



# Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

## 5<sup>e</sup> séance plénière

Jeudi 7 septembre 2000, à 9 heures  
New York

*Coprésidente* : Mme Tarja Halonen . . . . . (Présidente de la République de Finlande)  
*Coprésident* : M. Sam Nujoma . . . . . (Président de la République de Namibie)

*La séance est ouverte à 9 heures.*

### Allocutions à l'occasion du Sommet (suite)

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va tout d'abord entendre une allocution de S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar.

**Le cheikh Al-Thani** (*parle en arabe*) : C'est une source de grand plaisir et de fierté que de prendre la parole au nom de l'État du Qatar et des Qatariens devant cet honorable rassemblement, à la présente session du millénaire de l'Assemblée générale au Siège de l'Organisation des Nations Unies, et nous tenons à féliciter le Secrétaire général Kofi Annan et ses collaborateurs des efforts fructueux qu'ils ont déployés afin d'organiser cette session.

Ce n'est pas un pur hasard que la plupart des déclarations qui ont été faites du haut de cette tribune, depuis le début de notre réunion, aient été axées sur la question de la mondialisation. Ce phénomène, qui est la conséquence des développements économiques, sociaux, culturels, informationnels et technologiques, ne joue pas seulement un rôle capital dans le processus de prise de décisions politiques. Il est devenu également une référence principale qui permet de déterminer les composantes des relations internationales.

Nous commençons à parler d'un monde où les distances et les dimensions ont été réduites, où les

contacts et les communications entre les nations et les peuples du monde ont été facilités par les nouveaux moyens que la révolution informatique a mis à notre disposition, un monde dans lequel nous admirons les pas géants et les résultats impressionnants que la recherche scientifique n'a cessé de réaliser, notamment au cours la dernière décennie du siècle qui vient de s'achever.

Il est regrettable toutefois que parmi la majorité des peuples de ce même monde impressionnant règne l'alphabétisme technologique, voire l'analphabétisme tout court, qu'environ un milliard de ses habitants souffrent d'une pauvreté abjecte qui est un affront à la dignité humaine, que les économies des pays soient menacées par l'invasion économique, par des crises chroniques et par un endettement étouffant, et que l'environnement naturel ne cesse de se détériorer à cause d'une mauvaise exploitation, bien que ceci aille à l'encontre des recommandations faites par de nombreux forums internationaux, notamment la Conférence de Rio de Janeiro.

Cela n'est-il pas la réalité que nous vivons? Où sommes-nous eu égard à la philosophie, préconisée par les religions célestes et adoptée par les pactes et les conventions internationales, qui vise à peupler la terre et à honorer l'être humain? N'est-il pas de notre devoir, alors que nous sommes réunis en cette enceinte internationale qui incarne l'universalité de l'être humain, de prendre un moment de répit et de méditer sur la meil-

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

leure manière de remédier à cette situation, et de tenter de rattraper ce qui est rattrapable avant qu'il ne soit trop tard. Nous devons de nous acquitter individuellement et collectivement de cette tâche considérable afin de servir en toute intégrité les générations actuelles et celles à venir.

La réalisation de lendemains meilleurs pour l'humanité et la mise en oeuvre des principes de l'Organisation des Nations Unies, ne sont pas possibles sans une volonté politique collective, et sans les efforts conjugués de l'ensemble de la communauté internationale, en vue de l'adoption d'une stratégie ayant pour but principal de réduire le fossé économique et scientifique entre les États et d'utiliser au mieux et de façon équitable les fruits du progrès technologique. Nous pensons que l'Organisation des Nations Unies est qualifiée pour mettre en place un système international qui tienne compte de la mondialisation, répande ses bienfaits sur l'ensemble de l'humanité et en limite les effets négatifs.

Nous voudrions à cet égard soumettre notre point de vue quant aux procédures susceptibles de mener à bien les objectifs de cette stratégie. Premièrement, nous sommes persuadés que la condition objective nécessaire au rapprochement entre les peuples consisterait à élaborer un plan d'éducation global qui vise à éliminer l'analphabétisme, à généraliser l'enseignement obligatoire, et à mettre la technologie de l'information au service des objectifs de développement. L'homme du troisième millénaire ne se contentera pas de savoir écrire. Il faut aussi qu'il maîtrise les moyens modernes de communication pour qu'il puisse librement exprimer ses idées et discuter celles des autres.

Deuxièmement, pour améliorer la situation économique des pays en développement, notamment des plus pauvres, nous pensons qu'il faut envisager sérieusement d'annuler la dette des États pauvres. Nous estimons qu'il serait utile, si c'est possible, de transformer ces dettes en des capitaux à investir dans des projets de développement susceptibles de relancer le processus de production, de créer des emplois. Cela réduirait, voire éliminerait les mouvements migratoires vers les pays développés. Il serait approprié, à cet égard, que les pays en avance dans le domaine de la démocratie puissent offrir le soutien nécessaire.

Troisièmement, ce que nous regrettons le plus c'est que l'aide au développement des pays donateurs

ne soit pas proportionnelle à leur produit intérieur brut, alors que la logique dicte le contraire.

Quatrièmement, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des pays développés de prendre en compte la gravité des incidences négatives que leurs politiques économiques ont sur les pays en développement. Nous mentionnerons, de façon succincte, trois indicateurs.

Le premier indicateur concerne les pays en développement producteurs et exportateurs de matières premières. Les pays industriels développés font semblant d'ignorer l'augmentation des prix de leurs produits, alors qu'ils n'hésitent pas à protester lorsque le prix de certaines matières premières telles que le pétrole connaît une augmentation sur les marchés internationaux, bien que la cause de ces augmentations soit due aux taxes imposées par ces mêmes pays. Le second indicateur concerne les différents prétextes auxquels les pays industrialisés ont recours pour affaiblir la compétitivité de certains pays en développement. Le troisième indicateur a trait aux restrictions croissantes que ces mêmes pays et leurs sociétés géantes imposent, sous le prétexte de protéger la propriété intellectuelle, à ceux qui souhaitent tirer profit des progrès considérables qui ont été accomplis dans les domaines de la connaissance humaine et de la technologie.

Nous appuyons les propositions constructives que le Secrétaire général a formulées dans son rapport sur l'élimination des conflits armés dans le monde, et le rôle de l'Organisation des Nations Unies, et nous insistons, à cet égard, sur trois questions importantes.

Premièrement, il faut inciter l'Organisation des Nations Unies à jouer un rôle efficace pour mettre fin au conflit arabo-israélien. Nous nous félicitons de tout effort qui pourrait être déployé en dehors de l'Organisation à condition que cela se fasse dans le respect des droits des peuples palestiniens et syriens établis par des résolutions internationales. Dans le même contexte, nous pensons qu'il faut accorder à la question de la ville sainte de Jérusalem l'extrême priorité qu'elle mérite, vu la place particulière qu'elle occupe dans le coeur et l'esprit des Arabes et des musulmans et étant donné que cette question demeure la pierre angulaire de toute paix au Moyen-Orient.

La seconde question est celle de la nécessité d'une action rapide pour transformer la région du Moyen-Orient en une zone exempte d'armes nucléaires. Depuis cette tribune, nous lançons un appel à Israël

pour qu'il adhère au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La troisième question porte sur la nécessité de régler l'imposition de sanctions internationales. Des dates limites devraient être fixées afin que ces sanctions ne se poursuivent pas indéfiniment.

Alors que nous attendons avec intérêt de contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'ONU, nous pensons que le seul moyen de réaliser cet objectif est de renforcer la pratique démocratique et l'égalité des chances au sein des diverses organisations internationales. Le moment est venu également d'augmenter le nombre des membres du Conseil de sécurité pour que toutes les régions du monde soient représentées de façon juste et équitable. Étant donné son importance, le monde arabe devrait avoir un siège permanent au Conseil.

Alors que nous nous trouvons au seuil du troisième millénaire, nous appelons de nos vœux un monde pacifique et sûr, un monde où règnent la justice, la sécurité et la prospérité, un monde sans division, sans guerre et sans misère qui s'achemine progressivement vers le changement, le développement et l'amélioration des conditions de vie en vue du progrès de toute l'humanité.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Aleksander Kwasniewski, Président de la République de Pologne.

**Le Président Kwasniewski (*parle en anglais*) :** Dans l'histoire, une fin marque également un début. Maintenant, au tournant du siècle, nous avons le profond sentiment que c'est ce qui se produit. L'histoire a accéléré son rythme, et le nouveau visage du monde apparaît devant nos yeux.

Beaucoup trouveront que le bilan du siècle passé est déprimant : deux guerres mondiales et des centaines de guerres locales; deux systèmes totalitaires inquiétants; les progrès scientifiques mis au service de la destruction; la famine; des poussées d'égoïsme entre les nations et les groupes qui ont écrasé les individus. Cependant, le XXe siècle a également eu ses pages glorieuses. Grâce aux progrès technologiques, l'humanité a acquis de nouveaux médicaments, de nouvelles sources d'énergies et de nouveaux moyens de communication. La coopération internationale s'est épanouie. Le monde a appris à apprécier tant son ca-

ractère multidimensionnel que la multiplicité des cultures. La liberté, la démocratie, la primauté du droit, la tolérance, comme jamais dans l'histoire, ont construit une maison commune pour des millions de personnes.

Je suis fier de représenter un pays qui a beaucoup contribué à cette transformation positive. Il y a 20 ans, le phénomène de « Solidarité » en Pologne a donné lieu à un mouvement qui a, en fin de compte, fait fondre la glace de guerre froide. En 1989, dans le sillage des pourparlers tenus sous forme de table ronde, à une réunion historique entre le Gouvernement et l'opposition dirigée par « Solidarité », les Polonais ont montré comment la volonté de négocier et des accords qui surmontent les divisions pouvaient aboutir à une percée historique. La démocratie, les réformes, la réconciliation et le développement font maintenant partie du quotidien en Pologne. Par la suite, toute la région de notre Europe centrale est apparue comme une force de stabilité, de sécurité, de développement et de progrès.

Consciente de ses avoirs et de son potentiel, la Pologne participe – et a l'intention de participer plus activement – à la construction du nouvel ordre mondial. Cela a été démontré, entre autres, par la participation de milliers de soldats et observateurs polonais à des missions de maintien de la paix de l'ONU, par les efforts que nous avons déployés durant notre mandat à la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que par la Déclaration de Varsovie, adoptée en juin dernier, quand, de concert avec d'autres pays démocratiques, nous avons réitéré notre détermination de coopérer sur la base des valeurs fondamentales de la démocratie et des droits de l'homme.

Posons-nous honnêtement les questions, suivantes : Est-ce que nous avons réellement pu développer et mettre en œuvre des procédures et instruments qui protègent de façon efficace les droits de l'homme? Avons-nous trouvé un moyen de surmonter les divisions entre le Sud appauvri et le Nord prospère? Sommes-nous capables de protéger l'environnement naturel? Savons-nous comment faire en sorte que l'ère des progrès inexorables enregistrés dans l'information et les communications œuvre véritablement pour le développement de la culture et de l'éducation, et ne se transforme pas en une ère de chaos de l'information? Face au diktat du marché, est-ce que nous n'avons pas perdu de vue la personne humaine dans sa pleine dimension, y compris ses valeurs spirituelles?

Le terme de « mondialisation » a été inventé pour qualifier notre nouvelle interdépendance. Je représente un pays qui s'est ouvert au monde, et qui participe de manière encore plus active aux échanges commerciaux, scientifiques et technologiques. En Pologne, nous nous sentons à l'aise dans un monde d'interaction culturelle et de contacts vifs entre les peuples.

Mais, nous ne devons pas oublier qu'il y a également le revers de la mondialisation. La disparité entre pays pauvres et riches continue de s'agrandir. Je suis convaincu que nous ne pourrions réussir dans cette entreprise que si nous acceptons que le développement du monde repose sur des valeurs universelles. À cet égard, le principe de la solidarité devra jouer un rôle important.

La solidarité c'est la responsabilité partagée. C'est être sensible aux besoins et aux craintes du plus faible. C'est être disposé à coopérer et à apporter un appui. C'est la priorité des efforts concertés par rapport à l'action unilatérale. C'est le respect de la diversité et du dialogue. Mais, avant tout, je conçois la solidarité comme étant la liberté, la dignité et le bien-être de l'individu mis au centre de l'attention de l'action politique et des campagnes mondiales. Le monde a aujourd'hui besoin de faire la synthèse des forces que le marché libre a indubitablement révélées, et cela doit être combiné avec des solutions réalistes et axées sur l'être humain qu'il faut introduire dans la pratique politique.

Le seuil du XXI<sup>e</sup> siècle représente un défi extraordinaire pour l'Organisation des Nations Unies. Le monde a changé, la notion d'ordre international est en train de se transformer. Il est donc impératif de réformer notre Organisation pour qu'elle soit capable de relever de grands défis mondiaux et, qu'en même temps, elle puisse protéger les droits de chaque personne. Au sein de l'Organisation des Nations Unies, nous avons besoin d'organes efficaces, d'un programme souple, et d'une utilisation efficace des ressources. Notre rôle – en tant que chefs d'État ou de gouvernement – devrait être de fournir des directives claires, un appui politique et des ressources adéquates pour l'Organisation.

Nous avons plus que jamais besoin de notre Organisation mondiale. Nous devons faire face à l'inévitable : les styles de vie qui changent, les moyens de communication qui changent en même temps que la façon de satisfaire les besoins. Dans ce nouveau monde

en perpétuel changement, l'ONU devrait nous offrir un sentiment de stabilité et de prévisibilité. Je suis profondément convaincu que l'Organisation des Nations Unies sera capable de servir l'humanité de cette manière, en relevant les défis qui s'annoncent dans ce XXI<sup>e</sup> siècle.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Maldas Adamkus, Président de la République de Lituanie.

**Le Président Adamkus (*parle en anglais*) :** Durant ce Sommet historique, plusieurs orateurs ont déjà fait de nombreuses propositions concrètes et intéressantes pour permettre d'adapter les Nations Unies aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. J'espère que le document final du Sommet permettra d'aller plus loin en fixant des objectifs concrets à l'Organisation.

Il ne faut pas s'attendre à ce que la modernisation de l'ONU et l'accroissement de son rôle se fassent rapidement ou facilement. Il pourrait y avoir bien des déceptions. Le plus important, cependant, c'est que le processus soit continu.

L'ONU ne peut pas résoudre tous les problèmes et relever tous les défis. Le succès de nos efforts pour nous réadapter à des réalités nouvelles repose d'abord sur l'engagement des États et des régions. Les États Membres devraient aussi jouer un rôle actif pour dégager des solutions aux problèmes actuels.

L'ONU élargira son influence quand certains de ses États Membres assumeront une plus grande part de responsabilité, en augmentant leur contribution à l'ONU. Au nom de la Lituanie, je voudrais annoncer que mon pays a décidé d'augmenter sa participation aux opérations de maintien de la paix.

Le développement de notre région démontre que les progrès des nations dépendent directement des efforts déployés pour y parvenir. Durant nos 10 années d'indépendance, notre propre expérience a montré qu'une démocratie libérale, une économie de marché, une société ouverte et le respect des droits de l'homme constituent les conditions préalables de base à un progrès rapide. Seuls un très petit nombre de pays, par exemple ceux qui disposent de grandes ressources naturelles, peuvent ignorer ces principes, mais pas pour longtemps, comme l'histoire le montre.

Je pense que, face à la mondialisation en marche, l'ONU augmentera la portée de ses actions humanitai-

res. Les droits de l'homme devraient devenir une pierre angulaire des structures mondiales en train d'émerger. L'ONU devrait chercher de nouveaux instruments plus efficaces pour déjouer ceux qui mettent en question les droits de l'homme.

La question de la compatibilité entre mondialisation et droits de l'homme va continuer de se poser. Ma région est particulièrement intéressée à savoir comment la communauté internationale peut assurer la promotion des droits de l'homme dans le cadre de la transition de l'après-communisme.

Dix ans de profondes transformations ont permis aux pays d'Europe centrale et orientale d'acquérir une expérience inestimable. La région est maintenant caractérisée par les relations de bon voisinage qui y règnent. Ainsi, malgré les graves désaccords qui ont existé dans le passé, le partenariat stratégique signé entre la Lituanie et sa voisine la Pologne en constitue un exemple remarquable.

Le cas des pays de l'Europe centrale et orientale a montré que l'intégration joue au bénéfice de tous les pays participants et de leurs voisins. La Lituanie travaille et continuera de travailler dans le sens d'un élargissement euro-atlantique.

Cela dit, les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ont encore bien des problèmes à résoudre. Appelons-les « l'héritage du divorce ». Alors qu'une des idéologies, une des puissances dominantes achève de se désintégrer, des milliers, sinon des millions de personnes attendent des compensations pour des vies, une santé ou des biens perdus. Ces personnes souhaitent qu'on leur rende justice, elles y voient une compensation pour les pertes subies dans le passé. L'ONU pourrait jouer un rôle plus important en répondant aux attentes de ces personnes.

Plusieurs orateurs à cette tribune ont souligné l'importance du principe d'égalité entre les nations. C'est un principe essentiel des relations internationales. Cependant, les nations principales dans ce monde multipolaire devraient élargir leur rôle et assumer plus de responsabilités. Qui assume habilement un rôle dirigeant peut aider à débloquer une situation. À cet égard, nous prenons note des progrès accomplis dans la réforme du Conseil de sécurité.

L'ONU a derrière elle un beau palmarès s'agissant d'aplanir les divergences qui résultent d'arrière-plans différents. L'année 2001 a été procla-

mée Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Pour la Lituanie, c'est un grand honneur, d'accueillir, en avril prochain, la Conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations, que M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a aimablement accepté de coprésider.

Dans les dernières décennies, le concept de civilisation a dépassé sa simple acception culturelle pour intégrer des valeurs économiques et sociales. La communauté mondiale se réaligne sur ces nouvelles orientations. Mais la tâche à accomplir va plus loin. La richesse culturelle que nous avons héritée de l'histoire doit aller de pair avec le progrès dû à la mondialisation. Nous devons construire un dialogue dans un langage qui soit acceptable à un grand nombre. Pour moi, ce langage doit reposer sur les principes inscrits dans les instruments fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, au premier chef la Déclaration universelle des droits de l'homme. Voilà le véritable défi que nous devons maintenant relever.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :**  
L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande.

**La Présidente Halonen (*parle en anglais*) :**  
L'ONU doit présenter un intérêt plus immédiat pour les États Membres, plus particulièrement pour les peuples. Il est important que tous les êtres humains perçoivent la pertinence de l'ONU et soutiennent sa mission.

L'ONU a fait et doit continuer de faire beaucoup pour ceux qui sont le plus dans le besoin : femmes, enfants, minorités, personnes handicapées. Les conférences mondiales des Nations Unies ont traité de beaucoup des besoins et des préoccupations quotidiennes de chacun. Nous continuerons de le faire dans des conférences sur le racisme, le sida, la situation des enfants. Je voudrais souligner le fait que l'expression « Nous, les peuples » constitue l'élément central de la Charte des Nations Unies.

L'ONU a aussi un rôle essentiel à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. J'entends, par là, la sécurité au sens large. La paix, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. La démocratie, le respect des droits de l'homme, la prévalence du droit et une bonne gouvernance sont essentiels à une

sécurité vraiment complète et au développement. Ils sont aussi des moyens efficaces de prévenir les crises.

L'appareil de gestion des crises civiles devrait être développé et renforcé. Un système judiciaire compétent, un système scolaire qui fonctionne et une administration locale efficace sont des exemples quotidiens. En recourant aux mêmes éléments, le rétablissement de la paix après les conflits consolide les fondements d'une nation et permet d'éviter de nouveaux conflits. Cela dit, nous avons toujours besoin de forces de maintien de la paix traditionnelles. C'est pourquoi, de toute urgence, nous devrions examiner les recommandations du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU.

Tout comme nous devons protéger la population de la peur, nous devons aussi la protéger du besoin. Nous devons lui permettre de se sentir en sécurité et respectée. Un développement durable et centré sur l'être humain constitue le meilleur moyen de prévenir les crises à long terme. Cela permet de s'intéresser aux causes des conflits et de poser les fondements solides d'une paix durable. À cet égard, l'élimination de la pauvreté, le respect des droits de l'homme et l'égalité hommes-femmes sont des éléments essentiels. Je suis convaincue qu'il ne peut y avoir de paix sans développement durable, ni de développement sans paix durable. Dans le monde entier, ces deux éléments vont de pair.

En tant que coprésidente de ce Sommet, je note que tous parlent à juste titre de la mondialisation. Il s'agit de l'un de nos défis majeurs. L'ONU doit tout faire pour que tous les pays et peuples puissent cueillir les fruits de la mondialisation.

Un autre défi qui se pose à l'ONU est la façon d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour accroître le développement. Dans le même temps, elle doit continuer d'agir pour améliorer l'éducation élémentaire. Nous savons que savoir lire et écrire continue d'être un rêve pour des millions d'individus. S'agissant des technologies de la communication et de l'information, l'ONU doit créer des partenariats, y compris avec le secteur privé. Aux pays en développement, cette révolution offre la possibilité de sauter des étapes dans le développement. Réduire le fossé technologique contribuerait à réduire celui qui sépare les pays développés des pays en développement et à faire d'eux des partenaires plus égaux au plan international. Mais il n'existe pas de formule magique en

matière de développement. Les anciens remèdes et les nouveaux doivent se compléter. Une aide accrue doit être axée sur les individus et leurs besoins. Nous devons annuler la dette des pays les plus pauvres et lever les obstacles à leurs échanges.

La participation de la société civile est très importante si l'on veut que l'ONU garde sa pertinence. Son apport aux activités de l'ONU est nécessaire. Les organisations non gouvernementales ont joué un rôle vital dans l'élaboration des priorités mondiales. Cette participation doit toucher la société civile dans son ensemble, y compris les parlements, le secteur privé et les entreprises. Ainsi, leurs représentants peuvent faire partie des délégations officielles des Nations Unies, comme cela se fait en Finlande. Une large coopération internationale entre les parties rapproche l'ONU et « Nous, les peuples ». Je rends hommage au Secrétaire général pour ses initiatives sur l'intégration de la société civile. Renforcer l'ONU suppose de nouvelles approches qui méritent d'être soutenues. Dans son rapport A/54/2000, le Secrétaire général présente un excellent projet pour l'ONU.

Face à ses tâches multiformes, l'ONU a besoin d'un ferme engagement à l'égard du multilatéralisme de la part de tous ses Membres.

Nous connaissons les faits. Nous savons ce que nous voulons. Nous savons comment le réaliser. Tout ce qui nous manque, c'est la volonté de le faire.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** Avant de donner la parole au prochain orateur, je souhaite attirer l'attention des membres sur une question touchant au bon déroulement des travaux à l'Assemblée. À plusieurs reprises, des téléphones cellulaires ont sonné dans cette salle durant une séance. Cela gêne les orateurs ainsi que le déroulement des travaux. À cet effet, je demande aux membres des délégations de mettre leur téléphone en position « arrêt » ou d'arrêter la sonnerie dans la salle de l'Assemblée. Je remercie les membres de leur coopération.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alpha Oumar Konaré, Président de la République du Mali.

**Le Président Konaré :** Mes premiers propos voudraient relayer dans cette enceinte, à la veille de l'Assemblée générale des Nations Unies, consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants en 2001, ce cri d'amour du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

(UNICEF). Les enfants d'abord! Les enfants, notre avenir! Oui, les enfants d'abord, pour un lendemain sans enfants soldats et enfants victimes de conflits armés, sans trafic d'enfants aux fins d'exploitation et d'esclavage, sans violences et sévices contre les enfants, sans exploitation de la main d'oeuvre enfantine. Demain pour les enfants! Pour des enfants mieux éduqués et mieux soignés!

Ce demain ne saurait être pour nous, Maliens, le reflet d'un aujourd'hui de grande pauvreté matérielle. Car cette réalité tangible n'est pas une fatalité; elle est le fruit de la mauvaise rémunération de nos productions, du poids écrasant de la dette, de l'alourdissement de notre facture pétrolière, de l'insuffisance des investissements, quelque part aussi de la mauvaise gestion de nos économies, des mauvais choix économiques, mais aussi de politiques de coopération inadaptées.

Des solutions existent pour transformer cette réalité, pour assurer une augmentation des revenus, une croissance plus rapide et soutenue, les conditions d'un développement humain durable. La lutte contre la pauvreté se mènera en tenant compte de la spécificité de chaque pays, dans le respect des démunis, des milliers d'hommes et de femmes, d'organisations et institutions engagées depuis toujours dans ce combat.

Il importe de libérer les initiatives, surtout privées et celles des sociétés civiles et des organisations non gouvernementales, de consolider les ressources humaines locales et les capacités nationales, d'accroître l'aide publique au développement, d'envisager une gestion plus solidaire des hydrocarbures dans le sens de l'esprit du Pacte de San José. Nous devons user plus largement de la révolution technologique, et dès à présent, des nouvelles technologies de l'information.

À cet égard, nous devons porter une attention particulière au sommet mondial sur la société de l'information qui sera organisé en 2003 par l'Union internationale des télécommunications entre tous les acteurs concernés.

Il faut un climat de liberté et de droit pour réussir à créer un contexte favorable à la bonne gouvernance, à la lutte contre la corruption, à la participation des populations dans leur diversité, surtout culturelle, à la gestion de leurs affaires, au libre choix de leurs représentants.

Nous devons avoir une position commune claire, sans ambiguïté, de condamnation des interruptions

brutales de processus démocratiques. Un coup d'État ne saurait être condamnable en Afrique et accepté ailleurs. Nous devons empêcher par tous les moyens les génocides, les violations flagrantes des droits de l'homme.

Nous devons aussi, ce nous semble, envisager la mise en quarantaine de régimes en guerre qui refusent toute entremise de la communauté internationale. Nous devons militer pour une sécurité humaine plus grande : en condamnant l'usage des mines antipersonnel, la course secrète aux armes nucléaires; en luttant contre la prolifération et le trafic des armes légères; en confortant l'action de coalitions nationales, régionales et internationales regroupant tous les acteurs concernés, entre autres les gouvernements et la société civile.

Il nous faut dénoncer les mutilations physiques de l'être humain, en rejetant toutes les auto-amnisties prétendues nationales suite à des meurtres, en refusant la culture de l'impunité.

La consolidation de la culture de la paix et de l'éducation en droits de l'homme constituera le socle de l'avancée démocratique et confortera l'émergence d'une véritable communauté plurielle, des démocraties fondées sur des principes universels, loin de la pensée unique. À cet égard, nous saluons la naissance à Varsovie, en juin dernier, de la Communauté des démocraties, qui favorisera l'épanouissement des principes démocratiques à travers le monde entier.

L'avancée démocratique en Afrique conforte les dynamiques d'intégration régionale et sous-régionale. Elle a conduit à la création de « l'Union africaine », qui permettra à notre continent d'être davantage responsable, de proposer lui-même de réelles alternatives à ses problèmes, d'affirmer sa présence au sein de toutes les organisations internationales. L'Union africaine créera les conditions d'un réel partenariat dans une mondialisation irréversible mais qui n'est pas un processus seulement économique, et ne devrait pas être synonyme d'exclusion, de logique unique de marché, de conquête démesurée des profits et des richesses. La mondialisation sera synonyme de partage, d'ouverture aux produits du Sud, de justice sociale. Elle devra être à visage humain ou ne sera pas, pour nous.

Malgré sa mauvaise image médiatique faite de guerres, de violences (dues le plus souvent à des déficits démocratiques), de calamités, de désastres, l'Afrique reste un continent aux atouts formidables qui regarde l'avenir avec confiance. Nous entendons assu-

mer aujourd'hui notre devoir de génération : dans la lutte contre la pauvreté et la maladie, une croisade sans précédent à mener contre le sida, dans la solidarité, voire en bravant les interdits car nous ne nous laisserons pas mourir. Neuf sur 10 malades du sida sont en Afrique. Neuf sur 10 en Afrique!

Nous entendons aussi assumer aujourd'hui notre devoir de génération : dans la lutte contre l'ignorance. L'éducation, surtout celle des jeunes et des femmes, est la priorité des priorités : elle doit illuminer le nouveau millénaire et nous ouvrir le nouveau siècle; dans la lutte, aussi, contre la dégradation de l'environnement et pour la préservation de notre terre commune.

Au devoir de génération, il faut une solidarité de génération! Rien de tout cela ne saurait se réaliser sans une plus grande démocratisation de l'Organisation des Nations Unies, par l'élargissement du Conseil de sécurité, afin qu'il soit plus efficace et légitime en représentant mieux les États et les peuples du monde. La réforme souhaitée appelle également un exercice effectif par l'Assemblée générale, en tant que « forum mondial suprême », de toutes ses prérogatives, ainsi qu'un renforcement du Conseil économique et social afin qu'il puisse être à même de remplir le rôle qui lui est confié dans la Charte.

Rien de tout cela ne saurait se réaliser si, à l'orée de ce nouveau siècle, le XXIe, de ce nouveau millénaire, le troisième, les individus et les peuples ne sont pas placés au centre de nos préoccupations. Si ne s'entame pas un véritable dialogue des civilisations qui se fondera sur la solidarité, le droit, la tolérance et le souvenir mais jamais sur l'oubli : l'oubli de l'esclavage, l'oubli du colonialisme, l'oubli du fascisme, l'oubli de la xénophobie, l'oubli du racisme, l'oubli du sort de la Palestine, comme l'a si bien souligné le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Gloire à l'homme pour que vivent les Nations Unies dans un monde de paix, de solidarité, de partage, de justice sociale! Plaise à Dieu que cette assemblée du millénaire constitue une étape décisive!

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la République de Zambie.

**Le Président Chiluba** (*parle en anglais*) : Nous sommes venus à New York non seulement pour célé-

brer, mais surtout pour réfléchir sur les réalisations du dernier millénaire et tourner nos pensées vers l'avenir. Cette manifestation est pour nous l'occasion de redéfinir les mécanismes de fonctionnement d'une Organisation des Nations Unies qui devrait être axée sur les êtres humains.

Il est regrettable que tant d'années après la création de cette organisation, la paix mondiale soit encore loin d'être réalisée alors que la guerre contre le besoin, elle, risque fort d'être perdue, la très grande majorité de la population mondiale continuant de vivre dans une pauvreté extrême. La pauvreté n'est pas un accident, mais le résultat d'une interaction économique et politique inéquitable dans laquelle les faibles continuent d'être privés des ressources nécessaires au développement. Il est totalement inacceptable qu'à l'époque des technologies modernes et de l'autoroute de l'information, la misère noire et la maladie continuent d'être le lot de millions de personnes, en particulier de femmes et d'enfants, qui sont les plus touchés par la pauvreté.

Il est impératif que la communauté internationale fasse un examen de conscience et se penche sur cette grave souillure. Les mesures à prendre pour corriger cette situation sont claires. Elles consistent notamment à améliorer l'accès au marché, à accroître et étendre les mesures d'allègement de la dette, à favoriser les investissements étrangers directs et les autres flux de capitaux, et à assurer un soutien financier et technique dans le cadre du système d'échanges multilatéral. Le lancement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) par les pays du G-8 a eu peu d'impact sur la dette et la pauvreté. Les critères d'éligibilité et d'accès à l'initiative PPTE doivent être plus larges pour que beaucoup plus de pays qui ont désespérément besoin d'aide puissent en bénéficier. Les partenaires de développement qui ne l'ont pas encore fait devraient redoubler d'efforts pour honorer l'engagement pris de longue date de consacrer 0,15% de leur produit national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés, et plus de donateurs devraient viser le taux de 0,2%.

L'impact de l'aide a été limité non seulement par son volume moindre, mais aussi par le manque de mesures concrètes concernant les problèmes qui préoccupent les pays en développement. Le monde partage une humanité commune, dont l'essence doit dépasser la rhétorique et se traduire en mesures concrètes afin d'éliminer les déséquilibres flagrants qui continuent



d'exacerber la pauvreté et la marginalisation. L'ONU doit de toute urgence donner à l'élimination de la pauvreté la priorité qu'elle mérite. Nous devons mettre sur pied des programmes clairs, pragmatiques de lutte contre ce fléau, qui fait plus de victimes que les guerres. Il est futile de revendiquer une humanité commune au niveau mondial tout en perpétuant les structures d'injustice et d'inégalité.

Avec la volonté politique et la détermination voulues, on peut éliminer la pauvreté de la face du monde. Les solutions à cette crise dépendent dans une large mesure d'une restructuration de l'ONU elle-même. Dans sa forme actuelle, l'ONU n'a pas la capacité d'apporter de réponse adéquate à ces problèmes. C'est pour cette raison que mon gouvernement demande que soit reconnue la nécessité de revitaliser l'Organisation et de recentrer de toute urgence son action, afin de lui permettre de relever ces défis.

Il faut que l'Organisation des Nations Unies devienne plus viable afin d'appuyer la transparence et la bonne gouvernance, de renforcer les droits de l'homme, de préserver l'environnement, de consolider la démocratie et d'améliorer les conditions de vie de nos peuples. Nous devons lui donner la capacité de faire face à la grave situation qui continue d'affliger la planète.

Il est contradictoire que nous nous soyons faits les champions de la démocratisation partout dans le monde, sans pour autant avoir été en mesure de démocratiser le Conseil de sécurité.

Au moment où nous commémorons ce millénaire, nous devons redonner l'espoir aux peuples touchés par la guerre dans plusieurs régions du monde, en trouvant des solutions durables aux causes des conflits.

L'Afrique a été la plus touchée par ces conflits. Nous, membres de cette famille des nations, devons accélérer nos réactions face à de telles crises. À plusieurs reprises, notre réaction lente s'est révélée très coûteuse, entraînant la perte de nombreuses vies humaines.

En Afrique, nous avons reconnu que les soulèvements anticonstitutionnels, militaires et autres, sont les principales causes de l'instabilité politique. Par conséquent, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a adopté le principe de la « carte rouge », selon lequel tout État membre de l'OUA dont le Gouvernement accède au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels

sera immédiatement suspendu de l'Organisation jusqu'à ce que ce gouvernement rétablisse l'ordre démocratique. À mon avis, l'ONU doit adopter une politique semblable pour en finir avec le renversement inconstitutionnel de gouvernements élus.

Mon gouvernement espère que notre unité d'intention face aux objectifs fixés lors de ce Sommet nous offrira une occasion historique de nous entendre sur un processus d'examen fondamental du rôle de l'Organisation des Nations Unies et des défis auxquels elle est confrontée.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie.

**Le Président Mesić (*parle en croate; texte anglais fourni par la délégation*) :** Le temps presse. Les moments où nous pensons tous de façon intuitive que l'humanité est parvenue à une croisée des chemins cruciale sont très rares. Nous vivons actuellement l'un de ces moments.

Au XXe siècle, des progrès immenses ont été accomplis dans les domaines de la science et de la technologie. L'être humain s'est élevé dans les airs, a mis le pied sur la lune et a cherché à atteindre les étoiles. Il a plongé dans les profondeurs de la mer et a commencé à exploiter le monde sous-marin. Il a relié les parties du monde et réduit les distances grâce aux technologies de l'information et de la communication. En même temps, il a acquis une meilleure connaissance, sinon une meilleure conscience, de lui-même. Il a découvert les causes de nombreuses maladies ainsi que les traitements appropriés, et a mené à terme le séquençage du génome humain.

Par ailleurs, le XXe siècle a été marqué par deux guerres mondiales, deux systèmes autoritaires ayant des ambitions mondiales, la guerre froide, la course aux armements et le monde bipolaire. Bien qu'un troisième conflit mondial ait pu être évité, les affrontements n'ont pas disparu.

Dans un tel monde – et je suis convaincu que nous partageons tous cette prise de conscience – nous devons appuyer pleinement cette Organisation mondiale qu'est l'ONU, et chercher à en faire, grâce à nos efforts concertés, le mécanisme le plus pertinent et le plus efficace dans le monde actuel, et une Organisation que chaque nation considérera totalement comme la

sienne. Je pense à une Organisation régénérée et, à tous égards, revitalisée, capable de relever les défis du nouveau siècle et offrant le cadre nécessaire aux efforts menés pour renforcer la sécurité, réaliser des progrès et assurer la prospérité de tous.

J'estime que cet éminent rassemblement est l'occasion de saluer la contribution majeure de l'ONU et, notamment, du Secrétaire général actuel, M. Kofi Annan. Nous appuyons fermement sa vision d'un monde adapté à l'être humain et à sa lutte contre le mal, une vision qui l'a systématiquement inspiré dans sa carrière bien remplie, et qui sert également de point de départ à sa proposition et à son appel en faveur d'une réforme complète de la structure et des activités de l'ONU, y compris la réforme du Conseil de sécurité et du système des opérations de maintien de la paix, et la reconnaissance du rôle de l'Assemblée générale.

C'est avec un sentiment de fierté que je prends la parole aujourd'hui au nom de la République de Croatie, petit pays européen qui a connu la guerre et qui est maintenant affligé des nombreux maux d'un pays en transition. Nous demandons l'aide de la communauté internationale et nous comptons sur cette aide pour effacer les conséquences de la guerre et renforcer les institutions de la société civile et la démocratie. La Croatie commence à se rapprocher des institutions euro-atlantiques et de l'Union européenne. Fermement attachés à de tels objectifs de politique étrangère, nous attendons également de ces institutions un soutien ferme en la matière. Nous devons toujours faire face à des défis comme ceux que posent la question de Prevlaka et la succession à l'ex-Yougoslavie, qui doivent être traitées selon le principe de l'inviolabilité des frontières reconnues internationalement, du droit international et de l'égalité.

Aujourd'hui, je lance une fois encore un appel aux Membres pour que nous concertions nos efforts afin de ne pas décevoir les millions de personnes qui, au cours du XXe siècle, ont donné leur vie pour un avenir meilleur, ainsi que celles qui vivront la plus grande partie de leur vie dans le XXIe siècle. Aidons les jeunes, tant dans les pays pauvres que dans les pays riches, à surmonter la frustration qu'ils ressentent actuellement, bien que ce soit pour des raisons différentes. Le temps presse; mettons-nous en marche avant qu'il ne soit trop tard.

La voie qui nous attend est toute tracée. Nous devons suivre la direction indiquée par le Secrétaire

général dans son rapport; nous devons lui donner vie. Commençons par le début. Reconnaissons les valeurs de la liberté et de l'égalité, et les droits fondamentaux des États, des peuples et, surtout, des personnes. Garantissons la reconnaissance des principes, et renforçons les instruments et les normes de la lutte contre la discrimination, l'intolérance, la volonté de puissance et la dépendance, sous quelque forme qu'elles se présentent.

Concentrons et poursuivons nos efforts pour freiner la course aux armements, non rentable et mortelle à tous égards. Concluons de nouveaux traités et renforçons notre appui aux traités existants dans ce domaine, en particulier pour ce qui est du contrôle des mines, comme de la production et du commerce des armes de petit calibre.

Adoptons les résultats positifs et les promesses de la mondialisation, et atténuons ses incidences négatives en favorisant les relations économiques qui permettront aux pays pauvres de sortir graduellement de leur situation difficile. Réformons les institutions financières internationales, mais ne négligeons pas pour autant la discipline et les engagements inhérents à l'interdépendance mondiale.

Luttons pour préserver nos fleuves, nos montagnes, nos mers et nos océans, notre patrimoine commun sur cette planète. Engageons-nous à mener à bien les tâches que nous avons entreprises, car c'est ainsi que nous préserverons la base de notre propre existence.

Pour terminer, permettez-moi de demander à l'Assemblée de confirmer notre attachement à la paix et à la protection de tous les droits de chaque être humain, car les relations d'égalité véritable à l'échelle mondiale ne peuvent être établies que sur une telle base. La vie humaine est la valeur suprême, et c'est la raison pour laquelle nous avons le droit et l'obligation de nous lever pour la protéger, quel que soit l'endroit où elle est menacée ou l'auteur de la menace, grâce à notre Organisation mondiale commune.

La clef de notre avenir est entre nos mains. L'avenir sera ce que nous le ferons. Ouvrons courageusement la porte au nouveau siècle et au nouveau millénaire. Faisons-le ensemble, ici et maintenant, car le monde est parvenu à un tournant et le temps presse.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont exprimé leur sympathie à la suite de

la mort tragique d'un citoyen croate, Pero Simundza, qui a été tué au Timor occidental alors qu'il était au service de l'Organisation des Nations Unies.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Leonid Kuchma, Président de l'Ukraine.

**Le Président Kuchma** (*parle en ukrainien*) : Prenant la parole du haut de cette tribune, le sentiment que j'éprouve est certainement partagé par tous ceux qui sont présents ici, c'est un sentiment de responsabilité, de solidarité et d'inspiration. Notre participation au Sommet nous permet de réaffirmer notre attachement aux fondements de l'ordre mondial, qui reposent sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Ces principes doivent continuer d'être à la base du système des relations internationales durant le prochain millénaire.

Dans la durée historique, l'ONU n'existe pas depuis très longtemps. La création des États nouvellement indépendants, tels que l'Ukraine, date de moins longtemps encore. Toutefois, nous avons beaucoup appris au cours de cette brève période. Nous savons ce que nos populations souhaitent.

Comme tous les autres peuples de la terre, mes compatriotes veulent vivre dans un pays démocratique, sans crainte pour leur avenir ni pour la vie ou pour la destinée des générations à venir. C'est dans cette perspective que nous envisageons le rôle et la place de l'ONU au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires demeurent une des tâches essentielles auxquelles l'ONU et la communauté internationale doivent s'attaquer. Récemment, l'Ukraine a fait un pas sans précédent en renonçant à son arsenal, qui était le troisième dans le monde de par son importance. Ce geste de bonne volonté, dicté par la responsabilité qui nous incombe de consolider la paix et d'assurer l'avenir de l'humanité, nous donne le droit d'engager les autres États à suivre cette voie.

Je suis convaincu que les armes nucléaires sont inutiles et peu prometteuses en tant qu'instrument de la politique nationale. Il est nécessaire de tout mettre en oeuvre pour assurer qu'au cours du nouveau millénaire, l'humanité se débarrassera une fois pour toutes de la crainte d'une catastrophe nucléaire destructrice. À cet égard, nous appuyons l'idée visant de convoquer une

conférence internationale pour trouver les moyens d'éliminer cette menace.

L'ONU doit continuer de jouer un rôle clef dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est tout à fait évident que ces maladies dangereuses que sont les conflits doivent être traitées bien avant qu'elles n'éclatent. Je crois qu'aujourd'hui plus que jamais, il est impérieux d'élaborer une stratégie globale de l'ONU pour la prévention des conflits, qui se fonderait sur un large recours à la diplomatie préventive et à la consolidation de la paix.

C'est sur la base de ces axiomes qu'une philosophie de maintien de la paix de l'ONU et de ses États Membres devrait se développer au cours du nouveau millénaire. Il sera difficile de bâtir un monde plus sûr et plus équitable sans un engagement résolu et ferme de la communauté internationale de relever les nouveaux défis découlant du processus de la mondialisation. Il semble que l'on n'a pas encore pleinement pris conscience des conséquences catastrophiques que pourraient comporter certains de ces défis.

Je partage sans réserve les vues exprimées par certains orateurs précédents quant à la menace que pose le terrorisme international et je voudrais appeler l'attention sur l'une de ses manifestations spécifiques, à savoir le terrorisme informatique international. Malheureusement, les criminels et les malfaiteurs profitent de plus en plus des avantages de la révolution de l'information. Je voudrais inviter les Membres à envisager la possibilité de mettre sur pied un instrument international pour lutter contre le terrorisme informatique.

L'arme la plus fiable et la meilleure pour assurer la paix réside dans un développement économique stable. Pour les pays en développement et les pays en transition, les principaux facteurs de succès des réformes économiques et des programmes d'éradication de la pauvreté consistent à obtenir un accès sans entrave aux marchés mondiaux, à libéraliser le commerce et à résoudre le problème de la dette extérieure. C'est dans ce domaine que l'ONU et les institutions financières internationales peuvent lancer leurs initiatives.

Assurer des conditions de vie satisfaisantes aux générations futures du point de vue de l'environnement constitue une autre tâche urgente qui nécessite des efforts conjoints et concertés de notre part. En Ukraine, nous sommes conscients du danger causé par

l'exploitation irresponsable des ressources naturelles et le recours aux nouvelles technologies.

Nous avons souffert des conséquences de la plus grande catastrophe technologique qui ait eu lieu au XXe siècle, l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Nous avons pris la décision de fermer cette centrale le 15 décembre 2000, ce qui nous donne la possibilité de mettre au point un mécanisme pour consolider les efforts faits à tous les niveaux – national, régional et international – en vue de résoudre les problèmes d'ordre social, économique et écologique qui mettent en danger la paix et la sécurité des pays pris individuellement et de l'humanité tout entière.

L'époque exige que nous agissions ensemble avec détermination pour nous acquitter de notre responsabilité d'assurer l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Au XXIe siècle, l'Organisation devra être dotée des capacités, des ressources financières et des structures qui lui permettront de servir véritablement ceux au nom desquels, et pour lesquels, elle a été créée.

Je suis convaincu qu'en renforçant l'ONU, la communauté internationale renforcera considérablement sa capacité de résister aux dangers et aux menaces, de relever les défis de notre temps et d'assurer stabilité, justice et prévisibilité dans les relations internationales.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le Capitaine (retraité), M. Jerry John Rawlings, Président de la République du Ghana.

**Le Président Rawlings** (*parle en anglais*) : La fin d'un millénaire et le début d'un autre constituent un moment charnière pour les espoirs et les attentes des peuples du monde. Malgré les avancées sociales et technologiques extraordinaires qui ont été réalisées au cours du siècle passé, force est de reconnaître que la misère et les inégalités continuent de croître.

Le rapport du Secrétaire général à ce Sommet exprime avec force les problèmes et recense les moyens de les aborder de manière globale. Nous approuvons l'idée maîtresse du rapport et nous appelons la communauté internationale à s'engager à prendre des mesures d'urgence à cet égard. Dans l'univers mondialisé d'aujourd'hui, il nous faut non seulement garantir la justice sociale au plan national, mais aussi intégrer cette notion dans nos relations internationales.

Le fait que nous n'ayons pas su reconnaître et appliquer les principes d'équité et de justice dans les relations internationales est à l'origine de l'inacceptable situation actuelle si l'on considère la pauvreté, la marginalisation, la criminalité, la propagation des maladies, la détérioration de l'environnement et les désordres sociaux dans le monde. En faisant appel aux innovations économiques et technologiques de notre millénaire et en faisant converger les points de vue éthiques, je crois, comme la plupart des États Membres, que nous pouvons inverser cette tendance et poursuivre les objectifs de sociétés mondiales stables sur le plan social, en donnant priorité au commerce, à l'allègement ou à l'effacement de la dette et à l'élimination de la pandémie du VIH/sida.

L'éducation, notamment l'accès à une éducation élémentaire de bonne qualité, est à la base de la préparation de communautés tolérantes et stables socialement. Nous devons donc mobiliser les 7 milliards de dollars par an nécessaires pour prendre en charge le coût de l'éducation, primaire pendant 10 ans, des 130 millions d'enfants des pays en développement qui n'y ont pas accès. Nos efforts visant à renforcer l'éducation doivent nécessairement comprendre l'éducation et l'autonomisation des femmes, une attention particulière étant accordée aux fillettes.

En tant qu'important pays contributeur aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et régionales, le Ghana pense que les efforts régionaux ou sous-régionaux visant à empêcher les conflits ne pourront que consolider ceux déployés par l'ONU afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. Cet objectif sera mieux assuré si l'on porte remède aux faiblesses structurelles internes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Si les pays en développement doivent garantir que leurs peuples jouissent d'une qualité de vie décente qui découle d'un environnement stable et développé, alors leur capacité de gouverner de façon responsable, a besoin d'être renforcée, notamment par une assistance accrue au développement. L'absence d'institutions solides et résistantes dans des régions telles que l'Afrique a encouragé la corruption intérieure et extérieure.

Je voudrais disposer de quelques minutes supplémentaires pour aborder la question de la corruption. La corruption est un phénomène mondial. Toutefois, l'Afrique, en particulier, a subi des dommages particu-

lièrement graves – sur les plans matériel, social, politique et moral – et il semblerait qu'il soit l'unique continent corrompu du monde, ou le plus corrompu de tous les continents. Il est peut-être vrai que l'Afrique a connu par le passé – ou connaît encore – quelques dirigeants et gouvernements tyranniques qui sont manifestement corrompus. Il est peut-être vrai également que notre continent ne s'est pas encore débarrassé de ce fléau, qui a épuisé les ressources, matérielles et humaines de quelques-uns de nos pays; or celles-ci auraient dû être utilisées pour améliorer la qualité de vie des pauvres et des défavorisés. Les pays en développement doivent mettre en échec la corruption, mais nous sommes également en droit d'exiger que le monde développé ne sème pas la corruption dans nos pays.

Où vont les recettes de cette corruption en définitive? Elles vont dans les coffres des institutions bancaires et financières du monde occidental. Pour chaque dollar provenant de l'argent de la corruption conservé dans les banques occidentales, un enfant africain meurt, deux enfants africains souffrent de famine et trois enfants africains souffrent de maladies et de l'ignorance du fait du manque d'hygiène ou d'éducation. Il y aura moins de corruption en Afrique s'il n'y a pas d'endroits où cacher les recettes de cette corruption ou si les recettes de cette corruption, une fois découvertes, comme cela est déjà arrivé par le passé, sont rendues à leurs véritables propriétaires, les Africains, servis par des gouvernements intègres.

Des sociétés et des multinationales, apparemment de bonne réputation, sont connues pour traiter en sous-main des affaires avec de haut responsables pour s'assurer des avantages sur leurs concurrents et pour effectuer des opérations dénuées de toute éthique. Récemment, une société occidentale a gravement nui à une société rivale du même pays, à l'occasion d'une soumission pour un projet hydrique important dans mon pays, en attaquant sans fondement la moralité de ses pratiques commerciales si bien que cette dernière, qui avait offert des conditions plus avantageuses, s'est vue forcée de se retirer. Le retrait de cet appel d'offre ne représente pas seulement une défaite de l'intégrité, c'est une perte pour le Ghana, étant donné que le projet hydrique attend toujours d'être mis en oeuvre. Certains compatriotes continueront de boire une eau insalubre, s'ils en boivent tant soit peu.

Dans d'autres cas de concurrence entre des pays occidentaux en Europe et en Amérique – des pays des deux côtés de l'océan Atlantique, qui croient en la dé-

mocratie et qui n'hésitent pas à dispenser des conseils sur la démocratie, sur le système de l'économie de marché et sur la concurrence – thèses contestables fondées sur des règles d'ordre technique, appuyées par de fausses déclarations de responsables envoyés vers mon pays par l'un des pays européens, ont été utilisées pour refuser l'accès au marché européen à un produit à valeur ajoutée ghanéenne, pour la simple raison qu'il a été considéré comme produit annexe d'une société américaine. Ceci est une extension fâcheuse des guerres commerciales livrées par les pays occidentaux. Encore une fois, c'est nous, peuples vivant dans le monde dit condamné, qui devons en souffrir.

Un rapport de la Banque mondiale a récemment mis sur une liste noire 29 sociétés pour corruption en matière de procédures d'attribution de contrat dans un pays africain. De quel pays s'agit-il? De notre pays frère, le Nigéria. La majorité écrasante – plus de 80 % – des sociétés corrompues qui ont été mises sur les listes noires par la Banque mondiale, qui, rappelons-le, est une institution occidentale, n'étaient pas d'ailleurs des sociétés nigérianes, mais des sociétés du monde occidental qui nous taxent de corruption.

Ceci était assez déplorable. Mais pire encore est la corruption des hommes de paille, dans le pays même de telles sociétés, eux dont l'argent corrompu continue d'être conservé dans les banques et les institutions financières occidentales et sur lesquels règne un silence de mort. Les politiciens risquent d'être abattus durant un coup d'État ou une révolte, ou de mourir pour leur prétendue corruption. Pourtant, lorsqu'on découvre l'argent corrompu, je puis assurer l'Assemblée que pour chaque politicien ou dirigeant, il pourrait y avoir cinq hommes d'affaires africains corrompus dont l'argent demeure intact dans les banques occidentales. Et pourtant, comme d'habitude, ce sont les politiciens qui sont toujours exposés aux risques.

Pas plus tard que la semaine dernière, dans un faux pas diplomatique sans précédent, un haut responsable occidental a ouvertement déclaré dans mon pays, lors d'un forum international, que les dirigeants de sociétés occidentales, y compris de sociétés de son propre pays, offraient des pot-de-vin aux responsables gouvernementaux afin d'influer sur l'attribution des contrats. Autrement dit, les gouvernements occidentaux sont informés des pratiques corrompues des sociétés de leurs pays opérant dans le continent africain, et ils gardent le silence. Cela ne suffit pas.

Les fusions et acquisitions douteuses et contestables obligent des entreprises, en Afrique et dans les pays en développement, voire même dans certains pays développés du monde, à fermer leur porte.

Je suis convaincu que l'indépendance politique de l'Afrique restera dépourvue de sens à moins qu'elle ne se reflète dans une Afrique transparente, une Afrique libérée de toute corruption, une Afrique responsable et une Afrique à qui on fasse confiance. Mais les tentations du monde développé doivent cesser si l'on veut réaliser cette vision.

Enfin, la réforme en cours de notre Organisation doit avoir pour but de parvenir à un organe mondial représentatif et orienté vers le développement, et tenir compte de ce que cette représentation ne doit pas laisser de côté les responsabilités au niveau du Conseil de sécurité. Il faut également qu'elle devienne démocratique et ouverte. Faire de l'ONU un forum réel des peuples, ouvert aux défis mondiaux de notre époque, et l'utiliser en tant que tel, constituera notre défi alors que nous abordons le nouveau millénaire.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela.

**Le Président Chávez Frías** (*parle en espagnol*) : Le Venezuela et son peuple bolivarien saluent ce Sommet du millénaire et, à travers ce Sommet, tous les peuples et toutes les nations du monde.

Il y a deux millénaires, le Christ est venu lutter pour la justice, la paix, la dignité et pour la vie. Il est mort crucifié. Il y a 500 ans, la rencontre et le choc des civilisations se sont accélérés par le biais d'un processus sauvage de conquête, de colonisation, d'exploitation et de domination. Il y a 55 ans, l'ONU a été créée pour lutter pour la sécurité, pour l'égalité et pour le bonheur des peuples.

Depuis la Cène, il y a déjà si longtemps, vers l'an 33, jusqu'à ce Sommet du millénaire de l'an 2000, que de sommets les hommes ont tenus! Il semble parfois que nous allons de sommet en sommet alors que nos peuples vont en gémissant d'abîme en abîme. Malgré des combattants comme le Christ et les bonnes intentions de colons comme le père Las Casas, malgré la bonne volonté manifestée par beaucoup à l'ONU au cours de ce demi-siècle, le monde d'aujourd'hui reste marqué par la misère, l'inégalité, la faim et la mort.

Simón Bolívar, le libérateur de l'Amérique du Sud et le dirigeant qui a inspiré la révolution en cours au Venezuela, dans son délire pour la justice, a rêvé un jour qu'il avait atteint le sommet du Chimborazo. Là-bas, sur les neiges éternelles de la cordillère des Andes, il a imaginé qu'il avait rencontré le temps, un vieux sage à la barbe longue et très savant. Après un dialogue sur ce sommet, le temps a ordonné à Bolívar : « Va dire la vérité aux hommes ».

Aujourd'hui, je suis venu ici comme portedrapeau de ce rêve bolivarien, pour dire aux Nations Unies et au monde : Disons la vérité aux hommes! Je voudrais donner une signification toute particulière au mot « vérité ». Nous avons choisi deux sens qui sont acceptés par plusieurs courants philosophiques. Le premier, c'est que la vérité n'est pas une abstraction, ce n'est pas un rêve. La vérité, c'est ce qui arrive à l'instant même à chacun d'entre nous et à chacun de nos peuples. Le deuxième, c'est que la vérité est la seule chose qui nous relie au tout, qui relie à l'humanité, la seule chose qui soit réelle et véritable. Le philosophe indien Jiddu Krishnamurti a dit que la vérité n'est pas statique, la vérité n'est pas une sorte de point fixe. La vérité se déplace, la vérité est dynamique et parcourt de nombreux chemins.

Il est certain que l'ONU a été créée à un moment historique. Nous sortions de l'horrible Seconde Guerre mondiale et, face aux menaces de conflit, l'humanité s'est réunie autour de cette vérité pour éviter la poursuite de ce carnage humain horrible, dans lequel des millions de personnes sont mortes. Mais cette vérité appartient au passé. Cette vérité n'est plus vraie aujourd'hui, cette vérité a été effacée par le passage des ans. Il est nécessaire maintenant de faire de ce Sommet du millénaire une espérance créatrice et un défi ultime. Il faut laisser cette vérité derrière nous. Nous ne pouvons pas continuer à rester attachés et unis obstinément à une vérité qui n'en est plus une, une vérité qui n'a été valable qu'à un moment de l'histoire.

Bien sûr, dans le monde d'aujourd'hui, des millions de personnes continuent de mourir chaque jour, mais ce n'est plus le fait des bombes, ce n'est plus le fait de la guerre mondiale. La vérité est autre. Aujourd'hui des millions de personnes meurent de faim, à cause des inégalités, par suite de l'exploitation et de la misère. La mort règne sur la planète en cet instant même où nous délibérons. C'est pourquoi le Venezuela joint sa voix à la clameur des damnés de la terre, comme le dirait Frantz Fanon, pour demander une

transformation structurelle des Nations Unies, une transformation radicale du Conseil de sécurité.

Nous devons démocratiser le Conseil de sécurité et augmenter le nombre de ses membres, afin de rechercher tous ensemble la vérité. La vérité ne peut pas nous être imposée par une minorité, parce que ce ne serait pas la vérité. Nous vivons sur des mensonges : l'ordre qui nous est imposé et l'inégalité. Le Venezuela se joint à cette clameur. Ce n'est qu'ainsi que, nous, les peuples, pourrons commencer à sortir de l'abîme et atteindre les sommets. Il faut un nouveau pacte mondial des Nations Unies. Il faut un nouveau consensus démocratique aux Nations Unies. Le Venezuela se joint à cet appel.

Nous devons construire à partir de la nouvelle réalité et à partir du nouveau moment que nous vivons. Ce n'est qu'ainsi que nous entendrons les voix du silence. J'aurais pu m'épargner ces quelque cinq minutes de discours ce matin, j'aurais pu aussi éviter aux représentants d'avoir à m'écouter. Je n'aurais peut-être pu utiliser que trois secondes. Et pourquoi est-ce que je dis trois secondes? Parce que, suivant les statistiques, toutes les trois secondes, un enfant meurt de faim sur la planète. Un, deux, trois : c'est ça notre vérité.

La Bible dit : « que celui qui a des yeux voit, que celui qui a des oreilles entende ». Je dirais : que celui qui a un cœur entende les cris des damnés de la terre. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons mettre en oeuvre ce que dit l'Écclésiaste :

« Il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose sous le ciel. » (*La Bible, Écclésiaste, 3:1*)

Sur cette planète, notre planète, nous devons construire notre vérité nouvelle et agir en conséquence pour que nous puissions dire que l'heure des peuples est arrivée. Depuis le Venezuela, au nom du peuple bolivarien, nous lançons cet appel à l'humanité : l'heure est arrivée. Sauvons le monde!

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Heydar Aliyev, Président de la République azerbaïdjanaise.

**Le Président Aliyev (*parle en russe*) :** Le XXe siècle s'achève. L'humanité se souviendra des progrès spirituels et intellectuels, des guerres mondiales sanglantes, de la chute d'empires et de l'émergence de dizaines de nouveaux États souverains, des tensions de

la guerre froide et des efforts collectifs pour parvenir à la paix et à la stabilité. À quoi ressemblera le monde dans le siècle à venir? La confrontation des deux systèmes est reléguée maintenant dans les manuels d'histoire. Les notions de démocratie et d'économie de marché sont devenues prévalentes. Ce sont là autant d'éléments qui devraient contribuer à construire un monde dans lequel les intérêts de chaque État soient pris en compte et qui permette d'établir de véritables partenariats.

Cependant, en observant le développement de l'environnement international, on constate avec amertume que les stéréotypes de rivalités continuent d'exister. Nous vivons une période très difficile. Le moindre faux pas peut faire exploser une situation et conduire à un tragique retour au passé. Nous avons la tâche redoutable de tracer un difficile chemin vers un ordre mondial juste et sûr. Nous devons tous faire des efforts pour atteindre cet objectif.

À ce moment de l'évolution du monde, la principale tendance est la mondialisation. Nous sommes tous soucieux des perspectives nées de ce phénomène complexe et ambigu. La mondialisation devrait contribuer à assurer le développement durable et la stabilité des systèmes de gouvernement, améliorer le bien-être des peuples et à en finir avec la discrimination dans les relations économiques.

La suprématie des principes et des normes du droit international, la souplesse des évolutions, le partenariat, le soutien des nations les plus avancées aux États en développement, la confiance mutuelle, la reconnaissance des différences nationales à la lumière de l'attachement aux valeurs universelles chéries par toute l'humanité : voilà les vecteurs qui devraient être déterminants dans ce processus. La force du développement démocratique réside dans sa diversité.

L'Azerbaïdjan contribue au développement positif de la mondialisation. En utilisant sa position géographique, son potentiel et ses ressources, qui ont une importance géostratégique pour le monde entier, mon pays a joué le rôle de pont entre l'Est et l'Ouest. Fort d'un passé riche d'histoire, il est tourné vers l'avenir. Nous faisons d'immenses efforts pour restaurer la grande Route de la soie et créer un couloir de circulation reliant Europe, Caucase et Asie pour accroître la production d'hydrocarbures dans le bassin de la Caspienne et l'exporter sur les marchés mondiaux. Ces projets sont d'une importance cruciale pour le libre et

plein développement de pays dans plusieurs régions du monde. Ils donneront un élan à la coopération transnationale et auront un impact décisif sur le développement de l'environnement mondial.

Cependant, des menaces externes et des problèmes internes, des pressions et immixtions résultant de la lutte pour les sphères d'influence n'ont pas permis aux jeunes et fragiles démocraties d'exécuter librement la politique qui convenait à leurs intérêts et répondait aux attentes de leurs peuples, politique qui aurait permis d'affermir et développer leur existence en tant qu'État et de s'engager dans un développement pacifique. Dès les premiers jours de leur existence, ces démocraties ont dû se battre durement pour leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale. Des États, qui ont subi des agressions, la prise de territoires, des épurations ethniques, des séparatismes agressifs, des actions terroristes, attendent à juste titre de l'ONU, une politique pleinement efficace pour protéger les principes de la Charte des Nations Unies et établir un monde juste et sûr.

Malheureusement, le sud du Caucase est devenu une région dans laquelle tous ces problèmes, risques et menaces se sont transformés en tristes réalités. L'agression de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan constitue le principal facteur de déstabilisation dans le sud du Caucase; elle a engendré un nombre incalculable de tragédies pour des millions de gens. Du fait de cette agression, les forces armées de l'Arménie ont occupé 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan. Elles ont procédé à une épuration ethnique et expulsé de chez eux un million d'Azerbaïdjanais. Sur cette affaire, le Conseil de sécurité a voté quatre résolutions confirmant sans équivoque possible la souveraineté de l'Azerbaïdjan, son intégrité territoriale et l'inviolabilité de ses frontières. Ces résolutions exigeaient le retrait inconditionnel et immédiat des forces arméniennes. Pourtant, depuis 1993 et jusqu'à ce jour, les décisions du Conseil de sécurité restent lettre morte.

Depuis 1992, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe s'est engagée dans le règlement du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais sans succès. Les discussions bilatérales entre les Présidents arménien et azerbaïdjanais continuent. Ces entretiens, eux non plus, n'ont débouché pour l'instant sur aucun résultat patent. Le cessez-le-feu est en vigueur depuis six ans, mais ce n'est pas une solution au problème.

J'en appelle à l'ONU pour que toutes les mesures nécessaires soient prises en vue de faire appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est impossible en effet de parvenir à instaurer la paix et la sécurité dans la région sans régler le conflit Arménie-Azerbaïdjan et d'autres conflits et sans mettre un terme aux pressions externes, ce qui comporte le retrait d'une présence militaire étrangère. Si le Sud-Caucase parvenait à acquérir une intégrité politique et un statut de neutralité, cela permettrait d'établir des relations mutuelles normales entre les États de la région et pourrait garantir leur intégration harmonieuse dans le système économique mondial.

Je voudrais exprimer ma gratitude aux organisations du système des Nations Unies et aux pays donateurs qui ont fourni leur assistance aux réfugiés azerbaïdjanais et aux personnes déplacées qui vivent dans la pauvreté depuis déjà huit ans. Nous ressentons l'urgente nécessité de voir maintenir et développer l'aide humanitaire, d'une importance critique, en attendant que ces réfugiés puissent retourner chez eux.

L'ONU a une grande responsabilité en ce qui concerne la paix dans le monde. Nous plaçons nos espoirs dans l'ONU. Des réformes sérieuses et rationnelles devraient accroître l'efficacité de l'Organisation, et en particulier celle du Conseil de sécurité.

Finalement, je voudrais souligner notre responsabilité collective en ce qui concerne la paix et la sécurité sur la planète. Je voudrais exprimer notre certitude que le Sommet du millénaire fournira des bases solides à notre voyage dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. M. le Roi Harald V, chef d'État du Royaume de Norvège.

**Le Roi Harald V (*parle en anglais*) :** Nous devons investir dans l'Organisation des Nations Unies. Nous devons lui donner la force et les ressources dont elle a besoin pour accomplir les tâches dont nous l'avons chargée. Nous devons cela à nos ancêtres, qui en ont fait l'objet de leurs plus grands espoirs. Nous devons cela à nos enfants, et à nos petits-enfants dont l'avenir est entre nos mains. Nous le devons à nous-mêmes car notre génération possède les connaissances requises pour prendre les décisions appropriées et les moyens de les mettre en oeuvre.



L'Organisation des Nations Unies est née des cendres de la Seconde Guerre mondiale – de la prise de conscience du fait que notre puissance de destruction avait atteint un point où la paix était l'unique option. L'apparition des armes nucléaires a renforcé cette prise de conscience.

Pourtant, les massacres, les destructions et la tragédie des conflits armés demeurent une réalité en Europe, aux Amériques, en Asie et en Afrique. L'ONU doit pouvoir traiter efficacement de la nature changeante des conflits, détecter très rapidement le germe des conflits, les gérer là où ils ne peuvent être prévenus, et mandater et équiper des opérations de maintien de la paix de l'ONU face à la nature complexe des conflits modernes. L'Organisation des Nations Unies doit pouvoir assurer le relèvement après les conflits, atténuer les souffrances et protéger les droits des civils, des femmes et des enfants innocents, punir le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Il est fondamental d'éliminer les causes des conflits armés. La plupart d'entre eux sont intimement liés à la pauvreté, au sous-développement et à la violation des droits de l'homme. Le Comité Nobel de Norvège a longtemps reconnu ces liens en octroyant le prix Nobel de la paix non seulement aux forces de maintien de la paix des l'ONU, mais également à l'Organisation internationale du Travail, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et à deux reprises, au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

La lutte contre la pauvreté est le défi majeur de la communauté internationale en ce nouveau millénaire. Le Secrétaire général ne fait pas avancer seulement la cause du développement, de l'éducation et de la santé, la cause de la paix ou la cause des droits de l'homme et de l'émancipation, mais ces trois causes à la fois. Elles sont, en effet, étroitement liées et se renforcent mutuellement.

Nous sommes tous d'accord sur les objectifs du développement international. Nous disposons des connaissances et des ressources nécessaires pour les réaliser. Nous vivons dans une ère de promesses et de prospérité sans précédent. L'on ne nous pardonnera pas – et on ne doit pas nous pardonner – si nous ne réalisons pas cette promesse, si nous ne faisons pas partager cette prospérité aux plus nécessiteux d'entre nous.

L'élimination de la pauvreté constitue non seulement une passerelle vers la paix et le développement, mais également vers les droits de l'homme et la dignité

de l'individu, et la préservation de l'environnement pour les futures générations. Car nous ne pourrons jamais coopérer efficacement sur la façon de gérer les maigres ressources de notre planète et d'empêcher la dégradation de l'environnement tant que d'innombrables personnes sont les victimes impuissantes d'une pauvreté absolue.

Il nous faut répondre à l'appel du Secrétaire général pour une ONU renforcée et revitalisée non pas avec indifférence ou pessimisme, mais avec la détermination qu'il mérite. Je redis que mon pays fera tout son possible, et ensemble, nous réussirons.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Alhaji Ahmad Tejan Kabbah, Président de la République de Sierra Leone.

**Le Président Kabbah (*parle en anglais*) :** Je voudrais d'abord rendre hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour la cause de la paix dans le cadre d'opérations de l'Organisation des Nations Unies.

Notre Organisation comprend des États souverains indépendants. Mais elle intéresse les peuples, tous les peuples, sans distinction de couleur, de croyance ou de niveau socioéconomique.

Nous remercions donc le Secrétaire général de nous avoir rappelé que l'ONU sert les peuples, leur bien-être, leur sécurité et leur avenir. Il l'a fait en choisissant « Nous, les peuples » comme titre de son rapport du millénaire, un document dans lequel il nous fournit un programme pour les années à venir ainsi que des recommandations concrètes d'action collective au nom des peuples du monde. Nous devons travailler davantage, pour reprendre les termes de la Charte, par le recours

« aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ».

En ce nouveau millénaire, nous prenons conscience du fait que les tâches de cette Organisation sont plus difficiles. La plupart des problèmes que l'Organisation des Nations Unies devait régler, lorsqu'elle a été créée il y a un demi-siècle, ont pris des formes et des dimensions diverses. Ils sont devenus plus complexes et plus difficiles. Nombre d'entre eux sont imperméables aux solutions élaborées au cours des années pour les régler ou les éliminer.

Dans plusieurs régions du monde, nous notons l'émergence de nouvelles manifestations de répression politique et sociale, d'intolérance ethnique, de tendances racistes et d'inégalités économiques généralisées. Il y a quelques années, l'on s'inquiétait de la « guerre froide ». Aujourd'hui, il y a des points chauds et des zones de conflit, qui continuent de tuer des millions de personnes.

Que faisons-nous donc face aux défis du nouveau siècle? Comment l'ONU peut-elle contribuer à répondre aux défis que le Secrétaire général a identifiés dans son rapport du millénaire? Je pense que les réponses se trouvent dans le processus d'adaptation.

L'ONU doit s'adapter et se rééquiper pour pouvoir faire face aux nouvelles manifestations des problèmes chroniques que sont l'insécurité humaine et le sous-développement. Dans bien des cas, il nous faut mettre au point de nouvelles méthodes et de nouvelles stratégies soucieuses de l'être humain pour pouvoir relever les nouveaux défis complexes qui nous attendent.

À bien des égards, la Sierra Leone a éprouvé la capacité d'adaptation de l'ONU face à certains des défis du nouveau siècle. Ainsi, dans les domaines de la protection des droits de l'homme et de l'administration de la justice, l'ONU a dû s'adapter à une situation sans précédent en mettant en place un système novateur pour faire face au phénomène de l'impunité. Lorsque la population sierra-léonaise a appelé l'ONU à l'aide, l'Organisation a répondu favorablement concernant la mise en place d'un tribunal spécial chargé de traduire en justice les personnes présumées responsables de violations flagrantes des droits de l'homme et de graves atteintes au droit international et au droit pénal national.

Dans le domaine de la gestion des conflits, le Gouvernement sierra-léonais s'est incliné, récemment, devant la décision du Conseil de sécurité d'interdire – temporairement, il est vrai – l'exportation des diamants de Sierra Leone. En dépit de la perte de revenus pourtant bien nécessaires qui en est résultée, nous l'avons accepté pour renforcer la capacité de l'Organisation de faire face à une nouvelle menace à la paix et à la sécurité internationales, particulièrement en Afrique : celle des diamants provenant de zones de conflit. Nous nous félicitons de la proposition faite par le Royaume-Uni d'inscrire cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée du millénaire.

Toujours dans le cadre de la gestion des conflits, la Sierra Leone compte accueillir plus de 16 000 soldats de la paix des Nations Unies dans le cadre de l'une des opérations les plus importantes jamais entreprises par l'ONU. À cette occasion, je voudrais, au nom de tous les Sierra-Léonais, exprimer ma profonde reconnaissance au Conseil de sécurité qui a confié à la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) de nouvelles responsabilités dans le cadre de son mandat actuel. Nous adressons également nos remerciements aux pays qui ont fourni des contingents et d'autres ressources à la MINUSIL. Leurs efforts ont donné un nouveau sens au concept de sécurité collective. La situation en Sierra Leone était telle qu'une réaction appropriée de notre Organisation était devenue nécessaire. Rappelons que dans sa Charte, l'Organisation s'est engagée à préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Alors que nous franchissons le seuil du nouveau millénaire, la communauté internationale doit renouveler son engagement en faveur de la paix et de la sécurité sous toutes ses formes. Comme le suggérait hier M. Tony Blair, Premier Ministre britannique, cet engagement renouvelé n'est nulle part plus nécessaire qu'en Afrique, qui est aujourd'hui le continent le plus défavorisé de notre planète.

En tant que communauté de nations, nous devons redoubler d'efforts pour éliminer les causes profondes de conflit interne, et ce, sachant que les conflits internes représentent, où qu'ils se déroulent dans le monde, une menace pour le reste du monde. Nous en avons bien des illustrations, qu'il s'agisse des efforts pour lutter contre le terrorisme, maîtriser des risques sanitaires comme le paludisme et le VIH/sida, ou mettre fin à l'intolérance ethnique. L'universalité de la sécurité humaine exige une prise de responsabilité collective de la part de toutes les nations.

Certes, la sécurité humaine a plus d'une dimension. Mais pour de nombreux États Membres de l'ONU, dont la Sierra Leone, la menace la plus répandue à la sécurité humaine est celle des conflits internes. Les méthodes traditionnellement employées face à ce phénomène sont dépassées. En Sierra Leone, nous avons fait l'expérience du lien qui existe entre les conflits armés et les problèmes de sécurité. Si nous nous félicitons, par exemple, des décisions récentes du Conseil de sécurité en matière de paix et de sécurité, nous sommes en même temps convaincus qu'elles doivent s'accompagner de réponses encore plus novatrices

de la part de nos partenaires de développement, et en particulier des institutions internationales financières et de développement.

La sécurité et la stabilité internes sont les fondements les plus nécessaires du développement économique et social. Les recettes classiques de relance de l'économie des pays sortant d'un conflit ne vont pas assez loin. Les institutions de Bretton Woods, sans doute bien intentionnées, nous conseillent d'investir dans l'éducation et dans la santé de nos populations. À cela nous objectons que ces conseils ne doivent pas devenir des conditionnalités contraires à la sécurité nationale, car en l'absence de sécurité, comme c'est le cas dans mon pays, même des acquis socioéconomiques limités sont susceptibles d'être balayés pratiquement du jour au lendemain. Les règles et procédures normales en matière de coopération pour le développement exigent plus de souplesse, afin de permettre de prendre rapidement des mesures viables pour le relèvement des pays qui sortent d'un conflit. Ces mesures encourageront et inciteront ceux qui ont été trompés et qui ont eu recours à la violence à déposer leurs armes de guerre et à reprendre la vie normale de citoyens responsables.

Si nous voulons relever les défis du nouveau millénaire, nous devons accepter le fait que les mesures gouvernementales ne suffisent pas à résoudre tous nos problèmes. Un partenariat est nécessaire, sous une forme ou une autre. Le présent Sommet, qui est le plus grand rassemblement de dirigeants mondiaux, nous offre la possibilité de réexaminer nos priorités, de redéfinir notre mission, d'affiner notre vision du nouveau siècle et de nous donner la plate-forme politique où la famille des Nations Unies pourra inscrire ses programmes prioritaires d'allègement ou d'amélioration de la condition humaine dans le monde entier.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine.

**Le Président Mbeki** (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis en cette auguste enceinte pour débattre de ce que nous pourrions faire ensemble pour faire face aux problèmes de notre monde. Les milliards d'êtres humains que nous représentons espèrent que ce Sommet historique leur transmettra un message d'espérance ferme, clair, sans équivoque et compréhensible. Nous devons certainement en découdre avec les différents

dieux païens aux pieds desquels nous sommes prosternés, et dont les plus puissants de tous sont les dieux de l'inertie, du marché et de la mondialisation.

Tout au long du second millénaire, il y a eu des moments terribles où des actes contraires aux lois humaines ont causé souffrance et misère à des millions de personnes. Il y a eu l'esclavage, le colonialisme, l'apartheid, les guerres mondiales. L'holocauste commis par l'Allemagne nazie a également été l'un de ces moments terribles dus à l'homme, tout comme le récent génocide du peuple rwandais, il y a seulement six ans. Pour beaucoup d'entre nous, toute cette violence sauvage et délibérée contre des êtres humains représente l'histoire, c'est-à-dire des événements qui appartiennent désormais au passé. Nous choisissons de les oublier, laissant les morts enterrer les morts.

Toutefois, aucun d'entre nous ne peut oublier les vivants, dont les mandats nous ont donné l'occasion privilégiée de prendre la parole à cette tribune. Parmi les vivants, il y a des milliards de personnes qui luttent pour survivre dans la pauvreté, la privation et le sous-développement. Ces conditions sont aussi choquantes par rapport à un ordre véritablement humain que tout ce que nous reprochons au deuxième millénaire.

Les pauvres du monde se tiennent devant les portes des magnifiques résidences qu'occupent tous les rois, reines, présidents, premiers ministres ou ministres, qui ont le privilège d'assister à ce rassemblement unique. Ces milliards de personnes posent la question suivante : « Que faites-vous? Vous, en qui nous avons placé notre confiance, que faites-vous pour mettre fin à la violence délibérée et sauvage qui condamne quotidiennement beaucoup d'entre nous à une mort dégradante et inutile? »

Ceux qui sont près de ces portes ont désespérément faim, bien qu'ils n'aient rien à se reprocher. Ils meurent de maladies qui peuvent être évitées et ce n'est pas leur faute. Ils ont à souffrir de perdre, de façon humiliante, leur dignité humaine, ce qu'ils ne souhaiteraient à personne, pas même aux riches.

Ce sont les victimes d'une violence systémique exercée contre les êtres humains, que nous acceptons et considérons comme normale, et sur la base de laquelle nous portons un jugement négatif sur le deuxième millénaire. Toutefois, ce millénaire nous a fourni les conditions qui nous auraient permis de mettre fin à cette tragédie moderne. Une partie de la vérité, c'est que ce second millénaire a donné à l'humanité les ca-

pitaux, la technologie et les compétences humaines pour éliminer la pauvreté et le sous-développement partout dans le monde. Une autre partie de cette vérité, c'est que nous avons refusé d'utiliser cette capacité énorme pour mettre fin à la violence contemporaine, délibérée et sauvage que représentent la pauvreté et le sous-développement.

Notre rhétorique collective est porteuse de promesses. Cependant, nos actes signifient qu'en réalité, nous sommes indifférents. Nos actes disent que les pauvres n'ont qu'à enterrer les pauvres.

Le défi fondamental auquel nous faisons face durant ce Sommet du millénaire, c'est que nous devons donner la preuve crédible de notre volonté d'éliminer la pauvreté et le sous-développement en Afrique et ailleurs. Nous devons prouver que nous avons la volonté de réussir, comme l'ont fait ceux qui ont perdu la vie dans la lutte titanesque contre le nazisme et le fascisme, donnant ainsi naissance à cette Organisation.

Si nous prenions une telle décision historique, il ne serait pas difficile de prendre des décisions pratiques sur ce que nous devons faire pour que l'ONU soit une organisation du XXI<sup>e</sup> siècle efficace. C'est ainsi que nous mettrions fin à sa dévalorisation, qui fait d'elle une source de problèmes plutôt qu'un facteur crucial contribuant aux solutions urgentes que nous devons trouver. À cet égard, nous devons veiller à ce que les pauvres jouent leur rôle non pas en tant que bénéficiaires de largesses et de bonne volonté, mais en tant qu'ils déterminent avec nous tous ce qui se passe dans l'univers commun dont ils sont partie intégrante. La question essentielle à laquelle nous devons répondre à ce Sommet du millénaire est celle-ci : « Avons-nous le courage et la conscience de prouver notre volonté de faire en sorte que nous n'acceptons aucune situation qui empêcherait une communauté humaine quelconque de préserver sa dignité? »

Tout comme les pauvres qui sont à nos portes, je pose la question : « Répondrons-nous enfin à cet appel? » Chacun d'entre nous, y compris les riches, paiera un terrible prix si nous ne répondons pas par nos actes : « Oui, nous y répondons ».

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée entendra maintenant une allocution de S. E. M. Petru Lucinschi, Président de la République de Moldova.

**Le Président Lucinschi** (*parle en roumain; texte anglais fourni par la délégation*) : Aujourd'hui, au carrefour des siècles et des millénaires, il est naturel de jeter un regard critique sur le passé pour avoir une meilleure vision de l'avenir. En vérité, beaucoup de choses ont changé pour le mieux au cours des dernières années. Le monde est devenu plus homogène. Le sentiment d'infériorité, qui a marqué le destin de nombreuses nations, disparaît maintenant. Au moment où l'Organisation des Nations Unies a été créée, deux tiers de ses Membres actuels n'étaient pas encore des États indépendants. En outre, le nombre de pays de l'Europe orientale, région dont fait partie la République de Moldova, a doublé.

En même temps, nous devons reconnaître que le processus de détente s'accompagne de la prolifération de conflits locaux, et que la pauvreté a atteint d'immenses proportions. Dans ces conditions, mis à part les efforts que chaque État doit déployer, seule une Organisation des Nations Unies forte pourra nous offrir des chances égales de développement, en réduisant l'écart entre la prospérité et la pauvreté, et en encourageant les nouveaux processus démocratiques. À cet égard, il est nécessaire de mieux définir et de respecter davantage les règles de conduite au plan international, point où l'ONU doit jouer un rôle central.

L'un des principaux objectifs de l'ONU au cours du nouveau millénaire consistera à gérer de façon plus efficace les progrès dans les domaines de l'information et de la haute technologie, afin qu'ils puissent être maintenus dans le cadre du développement de la civilisation. À cet égard, il est nécessaire d'adopter et de mettre strictement en oeuvre les mesures de garantie du système de sécurité nucléaire afin de réduire le volume des arsenaux de plus en plus sophistiqués, sur la base du Traité sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques.

L'adaptation de l'ONU aux nouvelles réalités correspond entièrement à nos intérêts communs. Toutefois, nous devons reconnaître que, même si l'atteinte de ces objectifs exigera des efforts de la part de chacun des États Membres, le rôle primordial incombe, comme par le passé, aux grands États. Albert Einstein disait que les États puissants n'avaient pas besoin d'ambassadeurs, car leur force parlait d'elle-même. Pour leur part, les petits États doivent faire attention à la manière dont ils s'expriment. Étant réalistes, nous nous rendons compte que la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle dépendra de la façon dont les grands États réussiront à

se comprendre et à collaborer ensemble, et du degré d'harmonisation de leurs intérêts. En même temps, nous aimerions que cela se fasse dans le respect des intérêts légitimes des petits États.

Il ne fait aucun doute que, comme le Secrétaire général l'a mentionné dans son rapport du millénaire, tous les membres de la communauté internationale devraient tirer profit des possibilités qu'offre la mondialisation. À cette fin, nous devons trouver des modalités correspondantes afin de mobiliser toutes les sociétés, tous les gouvernements et toutes les ressources financières internationales. Ce n'est que de cette façon qu'il sera possible de créer un monde stable et prospère, à quelque point de vue qu'on se place.

La République de Moldova réaffirme son appui à la poursuite du processus de réforme des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne le Conseil de sécurité. Nous souscrivons à une augmentation modérée du nombre de membres permanents et non permanents du Conseil, et à une meilleure représentation des États Membres, et ce tant des États développés que des États en développement.

La République de Moldova est un petit État qui se heurte à des problèmes de transition; un État dont l'intégrité territoriale est menacée par le conflit dans sa partie orientale, qui découle de l'effondrement de l'Union soviétique; un État confronté à des difficultés en raison d'une série de catastrophes naturelles survenues cette année. Il voit dans l'ONU un espoir, un soutien et une garantie de développement pour chaque pays.

Aujourd'hui, l'ONU se trouve face à une nouvelle époque, dans laquelle l'imagination et la créativité doivent aller de pair avec un optimisme tempéré et un pragmatisme authentique. Les 189 États Membres de l'ONU qui actuellement confèrent personnalité et substance à l'Organisation possèdent sans aucun doute les ressources matérielles et intellectuelles, et ont la volonté politique nécessaires, pour réaliser certains projets qui répondent aux intérêts généraux de l'humanité. La République de Moldova approuve les dispositions qui sont contenues dans la Déclaration finale du Sommet et elle s'associe à la communauté internationale dans son souhait de créer un monde meilleur, pacifique et prospère.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Gnassingbé Eyadéma, Président de la République togolaise.

**Le Président Eyadéma** (Togo): Du haut de cette prestigieuse tribune, je voudrais tout d'abord saluer l'heureuse initiative qu'a prise le Secrétaire général de convoquer cette année, le Sommet du millénaire, auquel il a été demandé d'examiner le rôle de l'ONU dans le monde, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette initiative si pertinente, intervient à un moment où le monde entre dans une ère de grandes mutations, avec la fin de la guerre froide et le développement fulgurant des technologies de l'information.

Ces transformations nous interpellent. Elles nous invitent à revoir notre manière de travailler, de nous organiser afin que nous nous dotions de nouveaux outils plus performants et d'institutions plus adaptées aux nouvelles réalités du monde.

L'institution dont nous nous sommes dotés a fait ses preuves. Malgré les orages et les ouragans qu'elle a dû affronter, elle a tenu bon, car ses fondations sont solides mais cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas besoin d'être renouvelée.

C'est dans cette optique que je mentionnerai deux domaines importants pour lesquels il me semble que l'ONU devrait faire peau neuve. Il s'agit, d'une part, du maintien de la paix, d'autre part, du développement.

Depuis plusieurs années, de nombreuses voix se sont élevées pour déplorer que le Conseil de sécurité, organe auquel la Charte de l'ONU confère en son Article 24 « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales », ne reflète plus, par sa composition, les rapports de force qui existent actuellement dans le monde. Pour reprendre les termes utilisés par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, dans son rapport,

« cette composition ne correspond plus aux caractères ni aux besoins de notre monde planétaire ». (A/54/2000, par. 44)

Au moment de la création de l'ONU en 1945, les deux tiers des États Membres actuels n'étaient pas indépendants. La population mondiale était de 2,5 milliards. Aujourd'hui, elle avoisine 6 milliards d'âmes. L'Afrique, dont la population s'élève à plus de 700 millions, représente 53 États sur les 189 Membres des Nations Unies. Plus du tiers des débats et des délibérations du Conseil de sécurité ont trait à l'Afrique.

Nous pensons donc qu'il est grand temps de revoir la composition du Conseil de sécurité afin d'y admettre notamment de nouveaux membres permanents, choisis parmi les nouvelles puissances économiques qui ont émergé depuis la Seconde Guerre mondiale, auxquelles viendront s'ajouter des puissances régionales des pays en développement.

Par ailleurs, l'apparition de nouveaux types de conflits, depuis quelques années, doit nous obliger à mieux concevoir les opérations de maintien de la paix entreprises par l'ONU et de renforcer leur efficacité. Autrement, l'Organisation des Nations Unies serait affaiblie dans ses missions de paix ainsi qu'on a pu le voir en Bosnie et, plus récemment, en Sierra Leone.

Nous nous réjouissons de la mise en place par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'un Comité de haut niveau qui a préparé un rapport sur tous les aspects des opérations de maintien de la paix. Présidé par l'ancien Ministre des affaires étrangères d'Algérie, M. Brahimi, ce Comité a fait des recommandations très importantes dans le rapport qu'il a soumis au Secrétaire général, le 17 août dernier.

Nous appuyons fermement la recommandation n° 3 contenue dans l'annexe III du rapport, et selon laquelle, une fois déployées, les forces onusiennes de maintien de la paix doivent être capables d'accomplir leur mandat professionnellement et avec succès. Elles doivent aussi être capables de se défendre et de maîtriser tous ceux qui, sur place, essaieraient de miner leur action en ayant recours à la violence.

Nous appuyons également la recommandation n° 4 qui demande que les mandats des missions onusiennes de maintien de la paix soient clairs, crédibles et réalisables. Nous souhaitons aussi que ces opérations soient convenablement financées. Nous espérons que le Conseil de sécurité et les États Membres de l'Organisation des Nations Unies examineront favorablement les recommandations du rapport Brahimi et veilleront à leur mise en oeuvre rapide.

S'agissant des problèmes de développement, il est évident que les grandes compagnies multinationales ou transnationales jouent aujourd'hui un rôle crucial dans les affaires économiques mondiales. Mais elles sont remarquablement absentes dans les forums économiques de l'Organisation des Nations Unies.

De la même manière qu'au sein de l'Organisation internationale du Travail, les travaux se déroulent avec

la participation active des représentants des gouvernements, des employeurs et des employés, il me semble souhaitable qu'au sein du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, se retrouvent et siègent côte à côte, les représentants des gouvernements et ceux des compagnies multinationales qui exercent tant d'influence dans le domaine économique. L'efficacité et l'impact de cet important organe de l'Organisation des Nations Unies pourraient ainsi être améliorés.

Voilà, quelques réflexions que je tenais à porter à la bienveillante attention de l'Assemblée.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va entendre maintenant une allocution de S. E. M. Festus G. Mogae, Président de la République du Botswana.

**Le Président Mogae (*parle en anglais*) :** De nombreuses questions mondiales d'importance capitale qui doivent être abordées ont été clairement soulevées par des collègues dont l'éloquence et les compétences techniques sont inégalables. Par conséquent, je me limiterai à parler du fléau du VIH/sida en Afrique subsaharienne, y compris et surtout en Afrique du Sud.

Je suis devant l'Assemblée pour revendiquer le douteux honneur d'être le dirigeant d'un pays qui compte parmi les plus gravement affectés par le VIH/sida dans le monde entier. La lutte contre le VIH/sida constitue par conséquent pour nous le défi du millénaire.

Au cours des 25 dernières années, nous avons réalisé des taux de croissance économique comparables à ceux des puissances économiques de l'Asie, nous avons atteint des indices de développement humain qui ont suscité l'envie de nombreux pays, nous avons pratiqué le multipartisme démocratique et une gouvernance responsable et transparente, nous avons maintenu une société ouverte et géré une économie ouverte.

Aujourd'hui nous sommes les témoins du drame quotidien des mères qui pleurent la mort prématurée de leurs enfants bien-aimés, des bébés qui naissent un jour pour être enterrés le lendemain, et d'une population croissante d'orphelins qui aspirent à connaître l'amour et les soins de leurs parents. Ce sont les réalités traumatisantes du VIH/sida que nous vivons au quotidien et auxquelles nous devons faire face.

Après avoir joui de la paix, de la sécurité et d'une croissance économique stable, nous voyons soudain ce

fléau annuler nos acquis sociaux. La population active de notre société, la plus précieuse de nos ressources, est actuellement décimée. On estime que l'espérance de vie a baissé dans notre pays de 20 ans, tombant de 67 à 47 ans.

Il est effrayant de constater que la moitié des personnes infectées par le VIH/sida sont âgées de moins de 25 ans.

L'une de nos stratégies principales pour lutter contre ce fléau insidieux du VIH/sida a consisté à créer un conseil national multisectoriel, que je préside personnellement. Au niveau administratif et technique, nous avons créé un organisme national de coordination de la lutte contre le sida dirigé par un haut fonctionnaire, afin de mettre en oeuvre des programmes anti-VIH/sida. L'essentiel de notre stratégie réside dans l'information, l'éducation et la communication, que renforcent des efforts concertés visant à effacer la route liée au VIH/sida. Nous poursuivons nos réunions consultatives avec l'ensemble des acteurs principaux. Nos programmes de lutte contre le VIH/sida comportent la prévention de la transmission mère-enfant grâce à l'utilisation de médicaments antirétroviraux. Nous avons créé des centres de tests et de délivrance de conseils sans aucune obligation pour les malades d'y recourir, dans la plupart de nos établissements, et des équipements supplémentaires ont été mis en place dans d'autres parties du pays. La mobilisation de la communauté prend la forme de conseils dispensés de porte en porte. Nous avons créé des alliances avec les jeunes du Botswana et d'autres organisations de la société civile.

Notre gouvernement applique aussi un programme de soins à domicile pour décongestionner les hôpitaux et les autres centres de santé. Une main-d'oeuvre et des ressources financières supplémentaires ont été allouées, y compris au moyen d'une collecte de fonds de développement pour lutter contre le VIH/sida. Nous sommes reconnaissants aux gouvernements, au système des Nations unies, aux organisations privées et aux organisations non gouvernementales qui ont établi des partenariats avec nous dans la lutte contre le VIH/sida.

Jusqu'à ce jour, le Gouvernement du Botswana finance 80 % de l'ensemble des opérations de prévention et de soins du VIH/sida, mais cette prise en charge financière ne pourra peut-être pas durer. Certains de nos enfants ont été contaminés dès leurs premières expériences sexuelles. Pour répandre le message aussi

largement que possible, nous avons créé des comités multisectoriels d'information sur le VIH/sida dans chaque ville et dans chaque village de notre pays. Nous sommes déterminés à éliminer ce fléau, ou du moins à enrayer sa propagation.

Le VIH/sida est un problème mondial qui nécessite des actions à l'échelle mondiale. Cette pandémie menace le développement humain ainsi que la sécurité sociale et économique. De ce fait, il est urgent que la communauté internationale dans son ensemble mette au point des actions concertées afin de lutter contre ce fléau.

Pour que l'humanité puisse surmonter ce fléau, nous avons besoin d'engagement et d'union au service du même objectif. Pour ceux d'entre nous qui sont le plus directement touchés, un seul jour de retard dans l'action, c'est un jour trop tard pour des milliers de personnes. Notre peuple implore notre aide. Agissons tant qu'il est encore temps.

Dans son rapport, le Secrétaire général a appelé à « réduire le taux d'infection par le VIH chez les 15 à 24 ans de 25 % avant 2005 dans les pays les plus touchés et de 25 % avant 2010 dans le monde entier » (A/54/2000, par. 128). Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de ressources concrètes et adéquates.

En tant que pays en développement, nous ne sommes pas en mesure de faire face par nos seuls moyens à l'éventail complet des exigences à satisfaire en matière d'éducation et de sensibilisation, de tests et de conseils, de santé en matière de reproduction, de prévention des transmissions mère-enfant, de l'accès aux médicaments et aux médicaments rétroviraux en particulier, de soins pour les groupes de population touchés. Par conséquent, nous avons besoin d'unir nos efforts et nos ressources et de travailler avec l'ONU et le secteur privé pour trouver un remède efficace à cette pandémie.

Je suis persuadé que, en tant que dirigeants des pays du monde, si nous agissons de concert pour relever ce défi auquel l'humanité entière est confrontée, nous aurons de bonnes raisons d'être fiers de notre contribution à sauver « les générations futures du fléau de la guerre » – une guerre dans toutes ses manifestations.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président de la République du Tadjikistan.

**Le Président Rakhmonov** (*parle en russe*) : Les espoirs de tous les peuples du monde reposent sur les travaux de notre forum mondial. Les peuples de la planète attendent de nous l'élaboration d'une stratégie de partenariat qui réponde à leurs intérêts fondamentaux et à leurs besoins.

Nous sommes profondément convaincus que notre Sommet nous donne une occasion remarquable d'examiner les questions de la restructuration de l'ONU en tenant compte des tâches qui l'attendent au XXI<sup>e</sup> siècle; c'est également l'occasion de réévaluer l'ensemble des difficultés auxquelles se heurte l'humanité à cette phase de son développement.

Le Tadjikistan appuie vivement la détermination de l'Assemblée du millénaire de renforcer le rôle clef de l'ONU en tant que mécanisme universel du maintien de la paix et de la sécurité internationales et du développement de la coopération multilatérale, sur la base d'un équilibre mutuellement acceptable des intérêts de toutes les nations.

Le processus de mondialisation qui a une incidence extraordinaire sur l'évolution de la société doit viser à éliminer, et non à élargir, les graves déséquilibres qui séparent les différentes régions du monde aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, à notre avis, pour éviter les perturbations sociales, économiques et politiques et garantir une sécurité économique, ces processus doivent s'accompagner d'une politique sociale mûrement réfléchie et délibérément orientée, notamment dans les pays en transition.

L'ONU est appelée à encourager les processus visant à réduire les différences dans les niveaux de développement entre les nations riches et les nations pauvres, notamment en stimulant un afflux d'investissements dans les pays en transition qui ne disposent pas de ressources en hydrocarbures.

Le Tadjikistan partage avec beaucoup d'autres pays le point de vue de selon lequel effacer les dettes accumulées par les pays qui ont connu des conflits de grande envergure ou des catastrophes naturelles stimulera considérablement la consolidation d'une paix durable sans ces pays. Nous sommes persuadés que ces mesures permettraient de libérer des ressources intérieures considérables qui peuvent être affectées à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que servir à

éliminer les conséquences des conflits, et de réagir plus efficacement aux catastrophes naturelles.

Le Tadjikistan s'efforce de mettre tout en oeuvre pour contribuer à la résolution de tous les problèmes écologiques pressants. Nous lançons un appel à l'Assemblée pour qu'elle appuie l'initiative bien connue de notre pays visant à proclamer l'année 2003 Année internationale de l'eau potable. Si, au cours du prochain siècle, grâce à des efforts concertés, nous pouvons garantir l'accès à l'eau potable à tous les peuples de la planète, nous éviterons à chaque seconde à un habitant de la terre de contracter des maladies infectieuses. Cela est important non seulement pour le Tadjikistan, mais pour la communauté internationale tout entière.

Si le barrage du lac Sarez s'effondre, des milliards de mètres cubes d'eau se déverseront dans les vallées avoisinantes, inondant des millions d'hectares de terres et réduisant à la condition de sans-abri près de 5 millions de ressortissants du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan, du Turkménistan et de l'Afghanistan.

Un problème écologique mondial tout aussi grave est la crise de la mer d'Aral, qui est le résultat d'une utilisation irrationnelle des ressources naturelles. Ces problèmes ne peuvent être résolus qu'avec l'assistance de la communauté internationale.

La communauté des nations doit prendre des mesures décisives et mener des actions coordonnées pour lutter contre le terrorisme international, le commerce illicite des drogues et le commerce effréné des armements. De concert avec ses partenaires de la Communauté d'États indépendants, le Tadjikistan est gravement préoccupé par le fait que nous sommes en train de devenir une source constante de menace à la sécurité d'autres pays, et pas seulement ceux de l'Asie centrale. Nous pensons que la communauté internationale doit prendre des mesures extraordinaires et radicales pour mettre un terme à l'agression, au terrorisme et aux autres formes d'extrémisme.

Il importe d'intensifier nos activités en vue de parvenir à un règlement pacifique du problème afghan. Les enseignements qu'il faut tirer de ce qui s'est passé nous montrent que c'est uniquement avec le ferme appui des grandes puissances du monde – d'abord et surtout la Russie et les États-Unis d'Amérique – et, bien entendu, avec la bonne volonté des parties au conflit, que l'ONU pourra régler le conflit en Afghanistan. À cet égard, nous estimons que la première réunion du



groupe de travail russo-américain sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Washington en août 2000, est un début prometteur.

Nous pensons que les activités de maintien de la paix de l'Organisation doivent se fonder sur le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des nations et qu'elles doivent être menées au moment voulu, adaptées à l'évolution de la situation et fondées sur des actions collectives coordonnées de la communauté internationale. C'est uniquement au Conseil de sécurité que revient le droit exclusif de décider, au nom de la communauté internationale, du recours à la force dans le but de maintenir la paix ou de restaurer la paix et la sécurité internationales.

Notre devoir sacré envers les générations futures n'est pas seulement de protéger l'ONU, mais aussi de travailler avec l'ONU pour faire du monde un endroit meilleur et plus sûr qui soit digne d'elles, afin qu'elles puissent avoir des vies meilleures et plus heureuses.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** Avant de donner la parole à l'orateur suivant, j'aimerais lancer un appel. Il reste encore 21 orateurs sur la liste des orateurs pour cette séance. Puisque nous devons épuiser la liste à chaque séance, je prie les participants au Sommet du millénaire de bien vouloir s'en tenir à la limite de cinq minutes pour chaque orateur. Cela nous permettra d'entendre tous les orateurs inscrits sur la liste pour cette séance.

L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Bernard Dowiyogo, Président de la République de Nauru.

**Le Président Dowiyogo (*parle en anglais*) :** La République de Nauru est heureuse de participer à ce Sommet du Millénaire des Nations Unies.

Bien qu'elle n'ait rejoint l'ONU que l'année dernière, la République de Nauru a beaucoup d'estime pour le travail accompli par cette organisation et nourrit les plus grands espoirs quant à ses succès pour le siècle avenir. De fait, ce fut grâce à l'assistance de l'ONU, voici quelque 35 ans, que le peuple de Nauru a pu obtenir le soutien de la communauté internationale à un vote sur l'autodétermination.

Après 35 ans d'indépendance, Nauru est très encouragée de constater que, grâce à l'aide de l'ONU, nos frères et soeurs du Timor oriental ont pu progresser sur le chemin de l'indépendance. À cette occasion, nous nous associons aux prières des familles des trois

agents de l'ONU tués hier, alors qu'ils étaient en mission au Timor oriental. Et nous continuons de croire que l'appui continu de l'ONU permettra au peuple du Timor oriental d'accéder à la dernière étape : la proclamation de son État.

D'un autre côté, nos frères et soeurs mélanésiens de Papouasie occidentale, continuent de lutter pour briser la domination coloniale et la mainmise étrangère qui résultèrent de la prétendue loi d'autodétermination de 1969. Il est impératif que les populations autochtones de la Papouasie occidentale puissent légitimement bénéficier d'un référendum démocratique. L'ONU ne peut se tenir à l'écart et assister à la destruction du peuple de Papouasie occidentale, où déjà plus d'un demi-million de personnes ont péri suite à des violations des droits de l'homme. Nous ne devons pas assister à une nouvelle catastrophe comme celle du Timor oriental.

C'est pourquoi Nauru serait disposée à soutenir une résolution de l'ONU permettant au peuple de Papouasie occidentale de choisir l'autodétermination.

Mon gouvernement est préoccupé par le fait que l'ONU ne prête pas une attention suffisante aux États du Pacifique. Il arrive très souvent que nos pays soient amalgamés à l'Asie, et donc disparaissent sous sa masse. L'Océanie est une région distincte, avec des caractéristiques et des problèmes uniques. L'ONU devrait reconnaître le Pacifique pour un groupe régional distinct.

Je suis heureux de confier à l'Assemblée la charge de faire en sorte que la région du Pacifique soit considérée comme un groupe national distinct durant cette session du Sommet et durant l'Assemblée générale.

Petits États insulaires en voie de développement, nous sommes spécialement connus pour notre vulnérabilité, en particulier à cause de notre environnement fragile. Le réchauffement planétaire et la montée des eaux font planer sur Nauru une menace de génocide; il en va de même pour nos frères et soeurs du Pacifique. Nauru se joint à toutes les nations responsables dans le monde, pour demander en particulier aux nations responsables des niveaux de pollution actuels, de mettre au plus vite en vigueur les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs inscrits dans le Protocole de Kyoto.

En effet, le moindre vent froid est susceptible d'infliger de terribles dommages : montée des eaux, pollution des zones de pêche ou pertes financières comme par exemple, dans le cas de Nauru, l'épuisement de sa seule ressource d'exportation, le phosphate. Alors que les affiches touristiques évoquent des images paradisiaques dans les îles du Pacifique, il nous faut faire face à des défis omniprésents et trop réels en ce qui concerne le développement. Avec une population en croissance rapide et des économies vulnérables, nous sommes de plus en plus dépendants de l'aide extérieure. Notre revenu par habitant est en baisse régulière. En conséquence, notre niveau de vie se réduit. Nous nous appauvrissons.

Fortement endettés, les États en développement du Pacifique ont besoin d'aide au développement, mais aussi d'un investissement étranger privé considérable.

Même quand ces petits États insulaires en développement ont essayé de renforcer leurs maigres ressources, ils ont parfois subi les assauts des économies développées. Les récentes attaques de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) contre les régimes financiers extraterritoriaux, dont Nauru, ne visaient pas tant la lutte contre le blanchiment d'argent que des pratiques fiscales soi-disant préjudiciables, ce qui est un argument douteux. Nauru apprécie le soutien du Forum des Nations Unies sur l'extraterritorialité qui, au moins, a reconnu le dommage causé par l'attaque de l'OCDE. Si les petits États insulaires entendent se développer durablement, ils ont besoin d'un effort de coopération massif de la part des pays développés. Il faut aussi véritablement prendre en compte les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés.

L'un des pays développés qui a prêté son concours est la République de Chine. Solide démocratie et champion des droits de l'homme, la République de Chine a montré à la fois son enthousiasme et sa capacité de contribuer significativement au progrès et au bien-être d'autres membres de la communauté internationale. C'est pourquoi, comme un certain nombre d'autres États Membres, Nauru soutient la proposition d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale un point additionnel consacré à l'examen de la situation internationale de la République de Chine.

Les 23 millions d'habitants de la République de Chine méritent rien moins qu'une pleine reconnaissance internationale. Aussi longtemps qu'ils seront

exclus de l'ONU, nous ne pouvons pas considérer que cette Organisation représente la totalité des peuples du monde.

En conclusion, j'ai espoir qu'à l'aube de ce nouveau siècle, la réforme de la Charte donnera plus d'importance à l'ONU. Nous ne pouvons certainement pas accepter que l'ONU continue sur sa lancée actuelle, sans impliquer plus largement et plus profondément la communauté internationale afin de faire face aux principaux problèmes mondiaux. En tant que dirigeants, nous avons le devoir, vis-à-vis des peuples du monde, de faire en sorte que le nouveau siècle soit plus prospère et moins dangereux que le précédent.

Au moment du deux millième anniversaire de la naissance du Christ, notre Dieu, j'espère sincèrement que l'amour et la compréhension entre les peuples prévaudront. En effet, comme on l'a dit, légalité sans amour n'est que tyrannie.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Ferenc Madl, Président de la République de Hongrie.

**Le Président Madl (*parle en anglais*) :** En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, nous vivons en une époque de graves problèmes et de grandes perspectives. Il ne peut y avoir de doute, pour nous, qu'un nouveau phénomène – la mondialisation – est en marche. C'est dans ce contexte que l'ONU ne doit épargner aucun effort pour faire connaître les promesses encore inconnues de la mondialisation, au profit de tous les individus.

De même, il y a la responsabilité commune des États Membres de jouer leur rôle pour neutraliser les inconvénients de ce nouveau phénomène, notamment pour ceux d'entre nous qui sommes moins privilégiés. À cet égard, le rapport du Secrétaire général sur le millénaire mérite toute notre attention et notre vive gratitude. Je suis convaincu que ses principales conclusions nous permettront de réaliser les tâches énormes auxquelles ce Sommet fait face.

On dit souvent, et à juste titre, que les défis mondiaux nécessitent des réponses mondiales. Aujourd'hui, les nations ne peuvent lutter contre la pauvreté, le crime organisé transnational, la corruption, le blanchiment de l'argent, le terrorisme international et le trafic de drogues que si elles agissent de concert. La Hongrie est prête à assumer son rôle à cette fin.

L'une des principales préoccupations de la communauté internationale est la question de la protection de l'environnement. Je pense que le moment est venu pour nous tous de nous consacrer à ces questions écologiques, y compris la dégradation de l'environnement, et dans le même temps de déployer davantage d'efforts pour préserver les bienfaits de la nature sur notre planète au profit des futures générations. Le principe « le pollueur payeur » doit trouver sa place dans tous les documents internationaux pertinents, et la Hongrie est disposée à agir à cette fin aux plans régional et mondial.

Pour nous, Hongrois, qui sommes une nation fière de son histoire, les valeurs représentent la base de notre politique. La République de Hongrie poursuit une politique étrangère fondée sur des valeurs. En conséquence, les valeurs universelles telles que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris des droits des minorités, la démocratie, la primauté du droit et la justice sociale nous restent chères sur les plans affectifs et intellectuels. À cet égard, je voudrais rappeler que l'ONU joue un rôle digne d'éloges dans la protection internationale des droits de la personne. La Déclaration universelle des droits de la personne et les diverses conventions pertinentes ont favorisé l'épanouissement de la dignité et des valeurs fondamentales de l'individu.

Mais s'agissant des droits de la personne, je pense que l'ONU doit assumer une obligation historique. J'espère vivement que la protection internationale des droits des minorités, y compris les responsabilités spécifiques et l'obligation redditionnelle des États concernés, fera l'objet d'un instrument global et juridiquement contraignant. Plus tôt la communauté internationale agira, plus nous servirons la liberté, la démocratie et la protection des droits de la personne.

Ce Sommet est une occasion exceptionnelle de donner une nouvelle impulsion à la réforme de l'ONU. Notre monde en évolution rapide a besoin d'une organisation renouvelée. Pour mieux refléter les nouvelles réalités politiques et économiques, il est nécessaire que le Conseil de sécurité soit élargi avec de nouveaux membres permanents, notamment l'Allemagne et le Japon.

La commémoration du millénaire de l'État hongrois coïncide avec le nouveau millénaire, et je transmets un message de notre peuple à cette instance. Les valeurs que la Hongrie représente et les objectifs que

nous poursuivons nous permettront de participer à l'expression renouvelée d'un attachement aux nobles objectifs et principes de l'ONU au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est dans cet esprit que mon pays est prêt à contribuer à l'action de paix et de sécurité mondiales, avec l'aide des Nations Unies.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie.

**Le Président Kučan** (Slovénie) (*parle en slovène; texte anglais fourni par la délégation*) : Cette session historique nous donne l'occasion de réaffirmer le rôle positif de l'ONU et de souligner l'exigence du respect de la dignité humaine et des droits individuels et collectifs en tant que principe fondamental et universel de ses futures actions dans le monde. Aujourd'hui, la paix et la sécurité, les deux objectifs fondamentaux de l'Organisation, dépendent essentiellement du respect constant de ce principe. C'est là le défi majeur de demain.

L'expérience nous enseigne que le fait de reconnaître, promouvoir et protéger des droits fondamentaux est tout aussi important pour la paix et la sécurité que celui de reconnaître et protéger la souveraineté des États. De façon générale, les conflits armés ont lieu à l'intérieur d'États souverains, et non entre eux. Ces conflits internes engendrent la violence, le génocide et le nettoyage ethnique, et le sort de chacun dépend de son appartenance à une race, une nationalité ou une religion particulière. La sécurité régionale et la paix mondiale deviennent de plus en plus tributaires de la capacité de l'ONU d'intervenir efficacement lorsque des États commettent des violences contre leurs propres citoyens.

La communauté internationale est déjà intervenue dans ces conflits. Dans la plupart des cas, l'intervention est venue trop tard, les moyens furent insuffisants et les résultats peu satisfaisants. Même si ce sont là des faits reconnus, il nous manque des solutions systémiques et acceptées qui assureraient des résultats efficaces. C'est aussi pour ces raisons que la réforme de l'ONU est impérative. Dans ce contexte, je ferai mention du principe de souveraineté des États, qui inclut également la responsabilité propre de ces derniers à l'égard de leurs citoyens et des autres États. Ce principe ne peut justifier des violences systématiques et des violations des droits de l'homme à grande échelle.

Il ne peut constituer la valeur qui empêcherait l'intervention de l'ONU en de tels cas.

Nous sommes tous conscients, et sommes collectivement responsables, des tragédies du Rwanda, du Cambodge, de la Bosnie-Herzégovine, du Kosovo, de Srebrenica et de Vukovar. Aujourd'hui, de telles tragédies continuent de survenir dans le monde. Nous sommes aussi responsables d'empêcher leur répétition. Des signes clairs en Europe du Sud-Est, notamment, nous avertissent que la tragédie pourrait se répéter.

Je suis sûr que nous trouverons la volonté politique nécessaire pour moderniser et équiper l'ONU pour cette tâche. Je veux croire que ceux qui, en vertu de la Charte, disposent d'un siège au Conseil de sécurité et qui ont donc la responsabilité particulière de garantir la paix et la sécurité internationales, feront preuve d'engagement et de courage pour prendre des décisions en temps opportun.

Le Conseil de sécurité doit agir conformément à sa responsabilité fondamentale de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il doit reconnaître les circonstances qui exigent une action autorisée des Nations Unies, y compris le recours à la force. Il doit respecter le principe de protection de la souveraineté de l'État, mais pas en restant paralysé face aux crimes contre l'humanité. La communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, a l'obligation d'agir pour protéger les populations civiles innocentes et menacées de génocide, de nettoyage ethnique et de violence systématique à grande échelle perpétrées par l'État sur son propre sol. Ceux qui bénéficient du droit de veto, qui représente une responsabilité spéciale qu'assument les membres permanents du Conseil de sécurité, ne doivent pas se cacher derrière des arguments tels que la protection des intérêts internes de leur pays pour paralyser les travaux et la responsabilité du Conseil.

J'appuie l'appel lancé par le Secrétaire général, Kofi Annan, à propos de l'intervention humanitaire, dans son rapport intitulé « Nous, les peuples ». Je veux croire que nous allons nous employer tous ensemble à donner à la communauté internationale la capacité de réagir de façon à ce qu'elle ne reste pas impuissante, dans les cas de violations du principe de la souveraineté de l'État, face à la violence et aux violations flagrantes des droits humains fondamentaux.

Outre une réponse active aux crises humanitaires, l'intervention humanitaire représente un prolongement de la diplomatie préventive, par lequel on tente de ré-

gler les différends avant qu'ils ne dégèrent en conflits. Elle requiert un nouveau chapitre du droit international, que l'on adapterait à la vision contemporaine de la morale internationale. Le droit humanitaire international est une belle idée et une exigence de notre époque. Pour l'instant, ses normes sont vagues, souvent inconnues et fréquemment violées de manière délibérée. C'est pourquoi il est impératif d'élaborer une doctrine de l'intervention humanitaire reposant sur une interprétation moderne de la Charte des Nations Unies et conforme aux relations et aux normes internationales nouvelles qui, dans certaines conditions, donnent priorité à la protection des droits de l'homme. Ma conviction sur ce point est confortée par l'expérience humaine et politique que j'ai acquise dans la tragédie des Balkans et dans la participation de la Slovénie aux missions de maintien de la paix.

Malgré les progrès réalisés, nous sommes encore loin d'avoir atteint, au tournant du millénaire, nos objectifs en matière de sécurité et de paix internationales, d'élimination de la pauvreté, de réduction des immenses disparités existant en matière de qualité de vie, de développement et de protection sociale et juridique de la population. Nous sommes loin d'avoir établi l'égalité entre les différentes civilisations auxquelles nous appartenons et qui enrichissent la vie matérielle et spirituelle de l'humanité. Nous avons aussi maintenant l'occasion de reconnaître l'importance universelle des droits de l'homme pour la sécurité et la paix internationales à l'heure de la mondialisation – avec les nombreux foyers de développement de la civilisation humaine – et d'empêcher que les affrontements d'autrefois entre les blocs militaires et politiques ne soient remplacés par des affrontements entre civilisations, cultures et religions, qui auraient des conséquences fatales sur l'avenir de l'humanité.

Dans l'avenir également, le rôle de l'ONU restera irremplaçable. Mais son autorité et sa réputation ne pourront être protégées par nos paroles. La confiance que place l'opinion publique dans l'ONU sera renforcée par l'efficacité de celle-ci et sa capacité d'appliquer les principes proclamés, ainsi que de faire respecter la paix, la sécurité, la dignité humaine et les droits de l'homme.

La Slovénie soutient les nobles principes et objectifs pour lesquels nous sommes rassemblés ici. Désormais, des mesures courageuses sont nécessaires. Je suis sûr que, dans l'esprit des Nations Unies, nous sommes capables de les prendre.

Enfin, je suis heureux d'annoncer à l'Assemblée que la Slovénie va augmenter sa contribution financière aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun.

**Le Président Biya** : Jadis pupille de l'ONU, le Cameroun est resté profondément attaché à cette organisation et aux principes qui en constituent le socle. C'est dire combien je suis heureux de participer à ce Sommet du millénaire qui s'inscrira en lettres d'or dans l'histoire de l'ONU.

Je voudrais tout d'abord féliciter les Coprésidents, de leur élection. Nous voyons en cette présidence assurée par le Nord et le Sud, le signe annonciateur des temps nouveaux, le signe de la détermination des « peuples des Nations Unies » d'aborder le XXI<sup>e</sup> siècle ensemble et de construire ensemble l'avenir dans l'esprit d'un contrat de solidarité.

Il me plaît également de saluer l'action de notre Secrétaire général, M. Kofu Anna, que le peuple camerounais et moi-même avons eu le plaisir d'accueillir en mai dernier. Je voudrais le féliciter à nouveau pour son rapport éclairant et les propositions concrètes formulées dans la perspective du présent Sommet.

Le cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, il y a cinq ans, nous avait déjà permis de procéder à une introspection collective et à une réflexion vivifiante sur le rôle et les missions futures de l'ONU. La Déclaration finale adoptée alors, affirme l'intangibilité des idéaux, des principes et objectifs énoncés dans la Charte, et indique aux États Membres le chemin à suivre.

Le présent Sommet, à la croisée de deux siècles et de deux millénaires nous invite, en amplifiant et prolongeant cette Déclaration, à renouveler notre foi agissante dans les idéaux et objectifs de l'ONU, à consolider ce qui doit l'être, et à réformer ce qui mérite de l'être.

Pour être restée fidèle à ses idéaux et objectifs, l'Organisation des Nations Unies peut s'enorgueillir aujourd'hui d'avancées remarquables dans la promotion de la paix, de la sécurité, du respect des droits de l'homme, de la démocratie, et de la coopération internationale. Cependant, de nombreux fléaux persistent :

guerres et conflits, violations massives des droits de l'homme, fossé sans cesse grandissant entre le Nord et le Sud; des fléaux nouveaux apparaissent tel le sida, dont la séro-prévalence dans bien des pays et régions semble annoncer des temps très difficiles.

L'ONU, qui se trouve interpellée, a besoin du soutien de notre volonté politique pour répondre au mieux aux aspirations légitimes des peuples du monde : le partage équitable des fruits de la mondialisation, l'avènement d'un monde exempt de guerre et de pauvreté, le respect, partout et pour tous, de tous les droits de l'homme. Tels sont et demeurent les aspirations légitimes des peuples des Nations Unies.

Il nous appartient aujourd'hui de donner à l'Organisation des Nations Unies les moyens de faciliter leur concrétisation. Celle-ci passe nécessairement par : une solution juste et équitable au problème de la dette, un renforcement des capacités financières, et donc d'action, de notre Organisation pour un soutien accru aux organisations sous-régionales, et la recherche prioritaire de la prévention des conflits armés.

Dans le monde d'aujourd'hui, qui a tendance à reléguer l'homme au second plan, notre Organisation, pour remplir sa mission de façon efficace, se doit de relever le défi des valeurs éthiques. Si la mondialisation ne s'accompagne pas d'un nouvel ordre moral, si elle manque de ce supplément d'âme que constitue la solidarité entre les nations et les peuples, elle risque de mettre en danger la paix si chère à notre temps.

En vérité, notre monde a besoin d'éthique. En tant qu'ensemble de valeurs morales, l'éthique constitue une attente essentielle de l'ensemble de la communauté humaine. Grâce à l'éthique, la centralisation de l'homme dans nos politiques et actions sera consacrée : en effet, comment parler des droits de l'homme sans droit au développement? Quelle démocratie et quelle bonne gouvernance sont possibles sans une éthique de gestion du bien commun? Une éthique de solidarité internationale n'est-elle pas nécessaire dans le traitement de la dette des pays pauvres?

Nous en appelons à la création au sein du Secrétariat général de l'ONU d'un comité ou d'un observatoire international d'éthique chargé précisément, de promouvoir entre les nations et à l'intérieur de celles-ci, les valeurs humaines fondamentales universelles.

Le présent Sommet nous donne l'occasion d'une réflexion profonde et féconde sur notre avenir. Me-

nons-la avec optimisme en assumant nos responsabilités envers les générations futures. Cet optimisme doit reposer sur le socle granitique de la solidarité. Il nous revient, au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, de nous engager avec courage, à édifier un avenir exempt de guerre et de pauvreté.

Le Cameroun, pour sa part, sera partie prenante à tous les efforts pour garantir aux générations futures le bénéfice de toutes les valeurs et de tous les idéaux de l'Organisation des Nations Unies pour une communauté internationale prospère dans la justice, la solidarité, l'harmonie et la paix.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kendo Anthony, Premier Ministre et Ministre des finances, des affaires économiques et de l'information de Sainte-Lucie.

**M. Anthony (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) :** Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour réaffirmer notre foi en l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes réunis ici pour confirmer que les buts et principes de sa Charte peuvent nous guider en toute sécurité dans le nouveau millénaire et répondre à l'attente éternelle d'un monde à l'abri de la pauvreté, de la faim, de la guerre et de la dictature des puissants, et d'un monde dans lequel nous avons toute la liberté nécessaire pour tirer parti de notre droit au développement.

Pourquoi Sainte-Lucie, île d'environ 600 kilomètres carrés, qui compte 155 000 habitants, devrait-elle être s'intéresser à la volonté et à la conscience des Nations Unies? Cet organe a-t-il démontré de quelque façon que ce soit qu'il est un sanctuaire pour les petits États insulaires en développement? N'avait-il pas promis, dès sa création, de protéger les faibles, les vulnérables et les marginaux? Ne portait-il pas alors cet espoir?

Je demande donc ce qu'il est advenu de cet espoir au moment où l'Organisation mondiale du commerce a orchestré la destruction des économies de certains petits États des Caraïbes, par une décision qui condamne les ententes commerciales préférentielles pour l'exportation de leurs bananes en Europe, décision selon laquelle ces ententes seraient contraires au libre-échange? Comment cela peut-il être juste alors que ces ententes garantissent la survie des économies de ces pays? Comment peut-on défendre cette position alors que le commerce des bananes des Caraïbes ne représente que 2 % du commerce mondial des bananes? Où

sont l'équité et la justice lorsque d'autres pays en développement participent à cette attaque contre notre moyen de subsistance? Où est l'espoir lorsque les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques s'arrogent le droit de se prononcer sur l'efficacité du secteur international des services financiers de nombreux pays des Caraïbes, et lorsqu'ils cherchent autoritairement à déterminer la nature de nos régimes fiscaux en inscrivant ces pays sur la liste noire des paradis fiscaux néfastes? Néfastes pour qui, je le demande?

En cette ère nouvelle, on nous exhorte à être concurrentiels. Toutefois, chaque fois que nous réussissons à ce jeu, le monde développé crie qu'il y a eu faute et nous accuse d'être néfastes et discriminatoires. Par conséquent, j'affirme que ces prophètes de la nouvelle ère de la mondialisation et de la libéralisation du commerce, qui font sonner bien haut leur espoir dans leurs éloges de cette nouvelle ère, ne le font que parce qu'ils sont les seuls qui en profitent. Mais nous, petits États insulaires comme Sainte-Lucie, ce que nous entendons, c'est le silence assourdissant d'un nouvel ordre qui fait fi de nos besoins spéciaux. Ce que nous éprouvons, c'est l'insensibilité et le manque d'intérêt des puissants qui manipulent le système pour leurs fins égoïstes. Comment pouvons-nous chanter les louanges de ce nouvel ordre?

Nous sommes réunis ici à un moment éminemment paradoxal dans l'histoire de l'humanité. Nous réunissons à un moment où les peuples du monde peuvent célébrer les progrès sans précédent que l'humanité a accomplis au cours du dernier siècle. Pourtant, nous réunissons à un moment où ils peuvent aussi réfléchir sur les horreurs et les contradictions sans pareil que la civilisation humaine s'est infligées pendant cette époque. D'un côté, nous avons un monde qui offre des possibilités illimitées, un monde d'ingéniosité technologique – le tout grandi à des proportions millénaristes. De l'autre, il y a une fracture numérique qui élargit plus que jamais l'écart qui existe entre les nantis et les démunis, entre ceux qui possèdent les connaissances et ceux qui les ignorent.

Aujourd'hui, l'espérance de vie a augmenté. Les normes en matière d'éducation, de nutrition et de santé se sont améliorées, sur le plan tant qualitatif que quantitatif; mais nous n'avons jamais, à aucun autre moment, été frappés par des maladies de même nature et de même portée que celles qui nous affligent actuellement.

L'économie du monde a créé plus de richesses qu'à aucun autre moment de l'histoire, et les perspectives de prospérité économique sont bien meilleures que jamais auparavant pour un pourcentage élevé de la population mondiale. Cependant, comment pouvons-nous expliquer le fait que, selon le rapport de la conférence sur l'élimination de la pauvreté dans le monde, intitulé « Programme d'action parlementaire pour le XXI<sup>e</sup> siècle », 3 milliards de personnes sur la planète vivent avec moins de 1 dollar par jour, et 1 autre milliard de personnes vivent avec moins de 3 dollars par jour? Aujourd'hui, la richesse combinée des trois personnes les plus riches du monde dépasse le produit intérieur brut combiné des 48 pays les plus pauvres du monde. Parmi les 100 puissances économiques les plus importantes du monde, 51 sont des entreprises et non pas des pays.

Comment pouvons-nous expliquer le fait que l'aide internationale offerte par les pays riches aux pays les plus pauvres a atteint son niveau le plus bas depuis 20 ans? Où est la conscience collective de l'humanité? Où est notre sens de la justice? Où est la fraternité qui nous unit tous? Où est l'espoir?

De nos jours, un fléau menace nos civilisations. Je veux parler du trafic et de la consommation des drogues illicites. Chaque jour, un de nos jeunes concitoyens succombe à la drogue et je sais que nous avons certainement perdu un autre génie. Jour après jour, nous persistons à poursuivre des stratégies qui de toute évidence ne fonctionnent pas. Nous devons de toute urgence revoir ces stratégies. Nous devons examiner de nouvelles méthodes et nous engager à les appliquer pour éradiquer le fléau du trafic des drogues et de la toxicomanie, faute de quoi, non seulement nous perdrons nos jeunes mais également nos communautés tout entières et parfois même, nos gouvernements.

Si l'ONU souhaite réellement aider les petits États et le monde en développement, et être à la hauteur de la promesse faite lorsqu'elle a vu le jour, il faut redéfinir la gouvernance mondiale pour intégrer les principes clefs de l'inclusion, de l'égalité, de la transparence et de la collaboration. Il importe de tenir dûment compte des conditions particulières des petits États en développement. Nous devons accepter les contraintes qui leur sont imposées en raison de leur situation géographique et démographique. Nous devons comprendre que leurs marchés internes et leurs ressources sont limités. Nous devons tenir compte de leurs faibles niveaux de diversification économique. Nous

devons prendre conscience du fait qu'ils sont particulièrement exposés aux chocs extérieurs. Nous devons comprendre leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et aux conséquences des changements qui affectent l'environnement. Le système des Nations Unies doit jouer un rôle de chef de file pour modérer une nouvelle gouvernance économique multilatérale en vue d'établir un nouveau régime qui soit parfaitement légitime et efficace et ce, afin que des États comme Sainte-Lucie ne soient pas davantage pénalisés, marginalisés et mis à l'écart en raison de leur ouverture, de leur petite taille, de leurs déséconomies d'échelle et de leur vulnérabilité.

Le nouveau millénaire nous offre une occasion historique spéciale, une chance de prendre un nouveau départ, une fenêtre ouverte par laquelle des impératifs moraux souhaités permettront d'intégrer dans le système international de nouveaux principes directeurs en vue de créer un ordre mondial différent et plus juste. Dans le foisonnement actuel des organisations non gouvernementales, le système des Nations Unies doit se trouver, aux plans législatif et normatif, au centre de cet ordre mondial. Le système des Nations Unies est la seule instance universelle qui soit à même d'institutionnaliser la coopération pour le développement. Pourtant, les membres riches et puissants de l'ONU cherchent à dénaturer notre Organisation et à lui ôter son rôle et sa vocation d'agent du développement. Dans le cadre de l'ordre mondial, l'ONU doit devenir le symbole éternel de la communauté mondiale pour l'égalité des droits et l'unité d'action, une institution où les faiblesses peuvent être palliées grâce à la justice et à l'équité. Nous ne pouvons pas bâtir une civilisation sans conscience.

S'il existe un espoir que l'ONU puisse façonner un XXI<sup>e</sup> siècle à l'abri du besoin et de la peur, nous devons alors accepter que la quête d'une paix et d'une sécurité mondiales et réelles ne peut pas seulement aboutir en assurant le maintien de la paix mais bel et bien en s'attaquant aux causes profondes des conflits, de la pauvreté, du dénuement et de la discrimination parmi les peuples et les nations du monde.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour.

**M. Goh (Singapour) (*parle en anglais*) :** Bien que la mondialisation progresse chaque jour plus rapide-

ment, notre monde devient simultanément plus fragmenté. Les innovations technologiques ont resserré notre monde mais elles ont aussi creusé un écart entre ceux qui sont en mesure d'affronter les problèmes qui en découlent et ceux qui n'ont pas la capacité de le faire.

Il nous faut actualiser et renforcer l'ONU pour faire face à ces nouveaux problèmes, de même qu'aux anciens problèmes persistants. Nous devons le faire car aucun pays ne saurait par lui-même venir à bout de ces défis.

Je voudrais mettre en relief trois domaines de préoccupation à cet égard.

Premièrement, le concept de l'État-nation fait actuellement l'objet d'une redéfinition. Le pouvoir au sein des États est transféré du haut vers le bas et à présent conféré aux provinces et aux villes. Par ailleurs, la souveraineté de l'État se trouve circonscrite par les organisations régionales et multilatérales. De plus, de nouveaux acteurs tels que les sociétés transnationales, dont certaines ont un revenu plus élevé que le produit national brut de certains États Membres, et les organisations non gouvernementales, dont certaines ont plus de poids à l'échelle internationale que certains gouvernements, jouent aujourd'hui un rôle prédominant et font partie intégrante de la vie internationale. Comment allons-nous intégrer ces nouveaux acteurs influents de manière constructive à l'ONU? Quel équilibre pouvons-nous établir entre le rôle national d'États souverains et la mission internationale des organisations multilatérales?

Deuxièmement, on constate que les marchés ont acquis un pouvoir accru au cours de ces dernières années. Le marché financier détient plus d'avoirs que toutes les banques centrales du monde combinées. La valeur de nos devises nationales est chaque jour déterminée par le marché plutôt que par nos banques centrales. Il y a trois ans, des mouvements impressionnants de capitaux volatiles à court terme sont venus déstabiliser les économies et ont effacé des années d'âpres efforts dans plusieurs pays de l'Asie.

Cependant, renoncer au marché mondial n'est pas une solution. Comment l'ONU peut-elle alors aider les pays en développement à édifier les capacités qui leur permettront de s'intégrer au monde nouveau? Comment pouvons-nous aider les pays économiquement faibles à rester maîtres de leur destinée à mesure qu'ils se libéralisent et qu'ils s'ouvrent au reste du monde?

Troisièmement, la mondialisation et la révolution des connaissances exacerberont les inégalités de revenus entre les pays, et créeront ainsi de nouvelles tensions. Le monde risque d'être plus profondément divisé entre les pays qui sont en mesure de tirer parti de la mondialisation et les autres, entre les pays qui ont des niveaux d'éducation élevés et ceux qui ont de faibles taux d'alphabétisation, entre ceux qui sont familiarisés avec l'Internet et ceux qui n'ont même pas accès à un simple ordinateur.

Que peut faire l'ONU pour aider à réduire autant que possible ces nouvelles inégalités? Pour commencer, je proposerai une idée simple. L'ONU devrait jouer un rôle de chef de file au sein de la communauté des organisations multilatérales pour aider les pays plus pauvres à être en mesure de profiter de la mondialisation et de la révolution des connaissances. L'ONU, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et plusieurs autres organisations internationales ont été créées à une époque différente pour faire face à des problèmes différents. Elles ont besoin d'être modernisées. Qui plus est, ces institutions travaillent de manière séparée et non en équipe. Aujourd'hui, cependant, il est impératif qu'elles coordonnent leurs efforts. Elles doivent s'unir pour évaluer les compétences que les pays pauvres doivent développer en vue de s'adapter à cette ère nouvelle. Elles devront ensuite mettre en place des programmes coordonnés d'édification des capacités requises pour participer au processus de la mondialisation et à la révolution des connaissances. J'engage le Secrétaire général à instituer des dialogues réguliers parmi les organisations multilatérales pour encourager cette coordination.

Cela étant, même si nous pouvons améliorer l'efficacité de l'ONU, l'Organisation ne pourra pas à elle seule résoudre tous les problèmes du monde. C'est à nous également qu'il appartient d'agir de manière collective au sein de nos groupes régionaux pour contribuer à améliorer nos propres capacités. Les pays pris individuellement doivent également avoir la direction et les institutions nationales voulues pour réaliser la stabilité, la croissance et l'équité pour leurs peuples.

En bref, l'unité d'intention à l'échelle nationale, la cohésion au sein des régions et un cadre multilatéral sous l'égide d'une Organisation rajeunie, voilà ce qui nous donnera espoir et confiance dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de



S. E. M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des finances, du développement, de la planification et de la sécurité nationale de Saint-Kitts-et-Nevis.

**M. Douglas** (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer ma déclaration en saluant les artisans du présent Sommet du millénaire. Le Sommet est un événement opportun qui offre aux dirigeants la possibilité de tirer parti des progrès que nous avons accomplis, en même temps que nous réfléchissons de façon ouverte et honnête sur la voie à suivre et sur l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Le Sommet se tient à un moment où les espérances au sein de nos pays respectifs sont immenses. Ce qui signifie que nous devons nous engager dans un examen sérieux et honnête des problèmes auxquels nos peuples et l'Organisation sont confrontés. Par conséquent, nous devons saisir cette occasion pour recentrer et doter nos politiques étrangères et nos programmes nationaux d'une nouvelle énergie afin qu'ils puissent répondre aux exigences du nouveau cadre mondial et bénéficier à tous les peuples du monde.

J'affirme catégoriquement qu'il ne s'agit pas ici d'une question que je prends à la légère. Il s'agit d'une tâche colossale qui requiert l'audace et l'engagement nécessaires pour concevoir des jours nouveaux qui ne seront pas seulement l'avènement d'une nouvelle ère mais qui permettront de réaliser les espoirs et les attentes légitimes des peuples. Telle est la tâche à laquelle s'attellent mon gouvernement et mon administration. Face au défi du relèvement du niveau de vie de nos peuples, nous ne pouvons pas et ne devons pas relâcher nos efforts. La cause des peuples et la préservation de la paix et la sécurité humaine sont un processus qui suit son cours.

C'est dans ce contexte que mon pays salue l'Organisation des Nations Unie à qui revient l'honneur de jouer un rôle capital dans nos vies. Pour nous, le Sommet du millénaire est un appel à l'action collective, une action collective pour rendre l'ONU plus efficace. J'ai été témoin de certains des succès de l'Organisation, mais j'ai aussi connu ses déceptions. Même si l'Assemblée générale demeure démocratique, mon gouvernement est toujours par le fait suivant : alors que les États membres vantent les mérites de la bonne gouvernance et de la démocratie à l'intérieur des États, sur le plan international ils s'efforcent de préserver un système au sein du Conseil de sécurité qui n'est pas démocratique et qui est l'ennemi même de la véritable démocratie à l'intérieur de l'institution.

Le question de la réforme du Conseil de sécurité est restée trop longtemps sans solution. Saint-Kitts-et-Nevis encourage la démocratie à l'intérieur des États et entre ces derniers. Nous avons célébré cette tradition récemment lorsque nous avons souhaité la bienvenue à un nouvel État membre dans la fraternité des Nations. Dans le même esprit, j'espère que l'ONU fera preuve d'une grande compréhension qui permettra bientôt aux millions de personnes à Taiwan de tirer parti de cet élan de fraternité et d'inclusion.

En tant que représentant actuel de la communauté des Caraïbes pour les questions relatives à la santé, je suis souvent interpellé au sujet des ravages provoqués par la pandémie du VIH/sida. Cette maladie ne connaît pas de frontières et menace de saper l'avenir du développement économique et social et de faire reculer le progrès parmi un certain nombre de nos nations. Par conséquent, je demande instamment à l'Organisation de poursuivre ses travaux importants par le biais du Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Nous attendons avec impatience également la tenue d'une session extraordinaire sur le VIH/sida pour intensifier et coordonner davantage nos démarches au niveau international. Nous devons poursuivre nos efforts de modification des comportements et adopter de nouvelles attitudes pour faire face à la pandémie qui menace de saper les économies et le tissu social de nombreuses nations en Amérique latine et dans les Caraïbes, la région dont on dit qu'elle connaît le nombre le plus élevé de cas de contamination après l'Afrique subsaharienne.

En outre, mon gouvernement souhaite voir une Organisation des Nations Unies mieux à même de préserver et de consolider nos acquis dans les domaines de la sécurité humaine, de la paix, de la réduction de la pauvreté, du développement durable et de la démocratie. J'invite l'Organisation à participer davantage au débat sur le transfert de technologie et à consolider les efforts déployés dans ce domaine en offrant son expérience et en devenant un partenaire plus actif. Ceci devrait nous aider à déterminer non seulement les domaines de transfert de technologie, mais – ce plus important encore – le transfert des technologies pertinentes.

Maintes fois, nos petits États insulaires ont dû accuser le choc de l'économie mondiale. Mais chaque fois que nous semblons atteindre un jalon, un repère est ôté de façon arbitraire. Nous demandons instamment à l'Organisation des Nations Unies de devenir le véritable partenaire des petits États insulaires en dévelop-

ment, le véritable partenaire que nous avons souhaité. Nous encourageons davantage la création d'un indice de vulnérabilité qui doit être pris en compte dans toute évaluation des besoins des petits États insulaires. Cet indice de vulnérabilité doit également être pris en considération dans les programmes de planification d'assistance exécutés par les institutions financières publiques de développement multilatéral.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général, notamment des points qui traitent de la sécurité humaine, et nous attendons de l'Organisation qu'elle continue de jouer un rôle dynamique à cet égard. Nous demandons instamment à l'Organisation, en la personne du Secrétaire général, de faire comprendre aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économique qu'une « liste noire » unilatérale des pays est contraire aux buts recherchés, et que tout débat qui touche à l'intérêt des petits pays en développement doit être tenu dans le cadre de forums multilatéraux où toutes nos voix auraient une chance d'être entendues. En outre, l'Organisation doit jouer un rôle plus important pour favoriser une meilleure compréhension des questions liées au commerce.

En élisant mon gouvernement, le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis a placé ses espérances, sa confiance et son avenir entre nos mains. Je continue de représenter ses espoirs dans cette organisation. Nous ne pouvons pas nous permettre de les décevoir. Le Gouvernement et le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis demeurent engagés vis-à-vis des Nations Unies, et nous prions pour que l'Organisation continue d'être viable. Nous espérons sincèrement qu'elle deviendra le mécanisme qui transformera nos rêves en réalités. Mais tandis que nous nous tournons vers l'horizon de son avenir, j'espère sincèrement que nous serons conscients du fait que toute prospérité future de notre monde exige une démarche internationale unie.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** Je remercie le Premier Ministre et Ministre des finances, du développement, de la planification et de la sécurité nationale de Saint Kitts et Nevis.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Giuliano Amato, Premier Ministre de la République italienne.

**M. Amato (Italie) (*parle en anglais*) :** Les délégués auront remarqué que presque tous, nous commençons notre intervention par quelque chose du genre : Nous sommes réunis aujourd'hui pour réaffirmer

l'importance de l'Organisation des Nations Unies. Je ne crois pas que ce ne soit là que simple rhétorique. C'est la vraie réponse à un besoin essentiel de ce monde qui entre dans un nouveau siècle. Un monde qui exige de l'ONU qu'elle relève les principaux défis et traite les principales menaces qui pèsent sur notre avenir. Ces défis et ces menaces, ce sont le fossé séparant ceux qui bénéficient des droits primordiaux à la sécurité, la vie, la dignité, le développement, la santé, l'éducation, et puis ceux, les plus nombreux, la majorité, qui ne connaissent encore rien de tout cela.

La crédibilité de l'Organisation des Nations Unies dépendra de sa capacité de combler ce fossé. Au siècle à venir, il n'y a pas de perspectives pour nous si nous ne parvenons pas à créer des perspectives pour tous.

Premier ministre d'un pays qui a investi beaucoup d'énergies et de ressources dans le système des Nations Unies, chef du gouvernement d'un des principaux pays de l'Union européenne, pays qui présidera le G-8 l'année prochaine, je dois souligner que l'Italie se tient prête à remplir ses responsabilités. Et de fait, nous le montrons déjà. J'en donnerai deux exemples. Tout d'abord l'engagement de l'Italie aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Nous sommes maintenant le troisième fournisseur de casques bleus. Ensuite, nous avons voté récemment une loi annulant la dette des pays les plus pauvres. Cette loi dépasse nos engagements multilatéraux. De facto, elle augmentera d'une façon substantielle notre aide aux pays en développement.

C'est précisément parce que mon pays a entrepris des démarches concrètes, et s'appête à en prendre d'autres, que je me sens en droit de souligner que nous devons prendre des décisions rapides et audacieuses pour des actions dans plusieurs domaines prioritaires. Première et principale priorité : réduire efficacement la pauvreté. Ensuite, améliorer la capacité de l'ONU de gérer des crises, donner de l'efficacité à la lutte pour les droits de l'homme, et enfin mobiliser la communauté internationale contre le crime organisé.

Je n'aurai pas le temps de développer ces priorités. Laissez-moi en évoquer quelques-unes rapidement.

Tout d'abord, la lutte contre la pauvreté. Nous nous sommes fixé pour objectif de réduire la pauvreté de moitié avant 2015. Cela demande de très gros efforts. Les besoins se font surtout sentir en Afrique. C'est un continent entier qui risque de tomber dans le

cercle vicieux de la pauvreté et la guerre. Nous devons rompre ce cercle. Mais on pourrait dire la même chose de petits États insulaires ou des États sans littoral. Comme nous le savons tous, l'annulation de la dette est très importante. Mais ce n'est pas assez. Il faut une stratégie commune entre le monde industrialisé et ces pays pauvres. Il nous faut dissuader les tentations d'interventions unilatérales qui pourraient court-circuiter les gouvernements. Il ne saurait y avoir d'action sans la participation des gouvernements de ces pays. Mais pour cela, il nous faut une stratégie commune.

Les pays les moins avancés peuvent et doivent entreprendre des réformes économiques et politiques. Première étape, face au peu de ressources qu'ils peuvent allouer aux programmes de lutte contre la pauvreté. Les pays les plus avancés peuvent et devraient développer un meilleur ensemble de politiques, et prendre des mesures pour réduire la dette. Il nous faut aussi nous attarder sur les problèmes des nations intermédiaires. Dans ce pays, la pauvreté devient aussi un problème croissant. Nous devons nous intéresser à la question des marchés privés et du nouvel investissement dans des secteurs clefs, à commencer par l'éducation et la santé.

Je dois insister sur deux points que l'Italie privilégiera en faisant connaître sa position à la prochaine Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et à la Réunion sur le financement du développement, points que je proposerai de nouveau au sommet du G-8 qui se tiendra à Gênes, l'an prochain : l'importance d'ouvrir nos marchés en supprimant les quotas et les tarifs pour les pays les moins avancés – tout effort sera vain si nous maintenons les quotas et les tarifs vis-à-vis de ces pays –, d'octroyer des ressources nouvelles à l'éducation et d'élargir l'accès aux nouvelles techniques de l'information et à la lutte contre les maladies. Mon pays envisage de contribuer directement au « centre télémedical » suggéré par le Secrétaire général dans son rapport à l'Assemblée générale.

Je n'ai pas le temps de traiter des capacités de l'ONU à gérer les crises et je dirais simplement que je suis d'accord avec la substance de la conclusion du rapport Brahimi, et que l'Italie envisage, entre autres initiatives, de participer à la formation des personnels civil et de police des missions de l'ONU.

Enfin, je voudrais dire que la responsabilité et la priorité sont les mots essentiels car elles nécessitent l'existence d'institutions multilatérales puissantes et perçues comme étant légitimes. La légitimité des décisions qui sont prises par des groupes, des institutions et par tout autre organe au plan international, est une question décisive. La légitimité signifie la démocratisation des processus de prise de décisions dans le monde d'aujourd'hui. Même des politiques et des mesures saines peuvent être rejetées si des pays appelés à les mettre en oeuvre perçoivent cette mise en oeuvre comme leur étant imposée. C'est pourquoi il est si difficile de trouver et de poursuivre des stratégies communes dans le monde.

C'est là la question cruciale que nous devons traiter à l'avenir et que nous devons traiter en revoyant le fonctionnement et la structure des différents organes de l'ONU en vue d'en améliorer l'efficacité, la légitimité démocratique et la prise de décisions. Ce sont également les critères qui doivent inspirer une réforme globale du Conseil de sécurité.

Je ne suis pas sûr que les mots prononcés aujourd'hui, alors que nous nous réunissons, resteront après le Sommet du millénaire. J'espère que nos engagements resteront et inspireront nos actions futures. Je compte sur la promesse du Secrétaire général de transformer nos promesses d'aujourd'hui et de ces derniers jours en un programme d'action. C'est ce qu'il nous appartient de faire à cet égard.

**Le Coprésident** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Basdeo Panday, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

**M. Panday** (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : Le fait que nous nous réunissons à ce niveau et avec un nombre aussi élevé de participants illustre clairement notre foi en la capacité de l'ONU à être le catalyseur effectif de la paix et du progrès, de la liberté et de la justice, de l'ouverture et de la dignité dans le monde et entre les nations et les peuples.

Les intérêts des peuples du monde que nous représentons ici seront promus par une meilleure compréhension des besoins et des préoccupations des États Membres – grands et petits, riches et pauvres – que le Sommet du millénaire va susciter. À ce titre, le Sommet est donc très important.

Nous faisons face à des défis et à des menaces communs : chômage et pauvreté, mondialisation du trafic de drogues, pandémie du VIH/sida, poursuite de la mise au point et de la détention d'armes nucléaires, prolifération des petites armes, dégradation de l'environnement et – ce qui représente une honte éternelle pour l'humanité –, racisme, intolérance raciale et intolérance religieuse.

Je dois dire que mon propre pays, la République de Trinité-et-Tobago, a répondu à certains de ces défis de façon vigoureuse et effective tout à fait disproportionnée vu notre petite superficie et notre faible population de 1,3 million d'habitants. Ainsi, nous avons adopté – et nous mettons en oeuvre – des mesures de lutte contre le blanchiment de l'argent, qui sont parmi les plus strictes du monde dans ce domaine. Elles comprennent une disposition prévoyant la saisie de richesses et d'avoirs mal acquis qui ne peuvent être raisonnablement justifiés.

Dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, nous avons noué des alliances puissantes avec les États-Unis d'Amérique, les États des Caraïbes et d'autres pays.

Nous luttons contre la pauvreté avec une telle efficacité que le dernier rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement classe la Trinité-et-Tobago parmi les cinq pays en développement qui ont le mieux réussi à surmonter la pauvreté.

Par ailleurs, la Trinité-et-Tobago a réussi à bien gérer la diversité à travers son ferme attachement au principe et à la pratique de l'ouverture authentique dans tous les domaines de la vie publique de notre pays. En fait, notre grande diversité a donné naissance à un trait de notre tempérament, notre amour de la vie.

Ces traits et notre tempérament étaient visibles lundi ici à New York, lors du festival du *Labour Day*, et ils ont été très remarqués la semaine dernière lors du plus grand festival d'Europe, le *Notting Hill Carnival*.

Cela se voit dès que résonne la musique des *steel bands*. Indépendamment de nos modestes acquis, les petits pays en développement tels que la Trinité-et-Tobago et les États des Caraïbes font face à d'autres défis et menaces, dont le risque de marginalisation dans le cadre du nouveau phénomène de la mondialisation et des progrès technologiques.

Nous devons également faire face à un paradoxe : nos petites économies continuent d'être vulnérables

aux facteurs externes et nos écosystèmes fragiles sont menacés par les facteurs indépendants de notre volonté mais notre statut de pays à revenu moyen par habitant fait que nous ne pouvons prétendre à un appui au développement dont nous avons tellement besoin.

Nos petites économies font face à un environnement commercial en évolution où le principe de traitement spécial et différentiel est en voie de disparition. La réaction internationale qui nous permettrait de développer les capacités nécessaires pour rentabiliser les possibilités offertes par la mondialisation a été moins que suffisante.

Les 37 petits États insulaires en développement, Membres de l'Organisation des Nations Unies, ont des besoins spéciaux en matière de développement que le Sommet et l'Organisation des Nations Unies ne doivent pas négliger. Au cours des années, les États de la Communauté des Caraïbes ont demandé à la communauté internationale de reconnaître les Caraïbes en tant que zone spéciale pour le développement durable.

Nous avons également sollicité un appui à la protection de la mer des Caraïbes en tant que trésor écologique dans le monde. Aujourd'hui, nous reconnaissons l'existence d'une menace due à une nouvelle marginalisation du fait des nouvelles disparités créées par le gouffre numérique. Sur ce point, nous engageons l'ONU à assurer une coordination équitable dans le domaine de la science et de la technologie, en particulier des technologies de l'information.

L'an prochain, l'ONU accueillera une conférence de haut niveau sur le financement du développement. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce y prendront part. Nous demandons dès maintenant que soit élaboré, pendant la conférence un plan d'action comportant un cadre pour la prévention des crises financières et le règlement des crises reposant sur le partenariat entre secteurs public et privé.

Nous demandons également dès maintenant que soit adoptée à cette conférence sur le financement du développement la résolution de donner aux pays emprunteurs un rôle substantiel dans la fixation des objectifs en matière de développement économique et social.

Je voudrais à cette occasion qu'il soit pris acte de la reconnaissance de la Trinité-et-Tobago à l'ONU pour le rôle central qu'elle joue dans l'examen de toutes les

questions sociales qui touchent l'humanité. Nous tenons à faire consigner au procès-verbal nos remerciements à l'ONU pour sa réaction favorable à la décision de la Trinité-et-Tobago de relancer l'idée de la mise en place d'une Cour pénale internationale permanente. Nous sommes fermement convaincus que le crime que représente le trafic de drogues devrait relever de la compétence de la Cour. Et après avoir écouté ce matin le Président ghanéen, Jerry Rawlings, j'ajoute le crime de corruption.

Alors que nous examinons les questions mondiales qui sont à l'ordre du jour de notre Sommet, la plupart d'entre nous se préoccupent aussi des défis que nous devons relever dans nos propres communautés et nos propres pays. Nous devons donner à chaque habitant de nos pays un toit, des vivres, des services de santé, une éducation et une formation, et la sécurité, et nous devons prendre des mesures pour créer des emplois. Nous devons également aider directement ceux de nos concitoyens qui sont toujours prisonniers de la pauvreté.

Nous espérons sincèrement que ce Sommet du millénaire fera comprendre dans une certaine mesure aux décideurs mondiaux, du secteur privé comme des organisations internationales, que ces préoccupations bien humaines méritent d'avoir une place importante dans tous les plans à venir.

Puisse les bienfaits que nous demandons à Dieu trouver leur pleine expression dans la prospérité de tous les peuples du monde et dans la paix entre tous les peuples de toutes les nations.

**Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :** Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je demande instamment que l'on veuille bien respecter le temps de parole fixé. Les Membres savent qu'il reste encore 12 orateurs sur la liste de ce matin. Puisque nous devons entendre tous les orateurs de la liste prévue pour chaque séance, je demande instamment aux participants du Sommet du millénaire de respecter le temps de parole de cinq minutes accordé à chaque orateur. Ceci nous permettra d'entendre tous les intervenants inscrits sur la liste avant de lever la séance pour le déjeuner.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Marc Forné Molné, Premier Ministre de la Principauté d'Andorre.

**M. Molné (Andorre) (*parle en catalan; texte français fourni par la délégation*) :** Nous sommes réunis aujourd'hui à New York, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, pour fêter deux mille ans de notre calendrier. Il y a mille ans, les chemins étaient devenus dangereux, les philosophies des anciens avaient été délaissées – en attendant la Renaissance – et l'être humain vivait, tant bien que mal, entre craintes et pénuries, dans une Europe divisée et dépourvue de sécurité.

Aujourd'hui, en l'an 2000, la science nous a délivrés de bien des maladies et de certaines superstitions. Les guerres sanglantes du XXe siècle et l'ère atomique nous ont fait prendre conscience de notre immense et brutale capacité d'autodestruction. Le rationalisme et le libéralisme des XVIIIe et XIXe siècles, ainsi que l'échec des modèles autoritaires et totalitaires, ont façonné le progrès de la démocratie moderne, sans aucun doute le meilleur système de gouvernement pour les communautés humaines.

Cent quatre-vingt-neuf nations souveraines, imbuës d'un esprit de solidarité planétaire, se réunissent sous le toit de l'Organisation des Nations Unies, en une époque de mondialisation et de communication instantanée. Jamais l'être humain n'a été si près de la Terre promise, mais jamais, non plus, nous n'avons été si conscients des dangers qui pourraient nous empêcher de l'atteindre.

La paix des nations ne peut se bâtir, comme au début de l'ère chrétienne, sur la suprématie d'un empire, qu'il soit politique ou économique. Nous devons, nous les gouvernements de la terre, conduire la mondialisation vers des sphères de véritable coopération entre le Nord et le Sud, et entre les grands et les petits. Car la mondialisation politique ne pourra se faire au détriment des petits pays. Les communautés humaines de petite dimension, comme la Principauté d'Andorre, pacifique héritière d'une longue tradition démocratique, doivent pouvoir continuer à être présentes sans pour autant perdre leur identité. Si la mondialisation venait à négliger les petits États, nous serions bien moins, dans tous les sens du terme.

L'an 2000 devrait passer à la postérité comme l'année du courage et non comme l'année de la peur, comme le fut l'an 1000. La plus grande assemblée de l'histoire des gouvernants de la Terre se trouve réunie dans cette salle. Aujourd'hui, nous savons où sont le bien et le mal. La Charte de San Francisco et la Décla-

ration universelle des droits de l'homme de 1948 ne laissent planer aucun doute à ce propos.

Nous devons, dans les années à venir, avoir le courage d'appeler les choses par leur nom. Nous devons oser condamner les dictatures, même si elles se dressent dans des pays importants pour notre économie. Nous devons avoir le courage d'opter, conjointement, pour les politiques de solidarité au lieu de préférer la raison d'État. Cette année doit être l'année de l'éthique et du courage, et le début d'un siècle de bravoure.

L'assistance des hauts mandataires aux conférences internationales doit être visible et continue et je regrette d'avoir à déplorer le peu d'intérêt qu'a suscité la Conférence pour le développement social qui s'est tenue à Genève le 27 juin dernier, contrairement à la session de Copenhague, en 1995, où nous étions presque tous présents à poser pour la photographie officielle.

L'Andorre soutient pleinement le Rapport du millénaire (A/54/2000) du Secrétaire général, M. Kofi Annan. Il est nécessaire de parvenir à une mondialisation juste, à une réduction de l'abjecte pauvreté qui frappe la moitié de l'humanité, à un monde plus sûr qui agisse davantage dans la prévention que dans la réaction face aux conflits; il faut qu'il y ait moins de dépenses militaires et bien plus de recherche en médicaments contre le sida, qui tue des milliers de personnes en Afrique et dans le monde entier.

*M. Gurirab (Namibie) assume la présidence.*

Nous souhaiterions également davantage de sensibilisation à l'environnement et de défense de l'environnement. Et même si, au niveau des petits États, nous réalisons d'importants efforts dans le sens d'un plus grand respect de la nature, nous aurons toujours la sensation que ce sont les plus grands qui doivent réaliser le véritable travail. Et le fait est qu'ils ne le font pas, bien au contraire : ils refusent de signer des protocoles et de mettre un terme à la croissance non viable qui les caractérise. Ainsi, le climat de la Terre est en train de changer. Il va sans dire que nous sommes tous en partie coupables lorsque nous poursuivons, aveuglément, la course à la consommation industrielle. Nous devons également, au cours de cette rencontre, aborder ces questions qui conditionneront la vie du siècle qui commence.

La Principauté d'Andorre a voulu répondre à l'invitation faite par le Secrétaire général dans son rap-

port et nous allons donc profiter de ce Sommet pour signer les deux protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, et concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Nous avons également apporté notre soutien à l'initiative de Mme Mary Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme, concernant la déclaration « Tolérance et diversité : une vision pour le XXI<sup>e</sup> siècle », car chez nous, en Andorre, nous sommes en mesure de parler de diversité et de tolérance. Nous avons vécu les guerres de nos voisins et de l'Europe; les réfugiés ont toujours trouvé dans notre pays de l'aide et la paix. Durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Andorre a accueilli une immigration qui a multiplié par plus de huit le nombre de ses habitants. Et nous nous efforçons tous de faire en sorte que la tolérance et le respect de la différence soient bien plus que de simples expressions. Nous devons apprendre à célébrer la diversité des êtres humains et des nations, et à établir les valeurs globales de ce qui est légitime et de ce qui ne l'est pas. Tel est le grand défi de l'histoire future de l'humanité : savoir respecter la diversité culturelle de tous et, en même temps, ne pas admettre d'excuses culturelles ou religieuses lorsqu'il s'agit d'appliquer les normes de la démocratie et des droits de l'homme.

**Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mikuláš Dzurinda, Premier Ministre de la République slovaque.

**M. Dzurinda (Slovaquie) (*parle en anglais*) :** À l'aube d'un nouveau millénaire, l'humanité vit, dans un contexte mondial, des changements fondamentaux qui ne peuvent manquer d'avoir une incidence considérable sur son avenir au XXI<sup>e</sup> siècle, et ce dans tous les secteurs de la vie. En plus d'avoir servi de catalyseur au processus de démocratisation, la fin de la guerre froide et la disparition du monde bipolaire ont fait naître pour de nombreux pays de nouvelles possibilités d'accroître leur coopération internationale et, dans certains cas, d'effectuer des rapprochements. En même temps, toutefois, de nouveaux défis sont apparus pour la génération actuelle et, à certains égards, pour l'édification même du système multilatéral, fondé sur la Charte des Nations Unies.

La fin de ce siècle a été marquée par une escalade de phénomènes négatifs, notamment les conflits au sein

des États, accompagnés de crises humanitaires aux dimensions tragiques; les violations flagrantes des droits de l'homme; la mondialisation qui, en dépit de ses avantages économiques, a eu un certain nombre de conséquences sociales négatives comme l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres; les nouvelles menaces pour l'environnement; le crime organisé; les drogues; les maladies; la prolifération des armes illicites; et un nombre sans cesse croissant de réfugiés partout dans le monde.

Confrontée à ces défis, l'Organisation des Nations Unies a justifié sa raison d'être. La République slovaque est convaincue que l'ONU joue un rôle irremplaçable lorsqu'il s'agit de faire face à tout un éventail de questions mondiales, qui ne peuvent pas être réglées individuellement pas les États Membres, ni même à l'échelle régionale. La République slovaque, comme d'autres États Membres de l'ONU, est consciente du fait qu'il est nécessaire que l'Organisation entreprenne une réforme générale. Cette nécessité est devenue particulièrement manifeste compte tenu des conflits récents qui ont éclaté dans les Balkans et des conflits qui se prolongent en Afrique, notamment en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

Dans ce contexte, je souhaite souligner que la réforme de l'ONU ne saurait être complète sans une réforme du Conseil de sécurité, puisque c'est cet organe clef de l'ONU qui est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Une augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité, ainsi qu'une amélioration dans l'efficacité de son processus de prise de décisions et une plus grande transparence de ses activités, permettraient d'accroître son autorité, son caractère représentatif, sa crédibilité et son efficacité.

Notre planète est une demeure que l'humanité tout entière doit partager. C'est la raison pour laquelle le règlement efficace des questions mondiales exige la participation active de la société civile et du secteur privé. Dans ce contexte, la République slovaque appuie l'initiative du Secrétaire général en ce qui a trait au secteur privé, tel qu'exprimée dans son appel pour l'adoption du Pacte mondial sur des valeurs et des principes communs dans le domaine des droits de l'homme, de l'emploi et de l'environnement.

La Slovaquie appuie également les propositions formulées par le Secrétaire général des Nations Unies en ce qui a trait au développement social, aux condi-

tions de vie, aux soins de santé et à l'élimination de la pauvreté.

L'expérience que la République slovaque a acquise lors de sa participation à des missions de maintien de la paix des Nations Unies témoigne de la possibilité qu'ont les petits pays et les pays de dimension moyenne de participer activement à la défense de la paix et de la stabilité partout dans le monde.

Au seuil de ce nouveau siècle, la communauté internationale doit d'abord s'efforcer de faire respecter pleinement le droit international et, notamment, les droits de l'homme qui ont été récemment violés de façon grave et répétée. Par conséquent, la Slovaquie appuie pleinement la création rapide d'une Cour pénale internationale et souscrit à l'appel du Secrétaire général pour qu'il soit mis absolument fin à la culture de l'impunité.

L'évolution de la situation dans le monde nous amène à réaffirmer la validité universelle du respect des droits de l'homme et des libertés individuelles en tant que conditions préalables à la liberté des nations, à leur développement social et économique dynamique, et à la coexistence harmonieuse partout dans le monde. La République slovaque est absolument déterminée à jouer un rôle actif pour défendre et garantir le respect de ces droits et libertés.

La paix, la sécurité, la prospérité et le développement de l'humanité au cours du siècle à venir mettront à l'épreuve notre capacité de combiner des notions traditionnelles, découlant de l'idée de la souveraineté des États, vus comme éléments fondamentaux du droit international, avec de nouveaux principes qui sont fondés sur le respect global des droits fondamentaux et sur la responsabilité que les États assument individuellement face à la communauté internationale en cas de violation de ces droits. Ces nouvelles idées et ces nouveaux principes devraient susciter des débats entre les nations et, en fin de compte, aboutir à un accord recueillant une large adhésion au sein de la communauté internationale, comme ce fut le cas il y a 55 ans lorsque la Charte des Nations Unies a été adoptée.

Cette Organisation est confrontée à de nombreux défis. Qu'il me soit permis d'exprimer ma conviction que, lorsque le processus de réformes internes sera achevé, l'ONU sera en mesure de relever chacun de ces défis avec le plus grand tact et la plus grande efficacité.

**Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*)** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Costas Simitis, Premier Ministre de la République hellénique.

**M. Simitis (Grèce) (*parle en anglais*)** : Le XXe siècle nous a légué d'admirables réalisations dans presque tous les secteurs de l'activité humaine. En 100 ans, le monde a fait des progrès sans précédent dans le domaine des sciences, de la technologie et de la communication. Il a élaboré et peaufiné des idées et des pratiques de cohésion sociale, de gouvernance démocratique, de protection de la dignité humaine et d'application des règles du droit, allant ainsi au-delà des frontières et des mentalités nationales. L'ONU a joué son rôle en aidant la communauté internationale à se transformer en un organisme vivant, où l'on partage les mêmes valeurs et les mêmes principes. L'ONU a beaucoup contribué au maintien de la paix et de la sécurité internationales, à la création de nouveaux équilibres dans les relations entre les États, de même qu'à la redistribution des richesses entre les pays riches et les pays pauvres.

Pourtant, ni l'ONU, ni la communauté internationale dans son ensemble ne sont parvenus à éliminer ces fléaux qui, depuis des temps immémoriaux compromettent les chances de prospérité pour l'humanité. Nous continuons d'être en proie, dans des proportions alarmantes, à la pauvreté et la malnutrition, à l'exclusion sociale, aux maladies mortelles et à des vagues incessantes de conflits internationaux et de guerres intestines d'une extrême violence. Dans le même temps, les précieuses conquêtes de l'humanité dont nous nous enorgueillissons tous se sont accompagnées de conséquences néfastes pour l'environnement, qui détruisent la qualité de la vie et menacent parfois les fondements mêmes de la solidarité internationale et nationale et le respect pour les règles essentielles de l'humanité.

Il nous incombe par conséquent de trouver de nouvelles voies qui nous permettront de maîtriser et d'éliminer progressivement les causes des fléaux qui accablent nos vies communes. Cette tâche exige une coopération à tous les niveaux mais, avant tout, et c'est le plus important, au niveau mondial car sinon, il sera trop difficile voire impossible d'arriver à des résultats positifs dans notre monde qui se caractérise par une étroite interdépendance. Nous sommes fermement convaincus que l'ONU est appelée à jouer un rôle majeur à cet égard. Son expérience, ses accomplissements

passés dans tous les domaines, sa nature en tant qu'unique organisation politique internationale à laquelle tous les États du monde participent, avec ses institutions et ses organes spécialisés, constituent un matériau solide sur lequel nous pouvons nous fonder pour lutter contre les problèmes qui accablent notre monde. Mais, il va sans dire que pour permettre au système des Nations Unies d'assumer efficacement ce lourd fardeau, son pouvoir d'action doit être renforcé du point de vue tant institutionnel que matériel. La Grèce pense qu'il est nécessaire de renforcer la position et le rôle des principaux organes de l'ONU.

Le Conseil de sécurité, en particulier, a besoin d'une réforme d'ensemble afin qu'il puisse devenir plus représentatif et beaucoup plus efficace. Sa longue histoire et son engagement dans les affaires internationales ont démontré que son incapacité à résoudre des problèmes de grande ampleur est imputable à ses défauts structurels qui remontent à sa création en tant qu'institution et à la réticence des États Membres de donner à l'Organisation les moyens de s'engager réellement dans des situations où la souveraineté des États et des intérêts vitaux sont considérés comme devant l'emporter sur les préoccupations internationales.

Ces derniers jours, nous avons entendu parler de nombreux problèmes qui attendent d'être réglés depuis des années bien que l'ONU ait pris les décisions requises. Le problème de Chypre en est un exemple. Nous ne saurions permettre que cette situation persiste plus longtemps.

À présent que nous avons tous pris conscience des dangers qui nous entourent et des potentialités qu'a l'ONU de les affronter efficacement, il serait inimaginable et déraisonnable que nous laissions se perdre un système d'une telle portée et que nous ne profitions pas pleinement des services précieux qu'il peut rendre pour garantir la paix et établir des relations amicales, ainsi que pour lutter contre toutes les carences dont pâtit l'ordre mondial, que nous venons de mentionner.

L'ONU peut être un instrument efficace pour résoudre nos problèmes, qui sont les problèmes de notre monde nouveau. L'Organisation offre le cadre multilatéral dont nous avons besoin. Nous pouvons, et nous devons, tous exploiter autant que possible ce potentiel.

**Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*)** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. le cheikh Hamad bin Mohammad



Al-Sharqi, Membre du Conseil suprême, Souverain de l'Émirat de Fujeirah des Émirats arabes unis.

**Le cheikh Hamad bin Mohammad Al-Sharqi** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Au nom de S. A. le cheikh Zayed bin Sultan Al-Nahyan, Président de l'État des Émirats arabes unis, j'ai l'honneur d'exprimer notre respect et de saluer le Président de la République de Namibie et la Présidente de la Finlande qui assument la coprésidence de ce Sommet historique.

Les Émirats arabes unis placent de grands espoirs dans le Sommet du millénaire qui devrait permettre de réaliser la justice et l'égalité parmi tous les peuples du monde et de renforcer les liens de coopération pour faire face à l'injustice, à la violence, au terrorisme, à l'analphabétisme, au crime organisé et pour lutter contre la pauvreté, les maladies contagieuses et toute une kyrielle d'autres problèmes internationaux contemporains.

Tout en insistant sur notre désir sincère de collaborer activement avec toutes les nations et tous les peuples du monde pour réaliser les buts et objectifs de la Charte des Nations Unies et pour renforcer la paix, la sécurité et la stabilité dans notre région et dans le reste du monde, nous appelons l'attention sur la nécessité de respecter les principes de la renonciation à la violence, de non-recours à la force et du règlement des différends par le dialogue et par des moyens pacifiques.

C'est pourquoi les Émirats arabes unis persistent dans leurs efforts pour parvenir à un règlement juste de leur différend avec la République islamique d'Iran à la suite de l'occupation en 1971 par l'Iran des trois îles qui appartiennent aux Émirats arabes unis – Grande-Tumb Petite-Tumb Abou Moussa. Nous prions instamment l'Iran de répondre à l'initiative que nous avons officiellement lancée en vue de résoudre ce différend de manière pacifique, conformément aux principes et aux règles du droit international, que ce soit par le biais de négociations directes ou en faisant appel à la Cour internationale de Justice. Nous sommes convaincus qu'une initiative de cette nature permettrait de renforcer et de raffermir les relations bilatérales et collectives entre les États de la région et qu'elle contribuerait en fait à consolider les fondations de la paix, de la sécurité et de la stabilité, à l'échelle régionale et internationale.

Dans ce contexte également, nous demandons à la communauté internationale, y compris à l'Iraq, de consentir de nouveaux efforts politiques et diplomati-

ques en vue d'atténuer les souffrances du peuple frère de l'Iraq. Ce faisant, nous soulignons la nécessité pour le Gouvernement iraquien d'achever la mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment pour ce qui est des prisonniers de guerre et des autres détenus qui sont citoyens de l'État frère du Koweït et d'autres pays, ainsi qu'en ce qui concerne la restitution des biens koweïtiens.

L'instauration d'une paix juste et globale dans la région du Moyen-Orient exige que le Gouvernement israélien s'engage à mettre en oeuvre les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Ces résolutions exigent la fin de l'occupation israélienne illégale des territoires palestiniens et des territoire arabes occupés, notamment d'Al Qods Al Charif et du Golan syrien, le retour des réfugiés palestiniens dans leurs patrie, et la réalisation du droit légitime du peuple palestinien de créer son propre État indépendant ayant Jérusalem pour capitale.

Nous nous félicitons des efforts déployés par les États-Unis d'Amérique et par d'autres pays afin de parvenir à un règlement juste, équitable et global de la question palestinienne. Nous espérons que ces efforts seront poursuivis afin qu'il soit possible de reprendre les négociations en ce qui concerne la Syrie, afin que les pays et les peuples de la région puissent jouir de la sécurité, de la stabilité et la prospérité. À cet égard, nous félicitons le Liban frère d'avoir repris possession de ses territoires, et nous lui souhaitons progrès et prospérité.

En dépit du développement économique multidimensionnel qui caractérise les relations économiques internationales, les pays en développement continuent d'être confrontés à toute une série de problèmes et de défis, à un moment où les événements mondiaux ont prouvé que la stabilité et le développement économiques internationaux exigent la participation égale tant des pays en développement que des pays développés. La mondialisation représente également un phénomène qui influe sur les relations internationales. Par conséquent, elle doit être mise au service des intérêts et des objectifs communs de l'humanité.

L'Organisation des Nations Unies continue de représenter l'instance internationale la plus appropriée pour traiter des questions régionales et internationales contemporaines, telles que la restriction de la prolifération des armes prosrites, les situations d'occupation,

la pauvreté, la dette, la pollution de l'environnement et d'autres questions analogues. C'est la raison pour laquelle nous demandons la réforme de l'Organisation, et, en particulier, de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, afin qu'ils puissent faire face avec efficacité à ces défis et à ces phénomènes.

En conclusion, nous espérons que le présent Sommet marquera le début d'une ère nouvelle dans les relations internationales, une ère de tolérance, de coexistence pacifique, de stabilité, et de respect du droit international qui conduira à une vie meilleure pour l'humanité tout entière.

**Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*)** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince héritaire Albert de la Principauté de Monaco.

**Le Prince héritaire Albert** : Au temps des rêves et des utopies succède, celui, plus rigoureux, des réalités marchandes. Le pouvoir politique a souvent du mal à s'imposer face à l'influence croissante de l'économie mondialisée. Les règles du grand jeu planétaire changent. C'est un constat plus qu'un jugement.

Les peuples sont perplexes, de nombreux États meurtris et dérouterés. Les nations, même les plus puissantes, doutent. Elles constatent, non sans amertume, qu'elles ne peuvent plus bâtir, à elles seules, l'histoire. Parce que les progrès scientifiques et techniques sont immenses, que les mutations politiques, économiques et sociales qui en découlent sont rapides et profondes, le prochain millénaire est un inconnu. Seule demeure, référence immuable, la Charte de San Francisco.

Elle exprime la sagesse des nations, le refus de la guerre et de la violence sous toutes ses formes, la nécessité d'une sécurité collective fondée sur le respect de l'indépendance, de la dignité et de la souveraineté des États, y compris des plus modestes, de même que la ferme volonté de coopérer activement en faveur de la promotion des droits de l'homme et du développement économique et social. Afin d'être capable d'assumer ses mandats, notre Organisation doit impérativement s'adapter. Elle le peut. Elle le fait, à son rythme, celui imposé par la complexité de ses institutions et des intérêts souvent antagonistes de ses Membres.

En matière de sécurité internationale, elle s'exprime clairement. Elle sait, aujourd'hui, mieux distinguer les causes des litiges et partager les responsabilités de leur gestion. Il lui faudra se doter de

moyens plus efficaces pour leur prévention en recourant sans doute davantage aux recherches sur la paix, les causes des violences et des conflits. Il lui faudra aussi combattre plus efficacement les menaces autres que militaires : le terrorisme, le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains et des plus faibles, les enfants, ainsi que les méfaits générés par les fonds d'origine criminelle.

C'est sans doute dans le domaine du désarmement que les progrès risquent d'être les plus lents. Seule la confiance que notre organisation saura maintenir entre ses membres lui assurera la réussite dans un domaine aussi vital pour l'avenir.

En matière de droits de l'homme et de droit humanitaire, l'Organisation des Nations Unies s'est pourvue d'une série d'instruments remarquables dont la mise en oeuvre progresse incontestablement bien que trop lentement. Il lui sera nécessaire de veiller au renforcement et au bon fonctionnement des instances chargées de leur promotion afin d'assurer le bien-être et l'épanouissement de tous les êtres humains présents et à venir, quel que soit leur lieu de naissance ou de résidence. Il lui conviendra aussi d'examiner attentivement comment les nouvelles puissances économiques et financières se comportent vis-à-vis des droits de l'homme notamment ceux économiques, sociaux et culturels.

En matière de développement, sa métamorphose est totale. Elle rappelle inlassablement que le progrès économique doit également être social et être au service de l'humanité dans son ensemble. Sa démarche est pragmatique. Ses actions de plus en plus concrètes. Il sera indispensable aussi que notre organisation s'emploie dans le cadre du processus irréversible de la mondialisation à respecter les diversités culturelles et des langues grâce auxquelles les peuples ont nourri leurs racines et construit leur identité.

En matière d'environnement, elle sait dégager de véritables priorités et alerter les opinions sur les atteintes les plus graves, parfois irrémédiables, à la nature. Elle a pu, ces dernières années, élaborer des normes écologiques qu'il nous faudra appliquer avec diligence et célérité.

En matière de justice, enfin, notre organisation sait aujourd'hui conduire ses légitimes ambitions. Des voies nouvelles s'ouvrent qui sont autant d'espérances. Elle devra les approfondir pour satisfaire, au plus vite, les peuples exigeants et si sensibles, en ce domaine.

Nous lui avons confié l'élaboration et la promotion de normes et de principes qui sont notre patrimoine le plus précieux. Il est de notre devoir de la mettre en mesure de toujours mieux remplir ces hautes missions.

Nous, chefs d'État et de gouvernement, représentants de milliards d'hommes et de femmes, devons la remercier de ses efforts, la conforter et surtout l'encourager. La Déclaration politique que nous allons adopter et à laquelle la Principauté de Monaco adhère pleinement guidera les premiers pas de notre organisation à l'aube du prochain millénaire. Nous avons plus que jamais besoin d'une organisation universelle, active et responsable, guidée par les besoins les plus pressants des peuples et surtout de ceux défavorisés. Nous souhaitons une organisation qui soit une référence morale pour mener avec probité les affaires du monde.

La Principauté de Monaco, l'un des plus modestes de ses Membres, par sa superficie comme par sa population, apporte la preuve à travers son histoire séculaire que la puissance militaire autant qu'économique ne suffit pas à assurer la pérennité des États. Leur survie, leur développement et le bonheur de leur peuple ne peuvent à notre sens trouver de fondement solide que dans des relations pacifiques et harmonieuses entre les nations, elles mêmes inspirées par l'équité et la justice autant que par le respect du droit international, et d'une éthique universelle.

En s'ouvrant plus largement sur la société civile, en coopérant plus étroitement avec les agents économiques, en associant plus régulièrement les institutions politiques publiques et privées à ces initiatives, en utilisant radicalement les moyens de grande communication, y compris numériques, les Nations Unies s'efforcent d'être à l'écoute attentive des peuples et comme sa Charte l'y invite de rendre plus efficace son action à leur service. Nous nous en félicitons et nous l'en félicitons. Le remarquable rapport élaboré par son Secrétaire général nous y incite d'ailleurs vivement, de même qu'il nous permet de rendre hommage aux 50 000 agents de la fonction publique internationale, pour leur admirable dévouement et leur abnégation, parfois, comme hier à nouveau, au péril de leur vie.

Nous souhaitons sincèrement que notre Organisation puisse poursuivre ces nobles mandats, avec davantage d'autorité. Nous lui renouvelons notre confiance. Nous le faisons en ce qui nous concerne, sans réserve et avec la force de la conviction.

**Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. le cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères du Koweït.

**Le cheikh Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) :** Je souhaite vous transmettre les salutations de S. E. l'Émir de l'État du Koweït, le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, qui m'a demandé de transmettre à l'Assemblée tous ses vœux de succès.

« Dans son message, le Prophète guide l'humanité sur le bon chemin, lui montrant la voie de la justice, de la sécurité et de la paix afin de permettre à l'homme de jouir sur terre d'une vie sûre, tranquille et digne.

D'un autre côté, Allah a confié à l'humanité la plus haute responsabilité : celle de la raison, qui organise toutes nos affaires personnelles et les affaires du monde. Ainsi, le genre humain s'est vu confié la responsabilité de toutes les formes de vie sur terre, de ses ressources en eau et de son atmosphère et il a la responsabilité de sauvegarder l'environnement, et de l'utiliser à son profit. Il doit faire un usage rationnel et approprié de ces ressources et les protéger contre la pollution et la dégradation de l'environnement.

En dernière analyse cependant, il existe dans l'homme un conflit éternel entre le bien et le mal. Les éléments diaboliques peuvent s'emparer de l'homme à son insu et en faire un agent du chaos et de la destruction. De même, l'homme peut tomber en proie à l'égoïsme, devenir cupide au point de priver ainsi les autres des fruits généreux de cette terre.

Quand on voit les moyens, les matériels et machines de mort et de destruction qu'il possède et qu'il s'efforce d'obtenir, on a parfois le sentiment que l'homme est indifférent à l'avenir de cette planète. En fait, il existe une menace encore plus dangereuse pour la vie de l'homme : ce sont les éléments qui touchent son humanité et sa dignité. Si on regarde autour de nous, on peut voir, dans beaucoup d'endroits du monde, des gens qui incitent à la rancœur, à la haine, à la discrimination, à l'égoïsme, et au mépris.

Ces attitudes pourraient s'avérer plus destructrices que les arsenaux. En regardant en ar-

rière, on s'aperçoit en effet qu'en raison de ces attitudes, les sociétés humaines ont souffert dans le passé et continuent de souffrir de tragédies et de massacres. À cause de cet état d'esprit, trop de gens sont amenés à subir des répressions et des privation. L'exploitation abusive et la mauvaise gestion des ressources naturelles résultent parfois de la tyrannie ou d'égoïsmes étroits. Elles exposent une multitude de personnes aux pressions et aux angoisses créées par la pauvreté et la privation, alors qu'au même moment, d'autres populations jouissent de vies opulentes à l'abri des épidémies, de l'analphabétisme et du besoin.

Ces préoccupations nous concernent depuis de longues décennies. Nous avons espoir qu'à la fin de ce siècle, l'humanité parviendrait à amoindrir la portée de ces fléaux, si ce n'est à les éliminer totalement. Hélas, la réalité a eu raison de nos espoirs. En effet, à plusieurs égards, la situation est bien dramatique : les problèmes sont exacerbés, en terme d'intensité, de portée et de pertes humaines. Cette triste augure jette une ombre sur la célébration de notre passage dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Elle projette de gros nuages sombres qui pourraient bien planer sur la plus grande partie de ce nouveau siècle.

Néanmoins, le nouveau siècle offre la promesse de voir l'humanité s'élever au-dessus de ces phénomènes pernicieux. De même, dans l'intérêt de chacun, nous espérons qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, l'humanité sera faire preuve de plus de civilité et de plus de raison. Nous espérons que l'humanité, collectivement, se consacrera plus à l'amélioration des conditions de vie à travers le monde. Nous espérons qu'elle saura affronter plus efficacement ses problèmes et assurer la sécurité universelle et la sérénité de tous les peuples. La protection et l'amélioration de notre environnement devraient toujours se trouver au cœur de nos préoccupations si nous voulons faire en sorte que cette planète reste saine et hospitalière pour les générations à venir.

Notre monde actuel est marqué par la mondialisation, l'apparition de grands blocs économiques et l'avancée rapide de la technologie. C'est un monde qui mesure mieux les souffrances de l'homme et qui y est plus sensible, quelque soit l'endroit où cela se passe. C'est aussi un monde qui est devenu plus réactif et plus désireux

d'entreprendre des actions d'aide humanitaire par delà les frontières nationales et régionales. Néanmoins, nous continuons d'être confrontés à la violence raciale et sectaire, l'irruption persistante de maladies les catastrophes naturelles et tout une batterie de problèmes mentionnés à juste titre par le Secrétaire général dans son rapport.

Si nous voulons parvenir à des meilleures conditions de vie durant ce nouveau siècle, il nous faut relever ces défis carrément en tablant sur l'ingéniosité de l'homme, sa détermination et sa capacité d'innover. Fondamentalement, pour cette bataille, nous devons combiner et bien coordonner nos efforts internationaux pour repousser cette marée de problèmes, ou à tout le moins, la contenir, voire limiter ses effets. Il faudra adopter de nouvelles modalités en ce qui concerne les contributions internationales et le partage du fardeau, dans le cadre du canevas des plans d'actions sur lesquels nous nous sommes mis d'accord. À notre opinion, une telle décision permettrait certainement d'augmenter la compréhension entre les peuples et les civilisations, consolidant encore plus la sécurité et la paix mondiale.

De même, la communauté internationale doit rejeter collectivement toute tentative de règlement des conflits entre les pays, en dehors du cadre des principes et objectifs de l'ONU, en dehors des concepts de paix. L'Organisation des Nations Unies doit être la première et ultime instance pour le règlement des conflits internationaux. Ses décisions doivent être respectées et défendues par tous ses membres.

Toutefois, dans le même esprit, nous devons réaffirmer notre engagement de refuser toute forme d'esclavage humain ou abus des droits de l'homme, sans accepter aucune excuse ou circonstances de la part d'un système politique ou d'un régime. Et cela même quand les faits sont commis par un gouvernement sur son propre territoire.

Dans ce contexte, nous ne pouvons pas tolérer l'enlèvement d'otages innocents par un régime totalitaire qui continue de les détenir comme monnaie d'échange. Les familles des détenus vivent toujours dans la crainte du sort fait aux leurs. Et cela, alors que les otages eux-mêmes

languissent dans la souffrance. Les familles ressentent durement la perte de leurs êtres chers. Elles éprouvent une frustration profonde et espèrent que la communauté internationale tiendra les régimes en question comptables de leurs actes, les obligeants à libérer les victimes innocentes et à rendre compte de leur condition.

Tous les efforts devraient être entrepris pour que ce nouveau siècle soit débarrassé des criminels de guerre et des responsables d'actes de génocide, non seulement leurs perpétrateurs, mais aussi ceux qui ont conçu de tels crimes contre l'humanité. Nous espérons ardemment que le nouveau siècle qui commence dans trois mois sera débarrassé des guerres, des épidémies, de la cupidité et des conflits, pour que l'on puisse préserver notre berceau, la planète terre qui a tant souffert durant le siècle écoulé.

Pouvons-nous resserrer les rangs et agir ensemble pour répondre à ce défi universel? Pouvons-nous nous mobiliser pour faire du monde un lieu plus accueillant pour nos enfants?

Je suis sûr que nombre de chefs d'État partagent le même souhait. Après tout, c'est là le désir de chaque être humain. Agissons donc pour en faire une réalité concrète. »

**Le Coprésident par intérim (Namibie)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Tarik Aziz, Vice-Premier Ministre de l'Iraq.

**M. Aziz (Iraq)** (*parle en arabe*) : Nous voudrions exprimer nos meilleurs voeux aux peuples des Nations Unies pour le XXIe siècle qui, nous l'espérons, sera un siècle de paix, de justice et de progrès pour tous.

Il est vrai que c'est une occasion qui suscite la réflexion mais pour que cette réflexion soit utile, il faut qu'elle soit sincère. Et je voudrais donc présenter sincèrement et franchement notre vision et nos préoccupations.

Lorsque nous examinons le rôle de l'ONU au XXIe siècle, nous convenons tous de l'importance qu'il y a, pour l'ONU, de surmonter avec succès ses futurs défis et ceux persistants que nous affrontons encore. Pour répondre à ces défis, il faut que l'ONU exprime la volonté de tous ses peuples.

La Charte de l'ONU a été rédigée sur cette base. En outre, ses dispositions stipulent que l'on devrait rechercher l'intérêt de tous. Mais, durant la période écoulée, il n'a pas été souvent possible de pouvoir appliquer les dispositions de la Charte en raison de l'influence des États puissants qui ont monopolisé les décisions internationales, dans leur propre intérêt. Cette situation s'est aggravée durant les années 90 du fait de la domination que les États-Unis ont exercée sur l'Organisation en vue de réaliser leurs objectifs impérialistes. De ce fait, l'action de l'ONU au XXIe siècle doit d'abord viser le respect véritable de la Charte et le rejet des manoeuvres consistant à monopoliser les résolutions et positions de l'Organisation des Nations Unies.

À cet égard, la mesure fondamentale doit concerner la réforme du processus de prise de décisions à l'ONU, notamment au Conseil de sécurité, afin qu'il puisse refléter effectivement la volonté de tous les États Membres. L'on ne peut naturellement garantir la mise en oeuvre adéquate des dispositions de la Charte que si tous les États, grands et petits, adhèrent aux principes de la Charte, notamment celui de l'égalité souveraine des États, faute de quoi, l'ONU du XXIe siècle prolongerait le statu quo.

Nous ne sommes pas d'accord avec la vision optimiste de la mondialisation que l'on trouve dans le rapport du Secrétaire général. Nous ne pensons pas que la mondialisation profitera à tous. Jusqu'à présent, l'on note que les avantages de la mondialisation sont concentrés dans un petit nombre d'États.

L'essence de la mondialisation est de réaliser l'hégémonie économique de quelques États riches, en particulier des États-Unis d'Amérique, ainsi qu'une domination écrasante de la culture de consommation occidentale, menaçant ainsi les cultures d'autres peuples, leur façon de vivre et leur système de valeurs spirituelles.

En outre, nous sommes très sceptiques quant à l'invitation faite aux sociétés transnationales et aux organisations non gouvernementales de participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, et nous insistons sur la nécessité d'examiner en détail les critères de ce partenariat, les obligations qu'il comporte et la façon de prévenir les effets négatifs qu'il peut avoir sur les principes des relations internationales, qui sont énoncés dans la Charte, tels que l'égalité souveraine des États et la non-ingérence.

Il est surprenant que l'ONU dont la Charte prévoit la protection des droits de l'homme et de la dignité de la personne, accepte d'être un instrument pour bafouer ces droits fondamentaux, par le biais de l'emploi généralisé et illimité du système de sanctions, sans tenir compte des souffrances que ces sanctions font subir aux peuples visés.

En Iraq, ces sanctions injustes et illimitées ont fait au cours des 10 dernières années plus d'un million de victimes parmi les enfants, les femmes et les personnes âgées. Il ne suffit pas de reconnaître que les sanctions sont un outil inefficace conduisant à des résultats contre-productifs, et il ne suffit pas de demander de mieux les orienter. L'utilisation des sanctions doit être restreinte et elles ne doivent pas dépasser le cadre prévu dans la Charte de l'ONU. En outre, elles ne doivent pas dépendre de la volonté des États-Unis d'Amérique, comme c'est le cas pour l'Iraq, qui ont détourné la résolution sur la levée des sanctions contre l'Iraq du Conseil de sécurité pour l'exploiter dans leur intérêt et dans le cadre de leur politique hostile.

L'ONU ne peut fuir sa responsabilité morale vis-à-vis des conséquences de l'application des sanctions. Cette responsabilité commence dès que les sanctions sont imposées, et non une fois que leurs conséquences catastrophiques ont été révélées.

Nous considérons avec scepticisme et prudence l'« intervention humanitaire », vu que cet appel peut être utilisé – et a été utilisé – par les États hégémoniques, notamment les États-Unis d'Amérique, pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres États. Nous ne sommes pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les principes de souveraineté et du droit international humanitaire sont contradictoires et qu'il nous faut choisir entre eux.

S'agissant des principaux défis auxquels le monde fait face en ce nouveau siècle, notamment l'élimination de la pauvreté et l'avènement d'un monde sûr au plan écologique pour les futures générations, nous pensons que le succès en la matière dépend de la coopération de tous les États. Ainsi, les pays riches doivent supporter l'essentiel de cette action en raison de leurs capacités économiques et de leur responsabilité dans la création et la persistance de ces problèmes.

**Le Coprésident par intérim (Namibie) (*parle en anglais*) :** L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Win Aung, Ministre des affaires étrangères du Myanmar.

**M. Aung (Myanmar) (*parle en anglais*) :** Le monde d'aujourd'hui diffère de celui des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de ce demi-siècle, le monde a connu de grands changements – positifs et négatifs.

Nous avons beaucoup progressé dans le domaine de la technologie. La population mondiale dépasse les 6 milliards de personnes. Le monde est en mesure de nourrir toutes ces multitudes. Mais la pauvreté absolue et la faim qui tuent des millions d'êtres sont des phénomènes courants.

En ce nouveau millénaire, nous devons renforcer notre Organisation afin qu'elle affronte les nouveaux défis et les nouvelles réalités.

Les États Membres de l'ONU doivent, chacun à sa façon, essayer de développer leur pays. Pour cela, ils doivent choisir la voie qui leur paraît la meilleure et qui soit compatible avec les réalités quotidiennes, en tenant compte de leur histoire, de leur culture et de leurs valeurs. Il n'existe pas de formule unique, applicable à tous les pays. Les pays puissants auraient tort d'imposer leur système aux autres. Il serait inapproprié que les pays puissants tentent de façonner les pays en développement à leur image.

À cet égard, je répète que le système actuellement mis en place par le Myanmar est un système démocratique authentique et durable. Alors qu'il est difficile de régler pacifiquement les conflits armés qui font rage dans le monde, une fois qu'ils ont été déclenchés, notre pays, lui, a réussi à mettre un terme aux conflits et à faire taire les canons. Mais certains aimeraient bien troubler les eaux tranquilles. C'est ce qui nous pousse à prendre des mesures de prévention. Nous devons respecter la volonté des 50 millions de personnes qui veulent préserver cette paix chèrement acquise et qui ne veulent pas voir se passer de choses susceptibles de ramener la nation à l'anarchie totale et à la désintégration.

En prenant ces mesures de prévention, le Gouvernement gère la situation de façon très humaine. Nous ne faisons de mal à personne. Nous ne commettons aucune atrocité.

Le Gouvernement s'est engagé dans une voie constructive, alors que les forces d'opposition ont choisi la voie de la destruction. Les actes d'intransigeance et de destruction ne peuvent qu'entraver le pro-

cessus de démocratisation de notre pays, sans parler, bien sûr, de la réussite de ce processus.

Le monde vit actuellement une autre révolution technologique : la révolution informatique. La révolution industrielle a apporté avec elle la colonisation des peuples des pays en développement. Nous devons être deux fois plus vigilants avec la révolution informatique, pour qu'elle n'apporte pas avec elle une nouvelle forme de colonialisme. En puissance, cette révolution doit pouvoir servir l'humanité tout entière. Nous devons également redoubler de vigilance pour que les fruits de cette nouvelle révolution soient accessibles au monde entier.

La mondialisation nous a apporté tout un éventail de nouvelles possibilités. En revanche, il y a un risque très réel de voir la mondialisation rendre les riches encore plus riches et les pauvres encore plus misérables. À l'aube du nouveau siècle, nous devons impérativement tout mettre en oeuvre pour éliminer ces disparités. Pour cela, nous nous tournons, avec raison, vers l'ONU, qui doit jouer un rôle moteur dans ce processus.

Le rôle de l'ONU est en effet d'une importance capitale en la matière. Nous devons réformer l'Organisation pour qu'elle soit à la hauteur de sa tâche. Si des changements doivent y être apportés, il y a des principes cardinaux de l'Organisation et de sa Charte qui doivent rester sacro-saints. Les principes de souveraineté, d'intégrité territoriale, d'égalité souveraine et de non-ingérence dans les affaires intérieures sont les principes cardinaux qui ont permis à la communauté mondiale de vivre en paix. Je ne suis donc pas du tout d'accord avec ceux qui prétendent que ces principes sont dépassés et que nous n'en avons que faire au nouveau siècle. Ils sont en effet tout aussi valables au nouveau siècle qu'ils l'étaient dans le précédent.

Nous espérons que le présent Sommet permettra une fois de plus de réaffirmer les principes cardinaux de la conduite internationale. Ces principes nous ont été d'une grande utilité au cours du dernier millénaire, ils nous seront tout aussi utiles au prochain.

**Le Président par intérim** (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Dato' Seri Syed Hamid Albar, Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

**M. Albar** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici pour réaffirmer notre foi dans

l'ONU, qui sert la communauté internationale depuis plus d'un demi-siècle. C'est là un moment décisif où les Membres de cette Organisation doivent faire leur examen de conscience. Nous devons nous pencher sur le passé, en tirer des enseignements et déterminer comment l'Organisation peut au mieux servir la communauté internationale.

L'Organisation doit continuer de travailler pour la liberté et l'égalité et pour le droit de l'humanité à vivre dans la dignité – à l'abri de la faim, de la pauvreté, de la violence, de l'oppression et de l'injustice. Elle doit continuer d'être à l'avant-garde des efforts mondiaux pour affranchir tous les hommes de ces maux. Elle doit également continuer, par ses programmes et ses activités de développement, à être un important moyen et même un moteur de transformation des sociétés du monde en développement.

L'ONU doit devenir plus démocratique. Elle ne peut se faire le champion de la démocratie et de la bonne gouvernance pour la politique intérieure de ses membres tout en ignorant ces mêmes principes quand il s'agit de son propre fonctionnement. Il est impératif de réformer une Organisation conçue il y a plus d'un demi-siècle dans la conjoncture des années 1940. Sa viabilité et sa pertinence future pour le monde contemporain dépendront de la façon dont elle a réussi à se moderniser.

Si l'ONU veut être en phase avec son époque et ses nouvelles réalités, elle doit servir tous ses Membres sans exception. L'état du monde d'aujourd'hui diffère considérablement de ce qu'il était dans les années 1940. Si l'ONU ne se débarrasse pas de son système de pensée passéiste, elle restera, par sa faute, otage d'une ère révolue.

La grande majorité des Membres de l'ONU aujourd'hui sont des pays en développement – dont beaucoup sont de petits pays vulnérables. Ils voient dans l'Organisation l'incarnation de leurs espoirs et de leurs aspirations à un monde meilleur et plus équitable fondé sur les principes de la responsabilité, des engagements et des obligations partagés, une enceinte importante où ils peuvent exprimer leurs points de vue; mais ils comptent aussi sur elle pour qu'elle réponde à leurs préoccupations et à leurs besoins. Les plus petits d'entre eux, en particulier les pays les moins avancés, ne devraient pas se sentir relégués à l'arrière-plan; ils devraient au contraire savoir qu'ils peuvent participer

aux débats sur les questions mondiales et y apporter une contribution importante.

Ainsi, toute réforme de l'Organisation digne de ce nom doit mettre l'intérêt de la majorité de ses Membres au centre d'un tel exercice. Il est également nécessaire de réformer les autres organes de l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil reste une institution anachronique, qui incarne les réalités et les rapports de force des lendemains de la Seconde Guerre mondiale plutôt que ceux du monde contemporain. Il faut élargir le Conseil et le restructurer pour qu'il reflète les nouvelles réalités et qu'il se démocratise, tant dans sa structure que dans son processus de prise de décisions. On ne pourra pas dire que l'Organisation a opéré sa transition vers le XXI<sup>e</sup> siècle tant que le Conseil de sécurité continuera de suivre les mêmes méthodes et les mêmes procédures.

L'ONU doit relever les nouveaux défis qui se posent à elle tout en continuant de régler les questions du siècle dernier. Au nombre de celles-ci figurent la question encore non résolue de la paix au Moyen-Orient, en particulier en Palestine; les armes de destruction massive; et les conflits territoriaux entre États aux quatre coins du globe. Elle doit s'attaquer au phénomène croissant des conflits intérieurs tournant autour des rivalités interethniques, de la discrimination, de l'intolérance religieuse et de l'extrémisme.

L'ONU ne peut qu'être appelée à jouer un rôle moteur dans le processus de mondialisation qui s'est imposé à une grande partie du monde. À l'évidence, la mondialisation est un phénomène définitif. Elle aura des répercussions énormes sur la vie des hommes et sur le travail d'établissement de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde, ainsi que sur la possibilité pour chacun de jouir pleinement de ses droits humains fondamentaux.

Pour nombre de pays en développement, malheureusement, la mondialisation représente plus d'obstacles que de possibilités. Une mondialisation accrue, c'est une vulnérabilité accrue à des forces inconnues et imprévisibles qui entraînent, parfois très rapidement, l'instabilité économique, les crises financières et la fracture sociale. Pour protéger les économies naissantes des effets négatifs des mouvements de capitaux spéculatifs, la Malaisie ne cesse d'appeler à un examen et à une réforme urgents de l'architecture financière internationale actuelle. Cette réforme est

impérative si nous voulons avoir une économie mondiale en bon fonctionnement qui tire pleinement profit de tous les bienfaits du processus de mondialisation.

Il faut également plus de coopération au niveau international, afin de faire face aux risques et aux défis du nouveau climat de dynamisme international, et recourir à des mesures et des méthodes attentives aux besoins spécifiques des États Membres.

La Malaisie estime que les vues des pays en développement et leur droit à un traitement préférentiel et spécial doivent être prises en compte dans toute négociation multilatérale. À cet égard, l'ONU a un rôle important, légitime et constructif à jouer étant donné sa composition universelle et son poids moral en ce qui concerne les questions mondiales. Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir engagé le dialogue et la coopération avec les institutions de Bretton Woods. Nous espérons voir ces relations s'étoffer et devenir partie intégrante des efforts déployés par l'Organisation pour influencer sur les délibérations des institutions internationales importantes, comme celles de l'Organisation mondiale du commerce.

La tâche de l'ONU au XXI<sup>e</sup> siècle est énorme. Travaillons donc tous ensemble, dans un véritable esprit d'entente mutuelle et de coopération, pour atteindre nos objectifs.

**Le Coprésident par intérim (Namibie)** (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Amre Moussa, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte.

**M. Moussa** (Égypte) (*parle en arabe*): J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations du Président Hosni Moubarak, qui vous prie de l'excuser de ne pas être en mesure de participer à la présente réunion. Je souhaite tout de même faire part à l'Assemblée de ses opinions et de ses réflexions en sa qualité de Président de l'Égypte.

Nous vivons un moment historique, un moment de transition entre deux millénaires, pour aborder une nouvelle ère qui commence avec le XXI<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle ère est marquée par une perspective mondiale complète, sans précédent, et par l'établissement des bases d'une communauté internationale interdépendante, dans laquelle les sociétés et les personnes interagiront selon les principes de la transparence, d'une vaste disponibilité de l'information et du respect des droits individuels et collectifs. Tout ceci renouvelle



notre espoir dans l'avenir, un avenir dans lequel nous pourrions réaliser les aspirations et les rêves que l'humanité a de tout temps exprimés par le biais de la littérature, de la poésie et de la créativité.

L'horizon de l'avenir est vaste, mais les défis auxquels nous sommes confrontés sont graves et nombreux. En ce moment historique, notre devoir consiste à établir des bases intellectuelles communes pour faire face au nouveau siècle, avec ses possibilités et ses espoirs, qui se manifestent dans la révolution de l'information et dans les percées scientifiques et les progrès de la technologie moderne, et avec ses périls et ses défis qui se manifestent dans le fossé profond qui sépare les niveaux de développement et même dans l'absence totale, au sein de vastes groupes de la société, des éléments qui sont absolument essentiels et indispensables à la vie moderne.

Durant les quelques minutes qui lui sont attribuées, l'Égypte voudrait aborder certains points qui lui paraissent essentiels dans le dialogue universel. Nous voulons souligner tout d'abord que les espoirs et les aspirations qui ont été réalisés ne doivent pas dissimuler le fait que la plupart des gens continuent de souffrir de la pauvreté, de l'ignorance et des maladies, que le monde continue à faire face aux problèmes de la dette, aux dangers de la guerre, au terrorisme, aux drogues illicites, à la détérioration de l'environnement, à la discrimination raciale, à l'intolérance religieuse, à l'extrémisme intellectuel ainsi qu'à une série de maladies de l'ère moderne. Au premier rang de cette liste, on retrouve le désir croissant et apparemment incontrôlable d'hégémonie et de domination, ainsi que le désir d'exercer le pouvoir avec arrogance et de faire fi des principes démocratiques dans les relations internationales, ce qui crée de graves tensions dans le monde entier.

En deuxième lieu, les progrès de la vie intellectuelle, la quantité croissante d'information disponible et l'ouverture des voies permettant de faire circuler librement l'information ne devraient pas signifier que nous préconisons une culture consistant à défier les autres et à entrer en conflit avec d'autres cultures. Certaines cultures ayant un héritage aux racines profondes et des ressources bien établies persistent à rejeter le dialogue et l'interaction. C'est comme si nous étions forcés de choisir entre l'hégémonie des valeurs d'une culture particulière et une lutte désespérée pour la survie.

La coexistence et l'harmonie entre les cultures et les civilisations est tout à fait possible; nous devons affirmer cet état de fait afin de pouvoir édifier une nouvelle vie.

L'Égypte ne saurait concevoir la création d'un ordre international nouveau et stable sans un dialogue universel, sur la base d'un effort commun et du partage des responsabilités. À cet égard, l'Égypte demande qu'ait lieu un débat vaste et complet dans le cadre de l'Assemblée générale – qui est un parlement universel – dans le but de rédiger un nouveau contrat mondial avec la participation de représentants de divers organes législatifs et des sociétés civiles. Lorsque je parle d'un nouvel ordre international, je ne fais pas référence seulement aux questions ayant trait au processus de prise de décisions sur des questions liées à la paix et à la sécurité internationales, aux finances, à l'économie et au commerce; je fais également référence aux questions touchant les femmes, les enfants, la population, le développement social, la santé, la lutte contre les maladies, et les questions de l'environnement et autres problèmes que nous avons abordés dans le passé.

Nous réaffirmons l'importance de réduire le fossé numérique pour que tous profitent de la révolution des communications et des technologies de l'information.

L'Égypte demande le renforcement du rôle et de l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, compte tenu des nouvelles menaces qui ont surgi au cours de la dernière décennie. Nous soulignons également l'importance d'établir un système de sécurité collective stable qui prenne en compte les questions de désarmement et, au premier chef, celles de l'élimination des armes de destruction massive, du désarmement nucléaire et de la promotion d'un rôle plus efficace dans l'instauration et le maintien de la paix.

Nous soulignons également l'importance de mener à terme le débat sur la restructuration du Conseil de sécurité afin d'en arriver à une entente juste qui fera en sorte qu'il soit possible d'augmenter le nombre de ses membres permanents et non permanents, compte tenu de la nécessité pour la très grande majorité – soit les pays en développement – d'exercer leurs droits et leurs responsabilités et d'agir comme membres actifs de la communauté internationale. Il est aussi très important de revoir les méthodes de travail du Conseil pour accroître la transparence et la démocratie dans la prise de décisions, et surtout pour reconsidérer l'utilisation du

droit de veto. À cet égard, le rôle de l'Assemblée générale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales doit également être réaffirmé.

En dernier lieu, et ce n'est pas le moins important, je tiens à féliciter le Secrétaire général du rapport très utile qu'il a soumis en vue du Sommet du millénaire; je lance un appel pour que les idées contenues dans ce rapport soient étudiées dans les universités et les autres centres d'enseignement et de recherche, de même que dans les cercles d'intellectuels. Il devrait y avoir une discussion de fond du rapport à l'Assemblée générale, afin que nous puissions traiter ensemble des questions internationales cruciales qu'il soulève. C'est dans cette salle même, que nous devons élaborer et lancer un plan d'action pour faire face à ces problèmes.

Je voudrais également souligner l'importance que nous attachons aux recommandations énoncées dans le rapport Brahimi portant sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU. L'Assemblée générale doit être prête à discuter sérieusement de ces recommandations.

L'Égypte a suivi les travaux du Forum du millénaire regroupant des organisations non gouvernementales, et nous nous félicitons du document final qui en est issu, lequel contient un plan d'action qui met en lumière l'importance du respect de la souveraineté nationale et du droit des peuples à l'autodétermination, et qui demande le désarmement nucléaire, la levée des sanctions économiques et l'adoption de mesures pour remédier aux conséquences négatives de la mondialisation.

L'Égypte participe à cette réunion de haut niveau en portant en elle les troubles que vit sa région. Je saisis cette occasion pour exprimer notre désir de voir se réaliser la paix et le développement en Afrique, une paix juste et globale au Moyen-Orient, et la création d'un État palestinien pour couronner le processus de paix que l'Égypte a lancé il y a plus de 20 ans. Il est grand temps que ce processus de paix atteigne ses objectifs ultimes de façon à faire naître les perspectives d'un avenir meilleur au moment où nous entamons un nouveau siècle et un nouveau millénaire.

**Le Coprésident par intérim (Namibie)** (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Batyr Berdyev, Ministre des affaires étrangères du Turkménistan.

**M. Berdyev (Turkménistan)** (*parle en anglais*): C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à

la tribune de ce Sommet du millénaire historique de l'Assemblée générale. Tout d'abord, permettez-moi de vous transmettre les salutations de M. Saparmurat Niyazov, Président du Turkménistan. À la veille du Sommet, nous avons distribué un document officiel contenant un article rédigé par le Président du Turkménistan, qui avait trait à l'inauguration de ce Sommet. Cet article s'intitulait: « Les Turkmènes, le Turkménistan et le monde: le millénaire et le XXI<sup>e</sup> siècle, le lien entre les temps et les civilisations ». Ce document met en lumière la philosophie et la stratégie de développement du Turkménistan en tant qu'État neutre et indépendant, sa participation au système de relations mondiales et sa vision du rôle et de la place de l'Organisation des Nations Unies au XXI<sup>e</sup> siècle. Je voudrais attirer l'attention sur certains des éléments qui sont contenus dans ce document.

La mondialisation est l'un des phénomènes les plus marquants des temps modernes; bien qu'elle soit par nature objective et généralement favorable au progrès, nous ne saurions ignorer les risques potentiels de désordre social qu'elle comporte et les tentatives qui visent à homogénéiser les systèmes politiques et à réduire la diversité historique des points de vue et des systèmes de valeurs à une philosophie politique unique, sans laisser d'autre possibilité. De même, nous partageons l'idée qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, pour affronter les nouveaux défis, le système des Nations Unies doit être radicalement réformé. Nous approuvons la réforme de l'ONU qui vise à renforcer et à élargir son rôle dans le monde. Et nous sommes opposés à une dissolution de l'ONU et à la constitution de nouvelles structures supranationales, ainsi qu'à toute tentative par des États ou des groupes d'États d'empiéter sur les prérogatives de l'ONU.

Ceci s'applique en particulier au problème critique de l'Afghanistan. Nous croyons fermement, et l'expérience du peuple afghan qui souffre depuis longtemps le prouve, que toute ingérence extérieure dans le conflit afghan est vouée à l'échec. Diviser les Afghans entre « bons » et « méchants » ne peut donner lieu qu'à un nouveau cycle de violences sanguinaires. L'ONU devrait faire totalement confiance au Turkménistan en tant que partenaire sûr et disposé à contribuer activement au règlement du problème afghan.

Pour garantir le progrès et un développement social stable, la coopération régionale revêt une grande importance dans le monde d'aujourd'hui. À présent, notre région est témoin de l'édification d'un système

stable d'interaction intensive sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui entretient des relations de partenariat avec l'ONU, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres institutions internationales.

Les efforts entrepris par le Turkménistan pour exporter ses ressources énergétiques vers les marchés internationaux servent non moins la réalisation de nos objectifs de développement. Nous sommes convaincus que les contours de la sécurité en Eurasie suivent les voies des futurs oléoducs. Dans ce sens, la construction de ces oléoducs ne représente pas seulement des projets commerciaux rentables, mais aussi la mise en oeuvre de projets de développement social dont la portée s'étendra bien au-delà des frontières nationales.

S'agissant du renforcement de la coopération régionale en Asie, il importe au plus haut point de veiller à ce que l'ONU surveille de près la situation concernant l'établissement d'un nouveau statut juridique pour la mer Caspienne, qui devra être déterminé en tenant compte des intérêts de tous les États riverains. Aujourd'hui, le processus visant à établir un nouveau statut juridique international pour la mer Caspienne se heurte à certaines difficultés qui pourraient avoir des conséquences peu souhaitables pour la stabilité de la région. Dans ces conditions, la participation active de l'ONU est jugée extrêmement importante.

Le Turkménistan encourage le respect, la tolérance et l'humanisme dans les relations internationales et suit ces mêmes principes dans la vie nationale. En décembre 1999, la loi sur l'abolition complète et définitive de la peine capitale au Turkménistan a été adoptée. Il s'agissait du premier texte législatif inspiré en Asie par un tel souci humanitaire. Mon pays a adhéré au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, réaffirmant ainsi notre intention de mettre en pratique les principes d'humanisme, de démocratie et de protection des libertés et droits fondamentaux. Néanmoins, ce faisant, nous sommes un peuple réaliste et pragmatique et nous croyons que le développement social est un processus soutenu qui exige la coopération, l'échange d'idées et surtout le dialogue avec l'ONU.

L'interdépendance des processus en cours dans le monde actuel est évidente. Leur dialectique se fonde sur l'ordre logique suivant : être humain – État – région – continent – humanité. Nous croyons par conséquent qu'en comprenant toutes les responsabilités qui lui in-

combent, un État et une nation, qu'il soit grand ou petit, est aujourd'hui capable d'influer sur le cours du développement mondial en suivant précisément cette succession logique. Par conséquent, la coopération internationale et le dialogue entre les civilisations doivent être à l'abri de toute décision unilatérale ou condition préalable de nature politique. C'est un principe sur lequel le Turkménistan a toujours insisté et qui correspond aux critères moraux du peuple turkmène et à notre philosophie politique.

**Le Coprésident par intérim (Namibie)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Marcel Metefara, Ministre des affaires étrangères et de la francophonie de la République centrafricaine.

**M. Metefara** (République centrafricaine) : Permettez-moi d'emblée de vous adresser, Monsieur le Président, au nom de la délégation que je conduis, nos vives et chaleureuses félicitations pour l'initiative de la tenue de ce Sommet combien important pour le début de ce nouveau siècle.

Selon les propres termes du Secrétaire général de l'ONU, le Sommet du millénaire est l'occasion de faire le point et de se pencher sur le rôle véritable que l'Organisation est appelée à jouer au XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, l'ONU représente la structure idéale où toutes les énergies de la planète devraient converger pour faire face à ces défis. C'est pourquoi, réformer l'ONU afin de l'adapter aux nouvelles exigences du troisième millénaire est un impératif qui s'impose à nous tous.

À ce propos, je voudrais adresser toutes mes chaleureuses félicitations au Secrétaire général de notre Organisation ainsi qu'au Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) pour le sérieux avec lequel ils préparent la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui se tiendra en mai 2001 à Bruxelles. Pour sa part, la République centrafricaine qui participe activement à la préparation de ces importantes assises, y attache la plus haute importance et espère qu'en ce début de millénaire, les résultats escomptés seront à la mesure de ses préoccupations, essentiellement consacrées à la lutte contre la pauvreté.

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier la communauté internationale et le système des Nations Unies pour les actions en faveur de la consolidation de la paix et de la promotion de la démocratie en République centrafricaine.

Que ce Sommet du millénaire puisse marquer une ère nouvelle de coopération effective pour le progrès et la paix pour l'ensemble de la communauté internationale.

**Le Coprésident par intérim (Namibie)** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Anund Priyay Neewoor, Chef de la délégation de Maurice.

**M. Neewoor (Maurice)** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole au Sommet au nom du Premier Ministre de Maurice, qui n'a pas été en mesure de se joindre en personne aux Membres de l'Assemblée aujourd'hui à cause des élections générales qui doivent avoir lieu le 11 septembre à Maurice.

Au nom de notre délégation, j'adresse aux Coprésidents nos très chaleureuses félicitations à l'occasion de leur élection à la présidence de ce Sommet historique, qui se tient à l'aube du nouveau siècle et d'un nouveau millénaire et qui nous donne l'occasion de réfléchir sur le rôle futur que l'ONU peut jouer pour créer un meilleur avenir pour l'humanité tout entière.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance au Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, Son excellence M. Theo-Ben Gurirab, et au Secrétaire général Kofi Annan pour leur direction, pour leur esprit visionnaire et pour avoir su mener sans relâche au cours de plusieurs mois les travaux de préparation de cet événement extraordinaire.

Nous savons tous que l'ordre mondial actuel est en passe d'être rapidement dépassé par les réalités de notre époque et qu'il y a grande urgence pour la communauté internationale de se réunir et de faire face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés. Ces défis ont été largement mis en relief dans ce document qui nous inspire tous intitulé « Nous, les peuples », établi et distribué par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, que nous félicitons chaleureusement de son travail excellent qui incite à la réflexion.

Aujourd'hui, nous continuons à faire face à de nombreux problèmes anciens, tels que la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme, pour ne citer que quelques uns, qui continuent d'affliger des populations très nombreuses à travers le monde. Alors que les guerres à grande échelle ont été évitées sous l'ordre mondial actuel, qui repose essentiellement sur la Charte des

Nations Unies, mais des conflits de moindre ampleur continuent de se produire, affectant la vie de millions d'êtres humains dont des femmes et des enfants dans diverses parties du monde, notamment en Afrique. Le spectre d'un holocauste nucléaire continue de hanter l'humanité en l'absence de la détermination de la part des puissances nucléaires de parvenir à un accord sur l'élimination totale, quoique progressive, de leurs arsenaux nucléaires.

Nous devons reconnaître que l'ordre mondial actuel s'est révélé nettement insuffisant dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale pour venir à bout des questions anciennes, sans même parler des questions nouvelles, engendrées par la mondialisation de l'économie mondiale, par la croissance rapide des technologies de l'information et du gouffre numérique qui en résulte, par les conséquences de la dégradation écologique de notre planète, par le VIH/sida, et par des questions relatives à l'égalité entre les sexes et par bien d'autres questions.

Le plus regrettable est que le fossé entre les nantis et les démunis se creuse de façon spectaculaire au lieu de se réduire. Un grand nombre de pays, accablés par le fardeau de la dette et par une assistance étrangère au développement qui ne cesse de diminuer, se trouvent dans l'incapacité de garantir à leurs peuples les éléments fondamentaux indispensables à la vie, tels qu'une alimentation suffisante, de l'eau salubre, des soins de santé, des logements décentes, et pour les enfants, le droit universel à l'enseignement humain. Il s'agit là de pays qui s'efforcent d'établir et de consolider les valeurs de la démocratie, la bonne gouvernance et l'adhésion aux principes des droits de l'homme.

De plus, ces pays s'efforcent, dans des conditions difficiles, de restructurer leurs économies pauvres pour répondre aux exigences de la mondialisation. Les petits États insulaires en développement sont tout particulièrement sujets à une inquiétude sans précédent face au processus de la mondialisation, à cause de leur manque de capacité à répondre aux nouveaux défis sans qu'un régime spécial leur soit accordé dans l'environnement économique et commercial mondial naissant

De Seattle à Washington, D.C., de Davos à Londres, et bien d'autres lieux, les peuples ont parlé et signalé sans ambages ni ambiguïté que l'ordre mondial actuel, notamment dans les domaines de l'économie, du commerce et du développement, n'était pas satisfaisant et qu'il avait besoin d'être réformé et rendu plus

équitable et plus juste dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Ce que les gens affirment dans la rue actuellement, c'est bien ce que les pays en développement ne cessent d'affirmer sans beaucoup de succès, dans de nombreux forums internationaux.

Nous savons que l'Organisation des Nations Unies ne peut apporter tous les remèdes aux maux dont souffre l'ordre mondial actuel. Les questions économiques et commerciales relèvent de la compétence d'autres institutions nationales pertinentes, telles que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce, et ce sont ces organisations qui doivent traiter ces questions de manière sérieuse et complète.

Toutefois, l'Organisation peut et doit faire plus à l'avenir dans le cadre du mandat conféré par la Charte afin de favoriser un développement économique et social plus rapide ainsi que le développement des ressources humaines. À cet égard, le rapport du Secrétaire générale, « Nous, les peuples », constitue, à nos yeux, un projet important pour les activités futures de l'ONU, pourvu que les ressources financières nécessaires à ce but soient mises à sa disposition.

Les pères fondateurs de l'Organisation ont rédigé la Charte dans le contexte d'un ordre mondial naissant et beaucoup moins complexe au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Au cours des cinquante-cinq années qui se sont écoulées depuis, le monde s'est transformé tant et si bien qu'aujourd'hui nous l'appelons le village planétaire. La totalité des 189 États Membres qui représentent la communauté mon-

diale reconnaissent qu'il est temps de réformer la Charte des Nations Unies afin qu'elle reflète mieux les réalités et le dynamisme du monde actuel. En particulier, la réforme du Conseil de sécurité – organe des Nations Unies qui prend les décisions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales – ne s'est que trop fait attendre, car sous sa forme actuelle, le Conseil a du mal à être considéré comme un organe démocratique et représentatif de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Il nous faut donc nous élever au-dessus des intérêts nationaux qui, à ce jour, ont empêché les réformes d'être accomplies, et mener rapidement à leurs termes les débats interminables sur la question.

L'Organisation des Nations Unies est la seule organisation intergouvernementale pleinement représentative dont nous disposons, qui soit dotée d'un mandat global qui l'habilite à traiter de la quasi-totalité des questions mondiales. Elle représente les aspirations collectives de l'humanité à une communauté mondiale pacifique, stable et prospère. Dans la réalisation de ces nobles objectifs, l'Organisation doit bénéficier de notre appui total et sans réserve.

Pour sa part, Maurice appuie entièrement la Déclaration du Sommet du millénaire, qui établit un programme modeste mais important que doit poursuivre la communauté internationale dans son ensemble afin d'assurer le bien être de l'humanité entière alors que nous avançons dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

*La séance est levée à 14 h 40.*